



**REPUBLIQUE DE GUINEE**

**Travail-Justice-Solidarité**

**MINISTERE DU PLAN ET LA COOPERATION INTERNATIONALE**

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE**

**BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT**

**TROISIEME  
RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION  
(RGPH3)**



**ANALYSE DES DONNEES DU RGPH3**

**Thème : NATALITE ET FECONDITE**

**REDIGE PAR SIDIBE Lamine et CAMARA Mory, INGENIEURS DEMOGRAPHES**

Edition Décembre 2017



Institut National de la Statistique





**REPUBLIQUE DE GUINEE**

**Travail-Justice-Solidarité**

**MINISTERE DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE**

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS)**

**BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT (BCR)**

**TROISIEME  
RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION  
(RGPH3)**



**Réalisé avec l'appui technique et financier  
du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA),  
de l'Union Européenne (UE),  
de la Banque Africaine de Développement (BAD),  
et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).**





## SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	5
LISTE DES TABLEAUX .....	7
LISTE DES GRAPHIQUES .....	9
LISTE DES CARTES.....	11
LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE .....	13
AVANT-PROPOS .....	15
SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS .....	17
INTRODUCTION GENERALE.....	19
CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES.....	21
1.1 Contexte de l'étude.....	21
1.1.1 Contexte politique.....	21
1.1.2 Contexte géographique .....	23
1.1.3 Contexte démographique .....	24
1.1.4 Contexte économique .....	25
1.1.5 Contexte socioculturel .....	25
1.2 Aspects méthodologiques .....	26
1.2.1 Définitions des concepts et méthode de calcul des principaux indicateurs .....	26
1.3 Synthèse sur l'évaluation de la qualité des données .....	29
1.3.1 Evaluation qualitative .....	29
1.3.2 Evaluation quantitative .....	30
1.4 Vue d'ensemble.....	34
CHAPITRE 2 : NATALITE .....	35
2.1 Natalité et milieu de résidence .....	35
2.2 Natalité selon les régions administratives.....	35
2.3 Natalité selon les régions naturelles et les préfectures.....	36
2.4 Evolution de la natalité de 1996 à 2014.....	36
2.5 Vue d'ensemble.....	36
CHAPITRE 3: NIVEAU ET STRUCTURE DE LA FECONDITE.....	37
3.1 Niveau de la fécondité.....	37
3.1.1 Fécondité et milieu de résidence.....	37
3.1.2 Fécondité selon les régions administratives .....	38
3.2 Structure de la fécondité.....	40
3.2.1 Fécondité et milieu de résidence.....	40
3.2.2 Fécondité régionale.....	41
3.3 Vue d'ensemble.....	44
CHAPITRE 4 : ANALYSE DIFFERENTIELLE DE LA FECONDITE .....	45
4.1 Fécondité et état matrimonial .....	45
4.2 Fécondité et religion .....	46
4.3 Fécondité et nationalité .....	48
4.4 Fécondité et langue nationale parlée .....	49
4.5 Fécondité et statut d'handicap.....	50
4.6 Fécondité et niveau d'instruction .....	51
4.7 Fécondité et situation d'activité .....	52
4.8 Fécondité et catégorie socioprofessionnelle.....	54
4.9 Fécondité et statut dans la profession.....	55
4.10 Fécondité et niveau de vie des ménages .....	57
4.11 Vue d'ensemble.....	58
CHAPITRE 5 : TENDANCES DE LA FECONDITE .....	61
5.1 Evolution du niveau de la fécondité de 1983 à 2014 .....	61
5.1.1 Niveau national et variations selon le milieu de résidence .....	61
5.1.2 Variations selon la région administrative .....	62
5.2 Evolution du calendrier de la fécondité entre 1996 et 2014.....	63
5.2.1 Variations selon le milieu de résidence .....	63
5.2.2 Variations selon la région administrative .....	63
5.3 Vue d'ensemble.....	64
CHAPITRE 6 : LA FECONDITE DES ADOLESCENTES .....	65
6.1 Niveau national et variation selon le milieu de résidence .....	65
6.1.1 Fécondité actuelle .....	65
6.1.2 Fécondité passée .....	66
6.2 Variation selon la région administrative .....	67
6.2.1 Fécondité actuelle .....	67
6.2.2 Fécondité passée .....	69
6.3 Variation selon le niveau de vie.....	71
6.3.1 Fécondité actuelle .....	71

6.3.2	Fécondité passée .....	72
6.4	Vue d'ensemble.....	74
CHAPITRE 7: FECONDITE DES FEMMES AGEES DE 40 A 49 ANS .....		75
7.1	Niveau national et variation selon le milieu de résidence .....	75
7.1.1	Niveau et structure .....	75
7.1.2	Evolution de 1996 à 2014.....	75
7.2	Variation selon la région administrative.....	76
7.3	Variations selon le niveau de vie .....	78
7.4	Vue d'ensemble.....	78
CHAPITRE 8 : INFECONDITE .....		81
8.1	Situation au niveau national et selon le milieu de résidence .....	81
8.2	Infécondité régionale.....	82
8.2.1	Infécondité des femmes de 45 à 49 ans.....	83
8.2.2	Infécondité des femmes de 50 ans et plus .....	84
8.3	Infécondité différentielle.....	85
8.3.1	Infécondité selon l'état matrimonial .....	85
8.3.2	Infécondité selon la religion.....	86
8.3.3	Infécondité selon le niveau d'instruction.....	87
8.3.4	Infécondité selon le niveau de vie .....	88
8.3.5	Infécondité et statut d'handicap.....	89
8.4	Evolution de l'infécondité.....	90
8.5	Vue d'ensemble.....	92
CONCLUSION GENERALE .....		95
RECOMMANDATIONS .....		97
BIBLIOGRAPHIE.....		99
ANNEXE.....		101

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

---

**AMP:** Age Moyen à la Procréation

**ELEP:** Enquête Légère pour l'Évaluation de la Pauvreté

**ICN :** Indice Comparatif de Natalité

**INS :** Institut National de la Statistique

**ISF :** Indice Synthétique de Fécondité

**PIB:** Produit Intérieur Brut

**RGPH de 1983 :** Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1983

**RGPH de 1996:** Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996

**RGPH de 2014:** Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2014

**TBN :** Taux Brut de Natalité

**TBR :** Taux Brut de Reproduction

**TGFG:** Taux Global de Fécondité Générale

**TNR:** Taux Net de Reproduction





## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1. 1: Rapports de masculinité des naissances déclarées</b> .....	<b>32</b>
<b>Tableau 1. 2: Parités moyennes, équivalents de parités selon le milieu de résidence</b> .....	<b>33</b>
<b>Tableau 1. 3: Descendance moyenne du moment selon le milieu de résidence</b> .....	<b>33</b>
Tableau 2. 1 : Niveau comparé du taux brut (‰) et de l'indice comparatif (‰) de natalité par milieu de résidence .....	35
Tableau 2. 2 : Taux brut (‰), indice comparatif (‰) et rang par rapport à l'ICN par région administrative .....	35
Tableau 2. 3 : Evolution du taux brut (‰) et de l'indice comparatif (‰) de natalité entre 1996 et 2014 .....	36
Tableau 3. 1 : Taux de fécondité (‰) par groupe âge selon le milieu de résidence .....	37
Tableau 3. 2: Indicateurs de fécondité selon le milieu de résidence.....	37
Tableau 3. 3: Indicateurs de fécondité par région administrative.....	39
Tableau 3. 4 : Taux de fécondité (‰) par groupe d'âges et l'âge moyen à la procréation selon le milieu de résidence.....	40
Tableau 3. 5: Contribution (‰) à l'indice synthétique par groupe d'âges selon le milieu de résidence .....	41
Tableau 3. 6: Taux de fécondité (‰) par groupe d'âge et âge moyen à la procréation (AMP) selon la région administrative .....	41
Tableau 3. 7: Taux de fécondité (‰) par groupe d'âges, indice synthétique de fécondité (ISF) et l'âge moyen à la procréation (AMP) selon les régions naturelles .....	42
Tableau 3. 8 : Taux de fécondité (‰) par groupe d'âges, indice synthétique de fécondité (ISF) et l'âge moyen à la procréation (AMP) par préfecture .....	43
Tableau 4. 1Taux de fécondité (‰) par groupe d'âges, Indice Synthétique de fécondité (ISF) et Age moyen à la procréation (AMP) selon l'état matrimonial.....	45
Tableau 4. 2 : Taux de fécondité (‰) par groupe d'âges, Indice Synthétique de fécondité (ISF) et Age moyen à la procréation (AMP) selon la religion.....	47
Tableau 4. 3 Taux de fécondité (‰) par groupe d'âges, Indice Synthétique de fécondité (ISF) et Age moyen à la procréation (AMP) selon la nationalité.....	48
Tableau 4. 4 Taux de fécondité (‰) par groupe d'âges et l'indice Synthétique de fécondité (ISF) selon le statut d'handicap .....	51
Tableau 4. 5Taux de fécondité (‰) par groupe d'âges et l'indice Synthétique de fécondité (ISF) selon le niveau d'instruction de la femme.....	51
Tableau 4. 6 Taux de fécondité (‰) par groupe d'âges, Indice Synthétique de fécondité (ISF) et Age moyen à la procréation (AMP) selon la situation d'activité .....	53
Tableau 4. 7 :Taux de fécondité (‰) par groupe d'âges, Indice Synthétique de fécondité (ISF) et Age moyen à la procréation (AMP) selon la catégorie socioprofessionnelle .....	54
Tableau 4. 8 Taux de fécondité (‰) par statut dans la profession, Indice Synthétique de fécondité (ISF) et Age moyen à la procréation (AMP) selon le groupe d'âges .....	56
Tableau 4. 9 Taux de fécondité par niveau de vie selon le groupe d'âges (‰), indice synthétique de fécondité et âge moyen à la procréation .....	57
<b>Tableau 5. 1 : Evolution du taux global de fécondité générale (‰) entre 1983 et 2014 par milieu de résidence</b> .....	<b>61</b>
<b>Tableau 5. 2 : Evolution des taux spécifiques de fécondité (‰) par groupe d'âges entre 1983 et 2014 et l'indice synthétique de de fécondité</b> .....	<b>61</b>
<b>Tableau 5. 3 : Evolution de l'indice synthétique de fécondité (ISF) entre 1983 et 2014 et l'indice synthétique par milieu de résidence</b> .....	<b>62</b>
<b>Tableau 5. 4 : Evolution de l'indice synthétique de fécondité(ISF) entre 1996 et 2014 par région administrative</b> .....	<b>62</b>
<b>Tableau 5. 5 : Evolution de la distribution des taux de fécondité (‰) par groupe d'âges et âge moyen à la procréation (AMP) Selon le milieu de résidence entre 1996 et 2014</b> .....	<b>63</b>
<b>Tableau 5.6 : Evolution de l'âge moyen à la procréation (AMP) par région administrative entre 1996 et 2014</b> .....	<b>63</b>
Tableau 6. 1 Pourcentage et l'effectif des adolescentes (12-19 ans) ayant dans les douze derniers mois précédant le recensement et taux de fécondité par milieu de résidence et par groupe d'âges .....	65
Tableau 6. 2 Evolution des taux de fécondités (‰) des adolescentes (15-19 ans) et évolution de la contribution de celles-ci à l'indice synthétique de fécondité entre 1996 et 2014 par milieu de résidence .....	66
Tableau 6. 3 Pourcentage et l'effectif des adolescentes ayant déjà eu au moins un enfant né vivant par milieu de résidence selon groupe d'âge.....	66
Tableau 6. 4 Pourcentage et l'effectif des adolescentes ayant déjà eu au moins deux enfants nés vivant par milieu de résidence selon groupe d'âges.....	67
Tableau 6. 5 Pourcentage et l'effectif des adolescentes (12 à 19 ans ) ayant procréé dans les douze derniers mois précédant le recensement par région administrative et par groupes d'âges.....	67
Tableau 6. 6 Pourcentage et l'effectif des adolescentes (12 à 19 ans) ayant déjà eu au moins un enfant né vivant par région administrative et par groupes d'âges.....	69
Tableau 6. 7 Pourcentage des adolescentes (12 à 19 ans) ayant déjà eu au moins deux enfants nés vivants par région administrative et par groupes d'âges.....	70

Tableau 6. 8 Pourcentage et l'effectif des adolescentes (12 -19 ans ) ayant procréé dans les douze derniers mois précédant le recensement par niveau de vie et par groupes d'âges .....	71
Tableau 6. 9 Pourcentage et l'effectif des adolescentes (12 - 19 ans) ayant déjà eu au moins un enfant nés vivant par niveau de vie et par groupes d'âges.....	72
Tableau 6. 10 Pourcentage et l'effectif des adolescentes (12 à 19 ans) ayant déjà eu au moins deux enfants nés vivant par niveau de vie et par groupes d'âges .....	73
Tableau 7. 1 Pourcentage des femmes âgées 40-49 ans ayant procréé dans les douze derniers mois précédant le recensement et taux de fécondité par milieu de résidence et par groupes d'âges .....	75
Tableau 7. 2: Contribution (%) des femmes de 40-49 ans à l'évolution de l'indice synthétique de fécondité entre 1996 et 2014 par milieu de résidence.....	76
Tableau 7. 3: Proportion (%) des femmes de 40-49 ans ayant procréé dans les douze derniers mois précédant le recensement par région de résidence selon groupe d'âges .....	76
Tableau 7. 4 Proportion (%) des femmes de 40-49 ans ayant procréé dans les douze derniers mois précédant le recensement par niveau de vie selon groupe d'âges .....	78
Tableau 8. 1 : Proportions (%) de femmes de 15 ans et plus sans enfant ne vivant par groupe d'âge selon le milieu de résidence.....	81
Tableau 8. 2: Proportion (%) des femmes infécondes par région de résidence selon le groupe d'âge .....	82
Tableau 8. 3 : Proportions (%) des femmes de 15 ans et plus sans enfant ne vivant par groupe d'âge Selon l'état matrimonial .....	85
Tableau 8. 4 : Proportions (%) des femmes de 15 ans et plus sans enfant ne vivant par groupe d'âge selon la religion.....	86
Tableau 8. 5 : Proportions (%) des femmes de 15 ans et plus sans enfant ne vivant par groupe d'âge selon le niveau d'instruction de la femme .....	87
Tableau 8. 6 : Proportions (%) des femmes de 15 ans et plus sans enfant ne vivant par groupe selon le niveau de vie.....	88
Tableau 8. 7 : Proportions (%) des femmes de 15 ans et plus sans enfant ne vivant par groupe d'âge selon statut d'handicap .....	89
Tableau 8. 8 : Evolution de la proportion (%) des femmes de 15 ans et plus sans enfant né vivant par groupe d'âge selon le milieu de résidence entre 1996 et 2014.....	90

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1. 1: Répartition (%) des femmes selon l'âge et le milieu de résidence.....	30
Graphique 1. 2: Répartition (Effectif) des naissances des 12 derniers mois selon l'âge des mères.....	31
Graphique 1. 3: Répartition (Effectif) des naissances des 12 derniers selon le groupe d'âges des mères	31
Graphique 1. 4 : Rapports de masculinité des enfants nés vivants et des naissances des douze derniers mois par groupe d'âges des mères .....	32
Graphique 1. 5: Parités moyennes et équivalents de parités moyennes .....	33
Graphique 2. 1: Indice comparatif de natalité (‰) par région administrative .....	35
Graphique 3. 1: Taux de fécondité (‰) par groupe âge selon le milieu de résidence .....	38
Graphique 3. 2: Indice synthétique de fécondité (ISF) par région de résidence.....	39
Graphique 4. 1 : Indice synthétique de fécondité par état matrimonial.....	46
Graphique 4. 2: Age moyen à la procréation par état matrimonial .....	46
Graphique 4. 3: Indice Synthétique de Fécondité par religion .....	47
Graphique 4. 4: Age moyen à la procréation par religion .....	47
Graphique 4. 5 : Indice synthétique de fécondité par nationalité.....	48
Graphique 4. 6: Indice Synthétique de Fécondité (ISF) et langue nationale parlée.....	50
Graphique 4. 7 : Indice synthétique de fécondité par niveau d'instruction.....	52
Graphique 4. 8: Age moyen à la procréation par niveau d'instruction .....	52
Graphique 4. 9: Indice synthétique de fécondité(ISF) selon la situation dans l'activité .....	53
Graphique 4. 10 Age moyen à la procréation par situation d'activité.....	54
Graphique 4. 11 Indice synthétique de fécondité par grands groupes de professions .....	55
Graphique 4. 12 : Age moyen à la procréation par grands groupes de professions.....	55
Graphique 4. 13 : Indice synthétique de fécondité par statut dans la profession .....	56
Graphique 4. 14 : Age moyen à la procréation par statut dans la profession.....	57
Graphique 4. 15: Indice synthétique de fécondité par niveau de vie .....	58
Graphique 4. 16 : Age moyen à la procréation par niveau de vie.....	58
Graphique 5. 1 Evolution des taux spécifiques fécondité (‰) par groupe d'âges entre 1983 et 2014.....	62
Graphique 5. 2 Evolution de l'indice synthétique de fécondité (ISF) entre 1996 et 2014 par région administrative .....	63
Graphique 6. 1 Proportion (%) des adolescentes (12 à 19 ans) ayant procréé dans les douze derniers mois précédant le recensement par région administrative .....	68
Graphique 6. 2: Proportion des adolescentes (12 -19 ans) ayant déjà eu au moins un enfant né vivant par région administrative .....	69
Graphique 6. 3: Proportion (%) des adolescentes (12 à 19 ans) ayant déjà eu au moins deux enfants nés vivants par région administrative .....	70
Graphique 6. 4 Proportion (%) des adolescentes (12 -19 ans) ayant procréé dans les douze derniers mois précédant le recensement par niveau de vie .....	72
Graphique 6. 5: Proportion (%) des adolescentes (12 - 19 ans) ayant déjà eu au moins un enfant nés vivant par niveau de vie .....	73
Graphique 6. 6: Proportion (%) des adolescentes (12 à 19 ans) ayant déjà eu au moins deux enfants nés vivant par niveau de vie .....	74
Graphique 7. 1 Proportion (%) des femmes de 40-49 ans ayant procréé dans les douze derniers mois précédant le recensement par région de résidence .....	77
Graphique 7. 2: Proportion (%) des femmes de 40-49 ans ayant procréé dans les douze derniers mois précédant le recensement par niveau de vie .....	78
Graphique 8. 1 Proportions (%) des femmes de 15 ans et plus sans enfant ne vivant par groupe d'âge selon le milieu de résidence.....	82
Graphique 8. 2: Proportion (%) des femmes infécondes à 45-49 ans par région de résidence.....	83
Graphique 8. 3: Proportion (%) des femmes infécondes à 50 ans et plus par région de résidence .....	84
Graphique 8. 4 : Proportions (%) des femmes de 15 ans et plus sans enfant ne vivant par groupe d'âge Selon l'état matrimonial .....	86
Graphique 8. 5 : Proportions (%) des femmes de 15 ans et plus sans enfant ne vivant par groupe d'âge selon le niveau d'instruction .....	87
Graphique 8. 6 : Proportions (%) des femmes de 15 ans et plus sans enfant né vivant par groupe d'âge selon le niveau d'instruction .....	88
Graphique 8. 7 : Proportions (%) des femmes de 15 ans et plus sans enfant né vivant par groupe selon le niveau de vie.....	89
Graphique 8. 8 : Proportions (%) des femmes de 15 ans et plus sans enfant né vivant par groupe d'âge selon le statut d'handicap.....	90
Graphique 8. 9 : Evolution de la proportion (%) des femmes de 15 ans et plus sans enfant né vivant entre 1996 et 2014 en Guinée. ....	91
Graphique 8. 10 : Evolution de la proportion (%) des femmes de 15 ans et plus sans enfant né vivant entre 1996 et 2014 en milieu urbain. ....	92
Graphique 8. 11 : Evolution de la proportion (%) des femmes de 15 ans et plus sans enfant né vivant entre 1996 et 2014 en milieu rural .....	92



## LISTE DES CARTES

---

<b>Carte 3. 1 : Indice synthétique de fécondité (ISF) par région résidence.....</b>	<b>40</b>
<b>Carte 3. 2 : Age moyen à la procréation par région de résidence.....</b>	<b>42</b>
Carte 6. 1 Proportion (%) des adolescentes (12 à 19 ans) ayant procréé dans les douze derniers mois précédant le recensement par région administrative.....	68
<b>Carte 6. 2 Proportion (%) des adolescentes (12 à 19 ans) ayant déjà eu au moins deux enfants nés vivants par région administrative.....</b>	<b>71</b>
Carte 7. 1: Proportion (%) des femmes de 40-49 ans ayant procréé dans les douze derniers mois précédant le recensement par région de résidence .....	77
Carte 8. 1: Proportion (%) des femmes infécondes à 45-49 ans par région de résidence.....	83
<b>Carte 8. 2: Proportion (%) des femmes infécondes à 50 ans et plus par région de résidence.....</b>	<b>84</b>



## LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE

Tableau A.0 1 : Population résidente des ménages ordinaires par région .....	101
Tableau A.0 2 : Effectif des femmes 12-54 ans par milieu de résidences.....	101
Tableau A.0 3 : Effectif des femmes 12-54 ans par milieu de résidence avec naissances déclarées.....	101
Tableau A.0 4 : Effectif des femmes 12-54 ans par région.....	101
Tableau A.0 5 : Effectif des femmes 12-54 ans par région avec naissances déclarées .....	102
Tableau A.0 6 : Effectif des femmes 12-54 ans par région naturelle avec naissances déclarées .....	102
Tableau A.0 7 : Effectif des femmes 12-54 ans par préfecture avec naissances Voir déclarées.....	103
Tableau A.0 8 : Effectif des naissances observées 12 derniers mois par milieu de résidence .....	104
Tableau A.0 9 : Effectif des naissances observées 12 derniers mois par région .....	104
Tableau A.0 10 : Effectif des naissances observées 12 derniers mois par région naturelle .....	104
Tableau A.0 11 : Effectif des naissances vivantes totales par milieu de résidence .....	105
Tableau A.0 12 : Effectif des naissances observées 12 derniers mois par préfecture.....	106
Tableau A.0 13 : Effectif des naissances vivantes totales par milieu de résidence .....	107
Tableau A.0 14 : Effectif des naissances vivantes totales par région .....	107
Tableau A.0 15 : Effectif des naissances vivantes totales par région naturelle.....	108
Tableau A.0 16 : Effectif des naissances vivantes totales par préfecture (Voir suite) .....	109
Tableau A.0 17 : Effectif des naissances vivantes totales par préfecture (Suite 1).....	110
Tableau A.0 18 : Effectif des naissances vivantes totales par préfecture (Suite 2 et fin) .....	111
Tableau A2. 1 : Taux brut de natalité par région naturelle (Femmes 12-54 ans).....	112
<b>Tableau A2. 2 : Taux brut de natalité par préfecture (Femmes 12-54 ans) .....</b>	<b>112</b>
Tableau A3. 1 : Parités observées par région et par milieu de résidence en 2014.....	113
<b>Tableau A3. 2 : Parités observées par région naturelle en 2014 .....</b>	<b>113</b>
<b>Tableau A3. 3 : Parités observées par préfecture en 2014.....</b>	<b>114</b>
Tableau A4. 1 : Parités observées par état matrimonial selon le groupe d'âges .....	115
<b>Tableau A4. 2 : Parités observées par religion selon le groupe d'âges .....</b>	<b>115</b>
<b>Tableau A4. 3 : Parités observées par statut d'handicap selon le groupe d'âges.....</b>	<b>115</b>
<b>Tableau A4. 4 : Parités observées par niveau d'instruction selon le groupe d'âges .....</b>	<b>115</b>
<b>Tableau A4. 5 : Parités observées par niveau de vie selon le groupe d'âges .....</b>	<b>116</b>





## AVANT-PROPOS

Le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-3) a été réalisé du 1<sup>er</sup> mars au 2 avril 2014 sur toute l'étendue du territoire national. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS 2009-2015) et de la recommandation des Nations Unies invitant les pays à réaliser un recensement de la population au cours de la période 2005-2014.

L'opération a été financée par le Gouvernement, le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), l'Union Européenne (UE), la Banque Africaine de Développement (BAD) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Pour l'exécution de cette grande investigation statistique, l'Institut National de la Statistique (INS) a bénéficié de l'assistance technique des experts de l'UNFPA à toutes les étapes du processus. La Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA) a aussi apporté un appui technique pendant le traitement des données.

Les résultats définitifs du RGPH-3 ont été publiés par le Décret D/2015/229/PRG/SGG du 31 décembre 2015. Ils fournissent les effectifs de la population résidente par sexe selon les unités administratives (régions, préfectures, et sous-préfectures/ communes).

La présente publication fait partie d'une série de dix-sept (17) rapports qui ont été rédigés dans le cadre de l'analyse des données du RGPH-3. Ces rapports thématiques fournissent une analyse détaillée des caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la population guinéenne ainsi que ses conditions de logement en 2014. Il s'agit des rapports suivants :

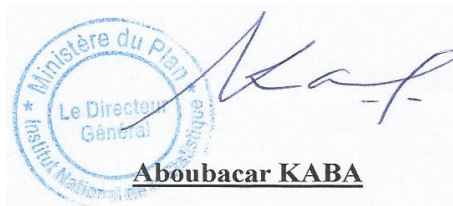
- |  |   |
|--|---|
| 1. Etat et structure de la population            | 10. Mesure et cartographie de la pauvreté           |
| 2. Etat matrimonial et nuptialité                | 11. Situation des femmes                            |
| 3. Fécondité                                     | 12. Situation des enfants et des jeunes             |
| 4. Mortalité                                     | 13. Situation des personnes âgées                   |
| 5. Migration                                     | 14. Situation des personnes vivant avec un handicap |
| 6. Caractéristiques des ménages                  | 15. Perspectives démographiques                     |
| 7. Caractéristiques des habitations              | 16. Perspectives démographiques                     |
| 8. Caractéristiques économiques de la population | 17. Evaluation de la qualité des données            |
| 9. Scolarisation, alphabétisation et instruction |   |

Par rapport aux recensements de 1983 et 1996, les données du RGPH-3 ont fait l'objet d'une analyse plus approfondie pour satisfaire aux demandes multiples et variées des utilisateurs de données. En outre, une étude spécifique portant sur l'évaluation de la pauvreté des ménages à partir des données du RGPH-3 a été réalisée. Le RGPH-3 a permis aussi de mettre en place une base de sondage actualisée pour l'échantillonnage des futures enquêtes auprès des ménages. Un fichier des localités ou fichier villages est en cours de finalisation.

Tous les produits issus du RGPH-3 seront diffusés à travers le site de l'INS ([www.stat-guinee.org](http://www.stat-guinee.org)) afin de satisfaire les besoins de l'ensemble des utilisateurs de données de population.

Aux termes des travaux du RGPH-3, je remercie l'ensemble des partenaires au développement qui ont bien voulu accompagner le Gouvernement dans ce processus. Je remercie également les autorités administratives à tous les niveaux et l'ensemble de la population pour leur collaboration pendant la phase du dénombrement. Je remercie enfin tous les cadres du Bureau Central du Recensement (BCR), des Directions Régionales et Préfectorales du Plan et de la Statistiques et des autres départements ministériels, notamment du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de cette opération. Que le personnel de terrain (agents recenseurs, chefs d'équipes, contrôleurs, superviseurs et coordonnateurs) trouve ici l'expression de ma profonde reconnaissance pour les efforts fournis.

Le Directeur Général de l'INS



**Aboubacar KABA**



**SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS**

Région et milieu de résidence	TBN(‰)	TGFG (‰)	ISF	AMP	TBR	% adolescentes ayant procréé au cours des 12 derniers mois	% femmes âgées de 40 à 44 ans ayant procréé au cours des 12 derniers mois
Urbain	34,5	128,9	4,5	31,3	2,2	4,1	5,2
Rural	42,4	177,2	5,9	29,5	2,9	8,1	5,5
Boké	40,5	163,1	5,4	29,6	2,6	7,2	5,0
Conakry	34,6	123,7	3,9	31,8	1,9	3,4	5,4
Faranah	38,8	163,9	5,5	29,5	2,7	7,0	5,1
Kankan	47,6	208,5	6,8	30,1	3,3	9,4	6,7
Kindia	41,6	164,3	5,5	30,1	2,7	7,1	5,7
Labé	35,5	143,7	4,9	29,8	2,4	5,4	4,4
Mamou	33,5	137,7	4,8	29,8	2,3	4,9	4,4
N'Zérékoré	38,6	154,0	5,2	29,9	2,5	6,8	5,4
Ensemble	39,7	159,2	5,3	30,2	2,6	6,5	5,4



## INTRODUCTION GENERALE

---

La croissance de la population encore très élevée en général et en Guinée en particulier, est la résultante de trois principales composantes à savoir la natalité, la mortalité et les mouvements migratoires. Ses conséquences peuvent être préjudiciables pour le développement d'un pays surtout sur sa dimension sociale et celle du bien-être et de la qualité de la vie. A titre d'exemple, en ce qui concerne la natalité, la maternité précoce, les grossesses répétées et rapprochées peuvent nuire à la santé de la femme et de l'enfant et limiter les possibilités d'épanouissement social et économique de la femme. La connaissance des niveaux et tendances de chacune de ses composantes est donc indispensable pour l'élaboration de la politique de développement et d'aménagement du territoire d'un pays. C'est pourquoi la collecte des données sur ces trois composantes au cours d'un recensement, qui est une opération d'envergure nationale, et leur analyse est une nécessité. L'un des objectifs du troisième recensement de la population et de l'habitat de 2014 visait en effet à « saisir les mouvements naturels et migratoires ». L'étude du thème « Natalité et fécondité » s'inscrit ainsi en droite ligne de cet objectif du 3ème RGPH.

Par ailleurs l'analyse des données collectées sur la fécondité lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014 et la comparaison avec les résultats des opérations similaires passées permettent de situer le niveau et les tendances de ce phénomène. Les indicateurs y afférents constituent des outils indispensables pour la conception, la formulation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques, projets et programmes de Santé de la Reproduction.

L'objectif général de cette étude est de contribuer à l'amélioration de la connaissance de la fécondité et de ses déterminants proches en Guinée. De manière spécifique, il s'agira :

- a) d'estimer le niveau de la natalité et de la fécondité,
- b) de déterminer la structure et l'intensité de la fécondité,
- c) de mesurer le calendrier de la fécondité,
- d) d'analyser les facteurs et les variations temporelles de la fécondité,
- e) de mesurer l'ampleur de l'infécondité,
- f) et d'appréhender la fécondité des personnes potentiellement à risque (adolescentes de 12-19 ans et femmes âgées de 40- 49 ans).

La présente étude comporte huit chapitres à savoir :

- i. Contexte et aspects méthodologiques,
- ii. Natalité,
- iii. Niveau et structure de la fécondité,
- iv. Fécondité différentielle,
- v. Tendances de la fécondité,
- vi. Fécondité des adolescentes,
- vii. Fécondité des femmes âgées de 40 à 49 ans,
- viii. Infécondité



## CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

L'objectif de ce chapitre est de présenter les aspects contextuels et méthodologiques pouvant permettre de mieux comprendre les résultats de l'analyse thématique sur la natalité et la fécondité en Guinée à partir des données du RGPH3. Il est structuré en deux sections, à savoir le contexte et les aspects méthodologiques de l'étude.

### 1.1 Contexte de l'étude

Dans ce contexte, sont pris en compte le cadre de vie de la population, le contexte socioculturel, le contexte politique et institutionnel, le contexte socio-économique et le contexte démographique.

#### 1.1.1 Contexte politique

##### 1.1.1.1 Politique de population

L'évolution de la population a retenu l'attention des plus hautes autorités dès les années 1970 et en 1979 une Commission Nationale de Population a été instaurée par décret. Cette Commission Nationale de Population a été restructurée en 1996 et renommée Commission Nationale de Population et des Ressources Humaines (CNPRH) et placée sous la présidence du Ministre en charge du plan. La vice-présidence est assurée par le Ministre des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfance. La commission regroupe désormais les départements s'occupant essentiellement des questions de population. La CNPRH est appuyée par un Secrétariat Permanent créé au sein du ministère du Plan et de la Coopération Internationale.

La première Déclaration de Politique de Population a été adoptée en mai 1992, avant la restructuration de la CNPRH. Cette politique de population avait pour objectif fondamental la valorisation des ressources humaines à travers des actions visant à réaliser un équilibre entre la population et les ressources disponibles. Elle affichait 14 objectifs spécifiques portant sur : l'intégration des variables démographiques dans les programmes socio-économiques ; la réduction des taux de natalité et de mortalité ; l'urbanisation et la migration ; l'alimentation ; l'éducation et le capital humain ; l'habitat ; l'environnement ; le genre ; les groupes vulnérables et le développement régional équilibré. Aucun objectif spécifique quantitatif n'était alors précisé, du fait du manque de données car, à l'époque, aucune enquête de type DHS n'avait encore été réalisée en Guinée.

Compte tenu des recommandations de l'Opération Nationale d'Évaluation des Programmes de Population et de celles de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement qui s'est tenue au Caire en 1994, la déclaration de 1992 a été révisée en 1996. Cette deuxième déclaration prend en compte les interrelations existant entre variables démographiques, facteurs sociaux, économiques et culturels. Elle repose sur la reconnaissance des droits des individus, des couples et des groupes sociaux tels que définis par la Loi Fondamentale du pays. Elle comporte six orientations, à savoir :

- la maîtrise de la croissance démographique afin qu'elle ne constitue pas une contrainte pour le développement socio-économique et que la pression sur les ressources soit atténuée ;
- l'amélioration du statut de la femme afin qu'elle contribue plus activement au développement socio-économique ;
- la promotion de l'Information, Éducation et Communication (IEC) en matière de population ;
- l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables ;
- la protection et la préservation de l'environnement afin de garantir aux futures générations un avenir décent ;
- l'amélioration des capacités institutionnelles et techniques des services chargés de la collecte, de l'analyse et de l'intégration des données démo et socio-économiques.

Pour mettre en œuvre ces orientations, un Programme National d'Actions en matière de population (PNA) a été élaboré pour la période 2005-2009 avec l'appui de l'UNFPA. Ce programme retrace les objectifs spécifiques de la politique de population et fixe les objectifs quantitatifs suivants :

- réduire de 35 % d'ici l'an 2010 l'Indice Synthétique de Fécondité, notamment par le biais de l'amélioration des connaissances sur la mortalité et la morbidité, la lutte contre la mortalité maternelle et néonatale et le développement de l'accès aux services de qualité en santé de la reproduction ;
- faire passer l'espérance de vie de 48,5 ans en 1991 à 60 ans en 2010.
- Six sous-programmes ont été formulés pour atteindre les objectifs affichés par la Déclaration de Politique de 1996. Il s'agit des sous-programmes suivants :
- Amélioration des connaissances en matière de population ;
- Population, éducation et environnement ;
- Amélioration de la santé de la reproduction ;
- Infections Sexuellement Transmissibles et VIH/sida ;
- Communication en matière de population.

Le deuxième PNA, couvrant la période 2005-2009, a permis d'intégrer les questions de population et du genre dans les politiques sectorielles de la jeunesse, de l'urbanisme, de l'environnement, de la santé et de la promotion féminine. De même, courant 2010, une étude de la population guinéenne visant à identifier les obstacles majeurs à la mise en œuvre de politiques et programmes en matière de population et à mieux appréhender l'impact de la variable démographique sur les secteurs du développement a été organisée.

#### 1.1.1.2 Politique de santé

La politique sanitaire de la Guinée a connu une profonde mutation à partir de 1984 avec l'avènement de la 2ème République. En effet, c'est à partir de cette année que le pays s'est engagé dans un vaste programme de réformes de son système de santé sous l'impulsion de l'OMS et de la Banque mondiale, abandonnant progressivement le système de santé populaire fondée sur « l'Accès aux soins de santé pour tous et à moindre coût » qui prévalait sous la première République. De nombreux actes politiques ont été posés dont les plus importants sont : la conférence nationale de la santé tenue en juillet 1984 qui a défini les grands axes de la politique sanitaire en optant pour les Soins de Santé Primaires (SSP) comme axe stratégique. Le programme de Soins de Santé Primaires a été ainsi lancé sur le terrain en 1988, suite à l'élaboration de la « Politique générale de la santé et du Plan de développement sanitaire 1987-1991. Le programme de réforme hospitalière engagée en 1990 est venu compléter le dispositif de l'organisation sanitaire. L'amélioration de la disponibilité et l'accessibilité des infrastructures de soins attendue se fait toujours attendre. Le forum national de la santé organisé en 1997 dans le but d'améliorer davantage les performances du système a permis de constater un manque de vision à long et moyen terme.

Pour remédier à cette situation, le forum a recommandé l'élaboration d'un plan stratégique national de développement sanitaire. Ce plan stratégique a été bâti sur les forces, les faiblesses et les opportunités actuelles du système de santé à l'horizon 2010. Il constitue la base des plans triennaux glissants plus détaillés qui sont mis en œuvre à travers des plans annuels opérationnels. Les principales orientations stratégiques retenues sont :

- La réduction de la morbidité-mortalité dans les groupes vulnérables ;
- La mise en place des structures sanitaires délivrant le Paquet Minimum d'Activités (PMA) ;
- La gestion efficace et efficiente des ressources et des structures sanitaires.



Le système de santé en Guinée comprend le secteur public qui est géré par le ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, le secteur parapublic géré par des organismes publics qui ne sont pas rattachés au ministère de la Santé, le secteur privé lucratif et le secteur confessionnel. Comme dans beaucoup de pays africains, le secteur public est dominant par son personnel et son équipement.

Le défi à relever pour améliorer la situation sanitaire actuelle de la population est important mais si la politique de décentralisation de plus en plus poussée prônée par les nouvelles autorités est menée à son terme, elle devrait transformer radicalement et positivement le système de santé en Guinée. Cela ne peut se traduire que par une série de mesures légales et réglementaires. Au titre de ces mesures, il a été décidé l'application de la gratuité des soins obstétricaux (CPN, césarienne et accouchement), la distribution à base communautaire des contraceptifs, l'enseignement de la SR dans les écoles et à la Faculté de Médecine, la création de l'institut de perfectionnement du personnel de santé (IPPS), l'extension des sites PTME dans le cadre de l'Initiative de la Transmission Mère-Enfant du VIH, l'intégration effective des soins après avortement dans les hôpitaux préfectoraux et régionaux, la création des centres de nutrition thérapeutiques dans les centre de santé et dans les hôpitaux, la décentralisation du centre de transfusion sanguine dans les préfectures et dans les régions et le renforcement des capacités des prestataires, l'utilisation des nouvelles molécules en matière de traitement préventif intermittent (TPI) et la distribution des Moustiquaire Imprégnées d'Insecticide à Longue Durée d'Action (MIILDA), la signature de l'accord de convention de la sécurisation des produits de santé avec la Pharmacie Centrale de Guinée (PCG) et le repositionnement de la planification familiale et de la nutrition etc.

### 1.1.2 Contexte géographique

Pays côtier, la Guinée est située dans la partie occidentale du continent africain, à mi-chemin entre l'Équateur et le Tropique de Cancer (7° 30' et 12 degré 30' de latitude nord et 8° degré et 15 degré de longitude Ouest). Elle est limitée à l'ouest par la Guinée Bissau et l'Océan Atlantique, au nord par le Sénégal et le Mali, à l'est par la Côte d'Ivoire et au sud par la Sierra Léone et le Libéria et couvre une superficie de 245 857 Km<sup>2</sup>.

Du point de vue géo-écologique, la Guinée est subdivisée en quatre régions naturelles assez bien distinctes et homogènes. Elle doit cette originalité à son milieu naturel qui se caractérise par des contrastes climatiques, des barrières montagneuses et l'orientation des reliefs qui se combinent pour donner à chaque région des particularités du point de vue climat, sol, végétation et mode de vie des populations.

**La Basse Guinée** ou Guinée maritime constitue le bassin alluvionnaire des rivières côtières. Située dans la partie ouest du pays, elle est large de 150 km et s'étale le long de l'Océan Atlantique sur environ 300 Km de côte. Elle couvre près de 44 000 Km<sup>2</sup>. Son climat est influencé par la mousson alizé maritime qui apporte d'abondantes précipitations sur la côte. La pluviométrie moyenne est partout supérieure à 1 800 mm, atteignant quelque fois 3 000 mm à Conakry. Les températures sont constamment élevées tout au long de l'année. La région est arrosée par de nombreux cours d'eau issus des versants occidentaux des massifs foutaniens. Ces cours irriguent de larges plaines propices à la culture du riz et offrent d'importantes potentialités énergétiques en amont. Le sous-sol est riche en gisements de bauxite exploités par des sociétés industrielles telles que la Compagnie de Bauxite de Guinée (CBG) à Boké, la Compagnie de Bauxite de Kindia (CBK) à Kindia et la Compagnie RUSAL à Fria. À cause de l'abondance des précipitations, la Basse Guinée est le domaine par excellence des cultures vivrières et des cultures de rentes (banane, ananas et palmier à huile). La proximité de l'Océan Atlantique favorise la pêche artisanale et l'aménagement de grands ports commerciaux et miniers (Conakry, Kamsar et Bentley en projet) et de nombreux débarcadères tout au long de la côte. Les énormes atouts de développement dont dispose cette région sont cependant très peu exploités.

**La Moyenne Guinée** ou Fouta Djallon est une région de plateaux et de montagnes dont le point culminant est le mont Loura à Mali (1 538 m). Ce massif est entaillé de vallées, de plaines et de dépressions intérieures. Les sols fortement dégradés sont progressivement remplacés par des bowé ce qui rétrécit l'étendue des terres agricoles. Du fait que de nombreux cours d'eau y prennent leur source, cette région est appelée « Château d'eau de l'Afrique de l'Ouest ». Le climat tropical y est modifié en micro climat de montagne. Les précipitations y sont très peu abondantes. C'est une zone de pâturage, d'agrumes et de cultures potagères. Depuis quelques années, la dégradation du milieu a poussé les éleveurs à étendre la transhumance jusqu'en Basse Guinée (Boké, Boffa et Forécariah), alors qu'au départ elle était pratiquée entre les hauts plateaux en saison pluvieuse et dans les dépressions en saison sèche. À cause de son relief montagneux et de l'ampleur de la dégradation de son écosystème, la Moyenne Guinée est la région la plus pauvre du point de vue agricole.

**La Haute Guinée** est une région de savanes et de plateaux. Le Niger et ses affluents y ont entaillés des plaines humides en terrasses très favorables à la riziculture inondée. Du point de vue du climat, c'est la région la plus aride de la Guinée. Les précipitations varient entre 1 200 et 1 800 mm par an. La saison sèche dure de 7 à 8 mois et les températures moyennes y sont relativement élevées pendant presque toute l'année. Les maxima dépassent parfois 40° C pendant les mois de mars et avril. La végétation est jalonnée par de minces galeries forestières. Malgré l'existence de vastes plaines fluviales favorables à la culture du riz, la Haute Guinée n'a pas une agriculture prospère à cause d'épisodes fréquents de sécheresse. Elle est, par contre, une zone privilégiée de pêche fluviale et favorable à l'élevage. L'exploitation artisanale de l'or et du diamant est une activité traditionnelle des populations de cette région. Mais depuis quelques années, la Société aurifère de Guinée (SAG) et la Société Minière de Dinguiraye (SMD) effectuent l'exploitation industrielle de l'or et du diamant.

**La Guinée Forestière** doit son nom à la forêt humide qui couvrait la majeure partie de son territoire. Cette forêt a été progressivement détruite au fil du temps. On ne la retrouve plus que sous forme d'îlots sur les sommets montagneux (Nimba, Ziama) et le long des cours d'eau. Le relief de la Guinée Forestière est entièrement dominé par la dorsale guinéenne sur laquelle se juxtaposent des massifs élevés aux versants souvent abrupts dont le point culminant est le mont Nimba à Lola (1 752 m). Son climat est de type subéquatorial avec des précipitations abondantes et quasi régulières tout au long de l'année (environ 8 à 9 mois). La pluviométrie moyenne annuelle varie entre 1 800 et 2 300 mm La température est douce tout le long de l'année et oscille autour de 25° C. La forêt dense et humide favorise la formation et la conservation des sols relativement épais, mais très sensible à l'érosion à cause du relief. Cette région est le domaine des cultures vivrières et des cultures industrielles (café, thé, cacao, palmier à huile hévéa etc.). La Guinée Forestière est une zone privilégiée de l'exploitation du bois. L'exploitation des riches gisements de fer du mont Nimba est en cours de négociation.

### 1.1.3 Contexte démographique

Le niveau de fécondité de la Guinée reste l'un des plus élevés de la sous-région avec un ISF de 5,1 enfants par femme en 2012 (Guinée, EDS, 2012). Le nombre idéal moyen d'enfants par femme (5,8) est supérieur à l'Indice Synthétique de Fécondité, ce qui traduit l'attachement à une descendance nombreuse. Les femmes guinéennes entrent en vie nuptiale, sexuelle et féconde de façon précoce. A l'âge de 15-19 ans, 31,6% des femmes sont mariées et 66,1% le sont à 20-24 ans (Guinée, EDS, 2012). Quant à l'entrée en vie sexuelle, avant d'atteindre 15 ans, 30 % des femmes de 25-49 ans avaient déjà eu des rapports sexuels et cette proportion est de 82 % avant d'atteindre 20 ans. L'âge médian aux premiers rapports sexuels chez les femmes de 25-49 ans est estimé à 16,4 ans (Guinée, EDS, 2012).

De même, 34,3% des femmes ont commencé leur vie féconde entre 15-19 ans : 28,0% sont déjà mères et 6,4% sont enceintes pour la première fois (Guinée, EDS, 2012). Cette forte fécondité du moment des femmes guinéennes s'explique par plusieurs raisons. Non seulement les femmes guinéennes commencent leur vie procréative très tôt mais elles la poursuivent aux âges tardifs et

parfois à des intervalles trop rapprochés. A l'EDS de 2012, les naissances survenues à 18-23 mois de la précédente concernent 10,2%. S'agissant des descendance nombreuses, 10,6% des femmes de 45-49 ans ont eu 10 enfants et plus. Par ailleurs, compte tenu de l'entrée précoce et de la sortie tardive des femmes en vie procréatrice, la contribution importante de la fécondité des adolescentes et des femmes âgées de 35 ans et plus est importante. Il faut noter aussi la faiblesse de la prévalence contraceptive qui n'est que de 6% en 2012. La population est en majorité jeune, ce qui constitue un potentiel de croissance de la population dans l'avenir.

#### 1.1.4 Contexte économique

La situation économique de la Guinée en 2014 est marquée par la persistance de la pauvreté. En effet, les données de l'ELEP 2012 (Enquête Légère pour l'Évaluation de la Pauvreté) indiquent que 55,2 % de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté. La croissance économique est estimée à 1,1 % alors qu'elle était de 2,3% en 2013. Les recettes courantes exprimées en pourcentage du Produit Intérieur Brut (PIB) ont baissé de 17,9 % à 16,8 %. Quant aux dépenses courantes, elles ont baissé, passant de 15,7 % du PIB en 2013 à 15,1 % du PIB en 2014, du fait de l'instauration de l'unicité de caisse. Le besoin en financement est estimé à 0,0 % du PIB contre la même valeur en 2013.

Le taux d'inflation en glissement est estimé à 9,0 % en 2014 contre 10,5 % en 2013. Le taux de dépréciation de la monnaie est 3,8% contre 1,2 en 2013.

Dans pareilles circonstances économiques, l'augmentation de la population accentuerait les difficultés. Il s'agira notamment d'une discordance entre tendances démographiques et le développement socio-économique. Il se posera une série de problèmes entre croissance démographique et les besoins dans certains secteurs<sup>1</sup>. Cette tendance est un facteur de hausse de la fécondité comme l'atteste les résultats obtenus par Schoumaker dans son article « Pauvreté et fécondité en Afrique subsaharienne<sup>2</sup> ». Pour lui, dans l'ensemble, les femmes les plus pauvres ont plus d'enfants, se marient plus jeunes et utilisent moins la contraception moderne. La pauvreté constitue, par conséquent, un frein à la baisse de la fécondité.

L'aspect du niveau de vie des ménages est pris en compte dans l'analyse différentielle de la fécondité à le quintile de pauvreté. Les résultats de l'EDS de 2012 révèlent que la fécondité des femmes est variable selon cet indicateur. L'ISF est plus élevé chez les femmes qui vivent dans des ménages les plus pauvres (6,5 enfants par femme) et chez celles des ménages pauvres (5,5 enfants par femme) que chez les femmes vivant dans des ménages riches (4,8 enfants par femme) et chez celles des ménages les plus riches (3,4 enfants par femme).

#### 1.1.5 Contexte socioculturel

Les systèmes familiaux se caractérisent par la diversité de leur mode de filiation, tantôt patrilinéaire, tantôt matrilinéaire, de sorte que chaque individu se trouve inclus dans la trame qui le lie aux autres par des connexions généalogiques. Dans les sociétés traditionnelles guinéennes, les parents jouent un rôle important dans le choix des conjoints : ce sont eux qui choisissent généralement des conjoints pour leurs enfants, ou donner un avis critique à propos de la personne choisie par l'enfant ou à propos de la famille de celle-ci.

Le mariage est dans la plupart de ces sociétés le lieu par excellence de la reproduction. Il permet, entre autres, de légitimer les enfants et de tisser des alliances avec d'autres familles. En plus de la procréation et de la vie en couple, le mariage permet aux époux de s'émanciper, de devenir un homme et/ou une femme, et être respecté dans la société (Y. Charbit et al., 1985).

<sup>1</sup> Entre autres Croissance démographique et agriculture, emploi, urbanisation, couverture sanitaire, besoins en matière d'éducation, dégradation de l'environnement.

<sup>2</sup> Article paru dans « Etude de la population africaine, supplément A, Volume 19 », 2005.

Les données du RGPH de 1996 indiquent que le mariage est le principal cadre de la procréation. Il est aussi précoce, 18,3 ans chez les femmes. Plus de la moitié des adolescentes 15-19 ans sont déjà mariées (52,6%). A 35-39 ans, presque toutes les femmes sont déjà mariées (99%). Autrement dit, à cet âge, toutes les femmes sont exposées au risque de procréation. La polygamie est par ailleurs une pratique courante. En 1996, plus de 35% d'hommes mariés étaient polygames.

Très peu de femmes en âge de procréer vivent en dehors d'une union. La proportion d'unions qui se dissolvent est faible, 3,6% de femmes de 25-29 ans divorcées en milieu urbain contre 2,5% en milieu rural. Cela peut s'expliquer par la réprobation du divorce et le remariage rapide (RGPH de 1996).

C'est parmi les femmes que l'analphabétisme est le plus répandu : 76,3% des femmes ne savent ni lire ni écrire. Le niveau d'instruction est l'une des variables qui influencent positivement l'âge au premier mariage. Cette association s'explique par le nombre d'années passées à l'école. La scolarisation influence aussi les comportements post-partum, l'utilisation de la contraception, etc., et agit donc indirectement sur la fécondité.

La religion constitue un autre facteur susceptible d'expliquer le niveau de la fécondité en Guinée. L'islam est la principale religion dans le pays. Selon, le RGPH de 1996, 86,8% de la population guinéenne sont musulmans. Cette prédominance de l'islam influence, à n'en pas douter, la fécondité des guinéennes.

## 1.2 Aspects méthodologiques

Dans les aspects méthodologiques, il sera défini les concepts, les méthodes de calcul de certains indicateurs et la population de référence. Une synthèse sur l'évaluation de la qualité des données sera faite et on présentera la méthode d'ajustement de ces données).

### 1.2.1 Définitions des concepts et méthode de calcul des principaux indicateurs

#### - Définition des concepts

##### ✓ Naissance vivante

Est considérée comme une naissance vivante, tout enfant ayant présenté un signe quelconque (Cris, battement de cœur...) de vie à la naissance, même s'il est décédé par la suite.

##### ✓ Natalité

La natalité désigne la fréquence des naissances vivantes au sein de la population au cours d'une année.

##### ✓ Fécondité

Elle désigne la fréquence des naissances au sein des femmes en âge de procréer c'est-à-dire celles âgées de 15 - 49 ans en général et 12-49 ans dans le cas de la Guinée.

##### ✓ Fécondité différentielle

Elle désigne les différences de fécondité entre sous-groupes d'une population.

##### ✓ Infécondité

L'Infécondité est l'absence de naissance vivante qui peut être due à l'incapacité pour la femme de concevoir ou d'amener à terme le produit de la conception.

##### ✓ Fécondité à très hauts risques

Dans cette étude, le terme fécondité à hauts risques désigne la maternité des adolescentes (12-19 ans) et des femmes âgées de 40-49 ans appartenant aux deux générations extrêmes concernées par la vie féconde. Nous savons en général que la maternité comporte des risques. Cependant, ces risques sont plus élevés chez certaines catégories de femmes en âge de procréer notamment les plus jeunes et les plus âgées. Ces deux groupes d'âges présentent un intérêt particulier en ce sens que les enfants nés des mères jeunes ou très âgées courent généralement plus de risque de décéder que

ceux nés des mères de 20 à 39 ans. En outre, les accouchements précoces ou tardifs augmentent le risque de décéder chez les femmes concernées.

✓ **Fécondité des adolescentes**

Les adolescentes désignent des filles qui ont un âge compris entre 12 et 19 ans. La fécondité des adolescentes désigne l'occurrence de naissance vivante au sein des femmes âgées de 12 à 19 ans.

✓ **Population de référence**

La population de référence est constituée des femmes en âge de procréer, c'est-à-dire la population féminine âgée de 15-49 ans. Mais, selon le cas, on s'intéressera à la fécondité de la sous-population des adolescentes âgées de 12-19 ans, à la fécondité de la sous-population des femmes âgées de 40-49 ans pour étudier la fécondité à très hauts risques ou à la population des femmes de 15 ans et plus pour l'analyse de l'infécondité.

- **Présentation des indicateurs**

✓ **Taux brut de natalité (TBN)**

Il indique le nombre moyen de naissances vivantes annuelles pour 1000 habitants.

Il est obtenu en rapportant les naissances des douze derniers mois à l'effectif de la population résidente.

$$\text{TBN} = \frac{\text{Naissances vivantes totales des 12 derniers mois}}{\text{Population résidente totale au RGPH 2009}} \times 1000$$

✓ **Indice Comparatif de Natalité (ICN)**

Utilisé à la place du taux brut de natalité pour les comparaisons dans le temps et dans l'espace, il représente la moyenne pondérée des taux de fécondité par âge, les coefficients de pondération étant la structure par âge d'une population considérée comme « population type », c'est-à-dire la population de la Guinée en 2014. Les naissances sont rapportées à la population féminine, le tout multiplié par 1000.

✓ **Taux Global de Fécondité Générale (TGFG)**

Il désigne le nombre de naissances vivantes pour 1000 femmes en âge de procréer c'est-à-dire les femmes âgées de 15 - 49 ans révolus. Il est obtenu en rapportant les naissances des 12 derniers mois à l'effectif des femmes âgées de 15 - 49 ans révolus.

$$\text{TGFG} = \frac{\text{Naissances vivantes des 12 derniers mois}}{\text{Population féminine âgée de 15 - 49 ans}} \times 1000$$

✓ **Taux de Fécondité par âge (TF(x, x+a))**

Il indique le nombre de naissances vivantes chez les femmes par âge ou groupe d'âges pour 1000 femmes en âge de procréer, c'est-à-dire, les femmes âgées de 15-49 ans révolus. Il est obtenu pour un groupe d'âges donné de femmes âgées de 15 -49 ans, en rapportant les naissances vivantes des 12 derniers mois à l'effectif du même groupe d'âges.

$$\text{TF}(x, x+a) = \frac{\text{Naissances vivantes (x,x+a) des 12 derniers mois}}{\text{Population féminine (x,x+a)}} \times 1000$$

✓ **Indice synthétique de fécondité (ISF)**

C'est le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait mis au monde une femme arrivée à la fin de sa vie féconde, si elle connaissait à chaque âge, les taux de fécondité observés au cours des 12 derniers. Il est obtenu en faisant la somme des taux de fécondité par âge observé au cours des 12 derniers mois.

$$\text{ISF} = \sum_{15}^{49} a \times \frac{\text{Naissances vivantes (x,x+a) des 12 derniers mois}}{\text{Population féminine (x,x+a)}} \times 1000$$

✓ **Parité moyenne (PM)**

Il indique le nombre moyen d'enfants nés vivants par âge ou par groupe d'âges quinquennaux des femmes âgées de 15 - 49 ans à un moment de leur vie féconde. Il est obtenu en faisant le rapport du nombre d'enfants nés vivants de chaque groupe d'âge par l'effectif de la population féminine du même âge ou groupe d'âge.

$$PM = \frac{\text{Ensemble des naissances vivantes } (x, x+a)}{\text{Population féminine } (x, x+a)}$$

✓ **Descendance finale (Df)**

Elle indique le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme à 50 ans.

✓ **Taux brut de reproduction (TBR)**

Il indique le nombre moyen de filles par femme d'une génération fictive de femmes soumises aux conditions actuelles de la fécondité en ne tenant pas compte de la mortalité.

$$TBR = (1-t_m) \times \sum_{15}^{49} a * f(x, x+a) \text{ avec } t_m = \text{taux de masculinité à la naissance qui est égal à } 0,512$$

✓ **Taux net de reproduction (TNR)**

Il indique la descendance finale en filles d'une génération fictive de femmes soumises aux conditions actuelles de la fécondité en tenant compte de la mortalité.

$$TNR = TBR \times S_{30} \text{ où } S_{30} \text{ est la probabilité de survie à 30 ans.}$$

✓ **Taux de masculinité à la naissance**

C'est le rapport entre le nombre de naissances des garçons survenues au cours des douze derniers mois et le nombre total de naissances de deux sexes survenues au cours des douze derniers mois.

✓ **Age moyen à la maternité (AMP)**

L'âge moyen à la procréation résume le calendrier de la fécondité des femmes en âge de procréer. Il est obtenu en faisant le rapport de la somme des naissances vivantes des 12 derniers mois multipliée par le centre des classes des groupes d'âges par la somme des naissances vivantes des 12 derniers mois.

$$AMP = \frac{\sum_{15}^{49} f(x, x+5)(x+0,5)}{\sum_{15}^{49} f(x, x+5)}$$

- **Quelques indicateurs retenus pour l'évaluation de la qualité des données**

✓ **Rapport de masculinité**

Il mesure le nombre d'hommes pour 100 femmes. Il est calculé en rapportant l'effectif des hommes à celui des femmes.

Le rapport de masculinité doit être compris entre 102 et 107 et ne doit pas croître avec l'âge (exclus le groupe d'âges 15-19 ans). On s'attend ainsi à une courbe de rapports de masculinité assez régulière marquée par des variations de faibles amplitudes. Le rapport de masculinité est généralement plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural du fait de l'émigration sélective des hommes vers les villes. Toutefois, si à la naissance, il survient plus de garçons que de filles, par la suite le rapport de masculinité s'inverse en faveur des filles sous l'effet différencié de la mortalité par sexe.

$$RM = \frac{\text{Effectif des hommes}}{\text{Effectif des femmes}} \times 100$$



✓ **Parité**

La parité des femmes croît avec l'âge et toute entorse à ce schéma est un signe éventuel d'omission d'enfants nés vivants. Des méthodes permettent d'évaluer numériquement l'existence d'omissions :

$TFG = P_3^2/P_2(A)$  (Coale et Demeny, NU, 1967)

$TFG = P_2(P_4/P_3)^4$  (B) (Brass et Rachad, 1979)

$P_2$ ,  $P_3$  et  $P_4$  désignent respectivement les parités pour les groupes d'âges 20-24, 25-29, et 30-34 ans. Si  $\min(A, B) > P_7$ , il y a omission des naissances vivantes ( $P_7$ =parité du groupe d'âges 45-49 ans)

✓ **Quotient P/F**

Une autre méthode basée sur les quotients P/F permet aussi de vérifier la cohérence des données de fécondité (naissance des 12 derniers mois et enfants nés vivants). Les équivalents de parité F sont basés sur la fécondité du moment. Lorsque ces rapports dépassent généralement l'unité dans les groupes d'âges, il y a, à l'évidence des incohérences entre parités déclarées, et équivalents de parité. Une décroissance de ces rapports selon le groupe d'âges est signe d'une sous-estimation des naissances des 12 derniers ou d'une évolution récente de la fécondité. Toutefois, si la représentation graphique de ces 2 grandeurs révèle que la courbe des équivalents de parité est en dessous de celle des parités déclarées, alors on en conclue qu'il y a assurément une omission d'enfants nés vivants au cours des 12 derniers mois.

### 1.3 Synthèse sur l'évaluation de la qualité des données

#### 1.3.1 Evaluation qualitative

Lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de la Guinée en 2014, deux questions spécifiques ont permis de saisir les données sur la fécondité. Il s'agit de la question portant sur les naissances vivantes survenues au cours des 12 derniers mois précédant la collecte, et celle qui concerne l'ensemble des naissances vivantes durant la vie féconde des femmes. Ces questions étaient posées à toutes les femmes âgées de 12 ans et plus au moment du recensement. L'enfant né vivant était défini comme étant un enfant ayant présenté des signes de vie à la naissance. Parmi ces signes, on trouve : une respiration régulière, les battements de cœur, les cris, etc. Les enfants décédés immédiatement après la naissance étaient comptés parmi les enfants nés vivants. En plus de ces questions, l'agent recenseur devait poser à la femme la question sur le nombre d'enfants qu'elle a eus et qui sont encore en vie. Une autre question était posée pour connaître les naissances vivantes des 12 derniers mois et les enfants survivants parmi les enfants nés depuis les 12 derniers mois.

Mais bien que l'interview directe ait été utilisée comme technique de collecte, il a été constaté que les informations sur les naissances des 12 derniers mois et le nombre total d'enfants nés vivants présentaient certaines erreurs, déjà constatées au deuxième recensement de 1996, dues notamment :

- à la difficulté des agents recenseurs et des interviewés, d'apprécier convenablement la période des 12 derniers mois qui ont précédé le dénombrement. Certaines naissances, de plus d'une année, peuvent être déclarées à tort alors que celles de moins d'un an qui devraient être enregistrées peuvent être omises ;
- à la non déclaration des naissances suivies de décès ;
- aux omissions des enfants vivant ailleurs ;
- à la déclaration des mort-nés comme étant nés vivants ;
- aux pertes de mémoire, principalement des femmes d'âges avancés. Bien plus, la plupart des réponses aux questions ont été fournies par des chefs de ménage en majorité de sexe masculin alors qu'il n'est pas évident que ceux-ci puissent donner aussi précisément que possible le

nombre d'enfants d'une femme dont ils ignorent le passé ou de celles qui ont vécu l'expérience de plusieurs unions.

Par conséquent, la conjugaison de toutes ces erreurs possibles, peuvent entraîner des biais sur les calculs des indicateurs de natalité et de la fécondité.

### 1.3.2 Evaluation quantitative

Les questions sur les enfants nés vivants et sur les naissances au cours des 12 derniers mois ont permis de collecter des données sur la fécondité.

Des informations complémentaires sur la parité actuelle des femmes ont été également recueillies en leur demandant le nombre d'enfants encore en vie parmi ceux qui sont nés vivants.

Les naissances des douze derniers mois concernent les femmes de 12-54 ans, mais pour le calcul des indicateurs classiques ce sont les femmes de 15-49 ans qui sont considérées.

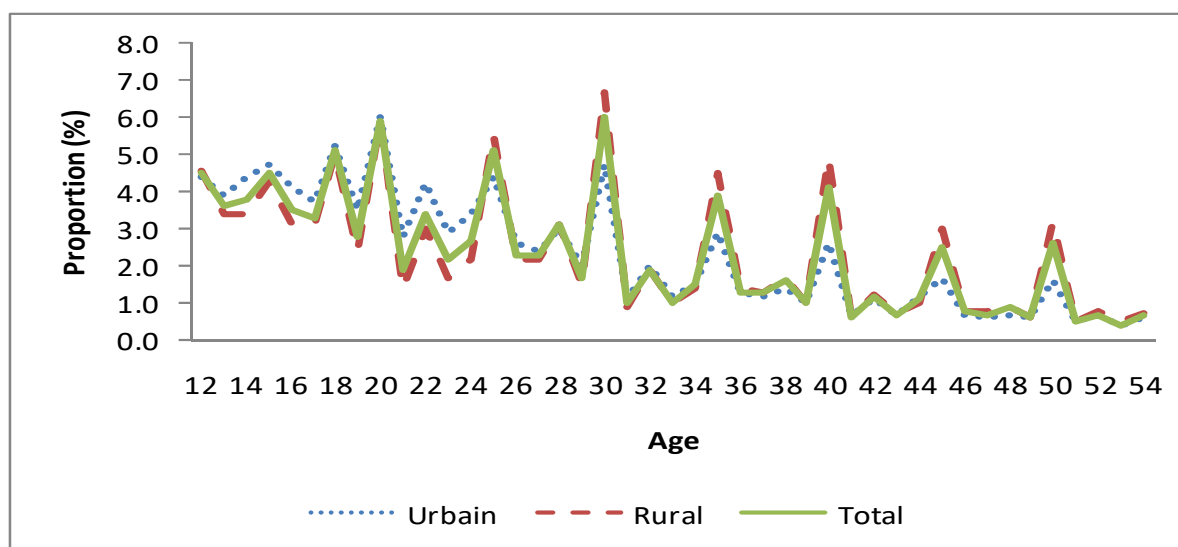
#### 1.3.2.1 La natalité

##### - Structure par âge de la population en âge de procréer

L'âge des femmes est fondamental dans l'étude de la fécondité. L'allure de la courbe indique bien les attractions et les répulsions pour certains chiffres matérialisés sur la courbe par des pics et des creux accentués (Graphique 1.1).

L'allure globale de la forme indique un amenuisement des effectifs au fur et à mesure que l'âge augmente sous l'effet de la mortalité.

**Graphique 1. 1: Répartition (%) des femmes selon l'âge et le milieu de résidence**



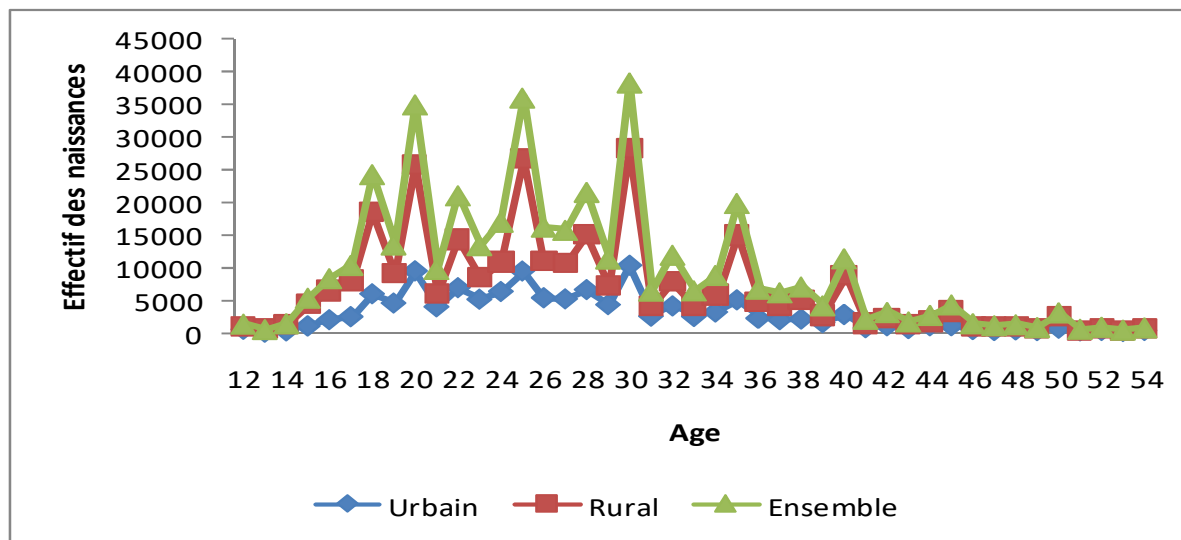
##### - Naissances selon l'âge des mères

La distribution des naissances vivantes des douze derniers mois selon l'âge des mères révèle des attractions et des répulsions pour certains âges. Les irrégularités déjà observées au niveau des groupes d'âges des femmes en âge de procréer se répercutent sur la régularité de la déclaration des naissances au cours des 12 derniers mois. Les mauvaises appréciations des périodes de référence contribuent aussi à ces irrégularités.



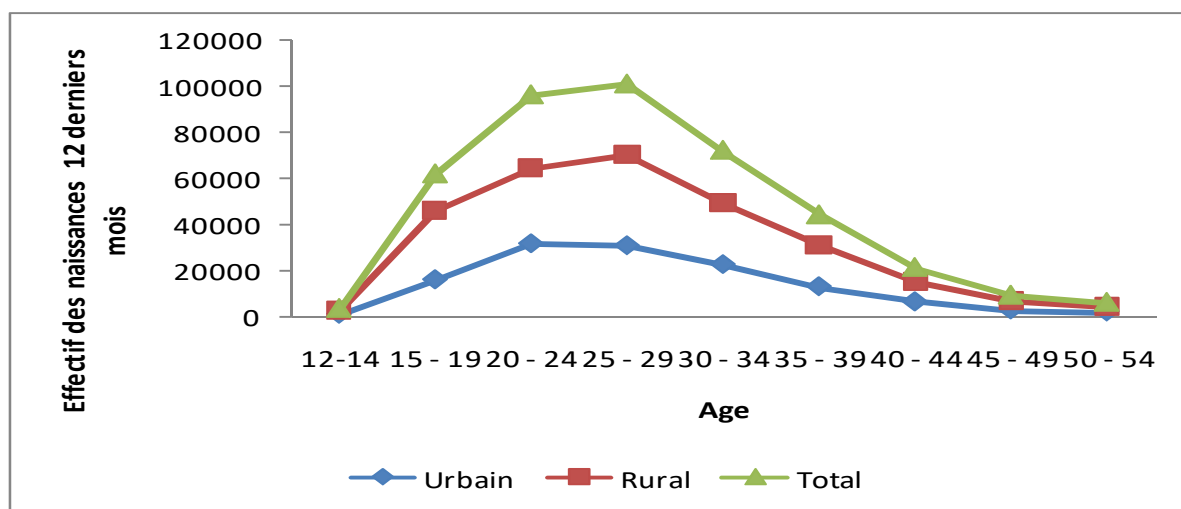
L'allure générale des courbes (Graphique 1.2) montre que la fécondité est faible dans le groupe d'âges 12-14 ans, puis elle est élevée pour les groupes d'âges 15-34 ans, au-delà la baisse est plus prononcée.

**Graphique 1. 2: Répartition (Effectif) des naissances des 12 derniers mois selon l'âge des mères**



Le regroupement par groupes d'âges quinquennaux des mères permet de résoudre globalement ce problème de transfert d'effectif d'un âge à l'autre, tel que le montre le graphique 1.3.

**Graphique 1. 3: Répartition (Effectif) des naissances des 12 derniers mois selon le groupe d'âges des mères**



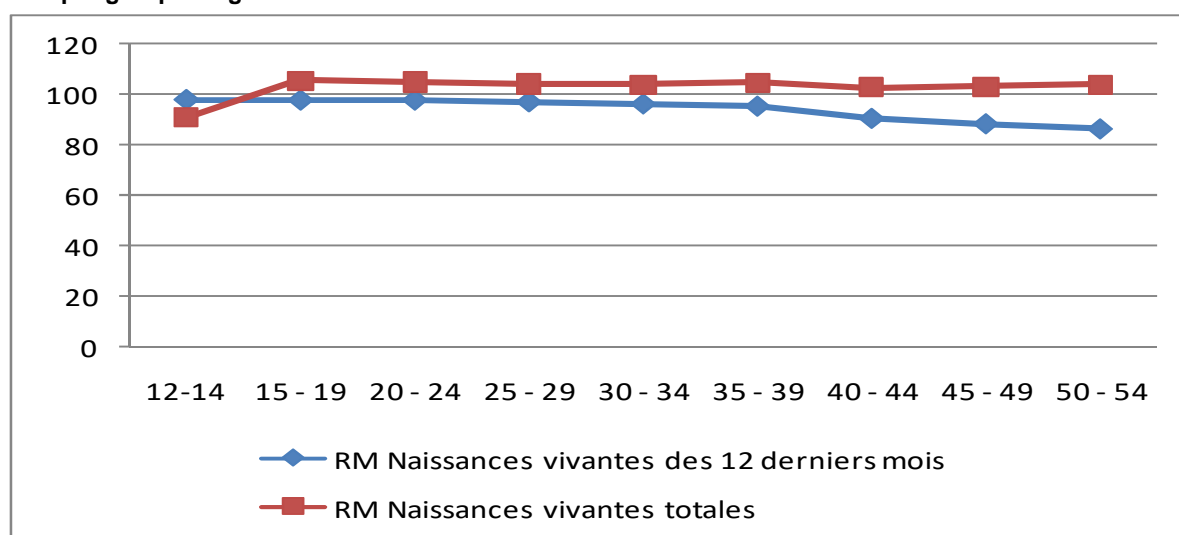
- *Rapports de masculinité des naissances des douze derniers mois*

Les rapports de masculinité des naissances déclarées (Tableau 1.1) permettent de juger de l'ampleur des omissions éventuelles selon le sexe des enfants. Les rapports de masculinité oscillent généralement entre 102 et 107 à la naissance. Les rapports de masculinité des enfants nés vivants au cours de la vie sont dans cet intervalle. Pour le groupe d'âges 12-14 ans, la faiblesse des effectifs fait que le rapport de masculinité est en dehors de l'intervalle. Cependant, ceux des enfants nés vivants au cours des 12 derniers mois sont en deçà de cet intervalle. Ces résultats suggèrent que les enfants ont été omis ou que les omissions concernent indifféremment les deux sexes pour les naissances des 12 derniers mois.

**Tableau 1. 1: Rapports de masculinité des naissances déclarées**

Groupe d'âge	Naissances vivantes des 12 derniers mois Masculin	Naissances vivantes des 12 derniers mois Féminin	Rapport de Masculinité	Naissances vivantes totales Masculin	Naissances vivantes totales Féminin	Rapport de Masculinité
12 à 14 ans	1 733	1 771	97,9	10 365	11 407	90,9
15 à 19 ans	30 691	31 408	97,7	143 893	136 432	105,5
20 à 24 ans	47 690	48 814	97,7	386 486	367 622	105,1
25 à 29 ans	49 839	51 386	97,0	628 131	602 368	104,3
30 à 34 ans	35 458	36 870	96,2	678 233	651 245	104,1
35 à 39 ans	21 598	22 672	95,3	657 384	629 051	104,5
40 à 44 ans	10 149	11 209	90,5	620 277	603 522	102,8
45 à 49 ans	4 351	4 921	88,4	452 568	438 019	103,3
50 à 54 ans	2 840	3 286	86,4	403 288	387 479	104,1
Total	204 349	212 337		3 980 625	3 827 145	

L'examen des rapports de masculinité pour les enfants nés vivants au cours des douze derniers mois (Graphique 1.4) indique que les valeurs ne sont pas dans la fourchette des valeurs attendues. Mais, les naissances vivantes totales sont dans la fourchette.

**Graphique 1. 4 : Rapports de masculinité des enfants nés vivants et des naissances des douze derniers mois par groupe d'âges des mères**


### 1.3.2.2 Evaluation de la fécondité

#### a) *Evaluation interne*

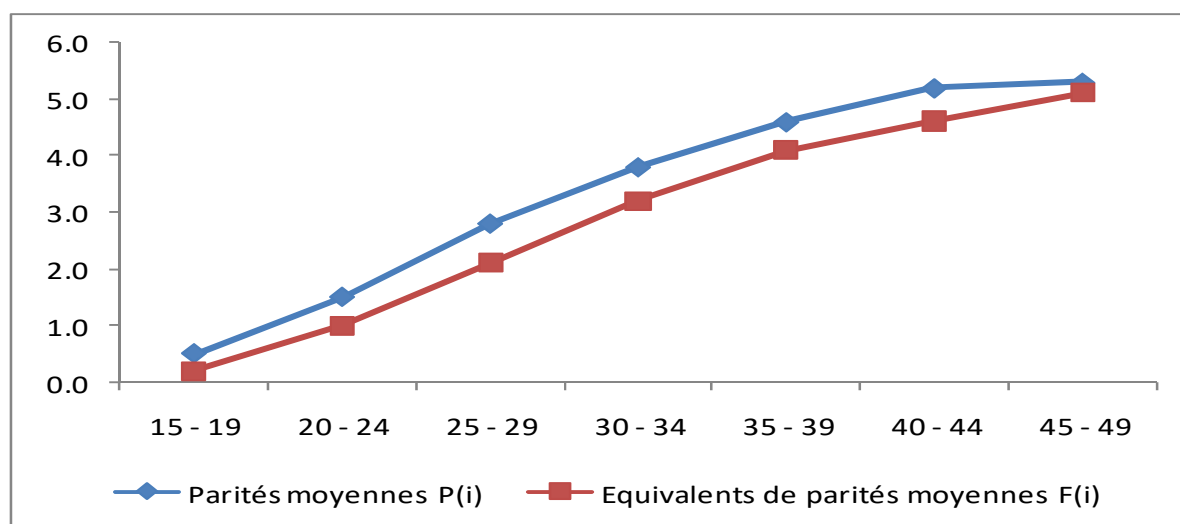
##### - *Cohérence des données de fécondité par groupe d'âges des femmes*

Les rapports P/F qui permettent d'examiner la cohérence des données sur les enfants nés vivants et celles des 12 derniers mois sont tous supérieurs à l'unité et dépassent le seuil généralement admis de 1,02 (Tableau 1.2). Ainsi, il y aurait une sous-estimation des naissances des douze derniers mois. Les rapports P/F fournissent les coefficients à utiliser pour ajuster les données sur la fécondité.

**Tableau 1. 2: Parités moyennes, équivalents de parités selon le milieu de résidence**

Groupe d'âges des mères	Parité déclarée (Pi)			Parité estimée à partir des naissances des 12 derniers mois F(i)			Quotient P/F		
	Urbain	Rural	Ens.	Urbain	Rural	Ens.	Urbain	Rural	Ens.
15 à 19 ans	0.3	0.6	0.5	0,1	0,3	0,2	1,87	2,02	1,98
20 à 24 ans	1.0	1.9	1.5	0,7	1,4	1,1	1,37	1,43	1,40
25 à 29 ans	2.1	3.2	2.8	1,6	2,6	2,2	1,28	1,22	1,27
30 à 34 ans	3.0	4.2	3.8	2,6	3,8	3,3	1,18	1,12	1,16
35 à 39 ans	3.9	4.9	4.6	3,4	4,7	4,2	1,17	1,05	1,11
40 à 44 ans	4.6	5.4	5.2	3,9	5,2	4,7	1,21	1,04	1,11
45 à 49 ans	4.9	5.5	5.3	4,3	5,7	5,1	1,13	0,98	1,04

La courbe des équivalents de parité est très semblable à celle des parités moyennes (Graphique 4.6), toutefois, elle s'en écarte à partir de 15-19 ans. Ce qui suggère une sous-estimation des naissances vivantes des 12 derniers mois. Ces omissions d'enfants nés vivants sont attribuables, entre autres, aux souvenirs douloureux liés à la perte récente d'un enfant et aux tabous culturels sur les décès infantiles.

**Graphique 1. 5: Parités moyennes et équivalents de parités moyennes**


- *Méthode de Coale-Demeny et Brass-Rachad*

L'utilisation combinée du taux de fécondité (TGF) de Coale-Demeny et celui de Brass-Rachad et leur comparaison avec la parité moyenne observée à 45-49 ans permet de vérifier les omissions des naissances ainsi que les transferts de femmes d'un groupe d'âges à un autre.

Des données du recensement, il résulte que  $TFG_{cd}=5,1$  et  $TFG_{br}=5,3$  et la parité moyenne à 45-49 ans est  $P7=5,3$ . La comparaison entre la plus petite valeur des deux taux et la parité moyenne  $P7$  montre une omission des naissances des douze derniers mois et un faible transfert d'un groupe d'âges à un autre.

**Tableau 1. 3: Descendance moyenne du moment selon le milieu de résidence**

Indicateurs	Ensemble	Urbain	Rural
TFGcd	5,1	4,2	5,3
TFGbr	5,3	4,6	5,8
P7	5,3	4,9	5,5

*b) Présentation de la méthode d'ajustement*

Les méthodes d'estimation directe de la fécondité ne sont applicables que lorsque les données sur les naissances des 12 derniers mois et celles sur l'ensemble des enfants nés vivants sont de bonne qualité. Dans le cas contraire, on est obligé de recourir aux méthodes indirectes d'estimation de la fécondité. Divers auteurs ont développé des méthodes d'ajustement des taux de fécondité à partir des parités moyennes par âge. La plus connue de ces méthodes est le modèle de BRASS avec toutes ses variantes. Ces modèles souffrent toutefois d'un inconvénient majeur, celui de reposer sur l'hypothèse que la fécondité est restée constante. Ce n'est pas le cas en Guinée. ARRIAGA (1983) a développé une technique de type BRASS mais qui tient compte de l'évolution éventuelle de la fécondité. L'auteur observe que dans les conditions de la baisse de la fécondité, la parité moyenne par âge des mères évolue de façon linéaire pour les femmes surtout avant l'âge de 35 ans. A partir de cette observation et partant du fait que, généralement les réponses à la question en rapport avec les enfants nés vivants pour les femmes de moins de 35 ans sont acceptables, une interpolation linéaire des données sur les enfants nés vivants par femme selon l'âge des mères à partir de deux ou plusieurs recensements peut servir pour l'estimation des enfants nés vivants pour les 12 mois ayant précédé le recensement actuel et pour les 12 mois ayant précédé le précédent recensement. La méthode d'ARRIAGA présente donc un double intérêt : elle tient compte de l'hypothèse d'une évolution de la fécondité d'une part, et d'autre part, elle permet d'estimer la fécondité à partir d'un plus grand nombre d'informations, soit les données de deux ou plusieurs opérations de collecte. Par ailleurs, la procédure ARFE2 du logiciel PAS en facilite l'application. On y a recouru en utilisant les données des deux recensements: 2014 et 1996. Pour l'ajustement des taux de fécondité, la méthode d'ARRIAGA propose des facteurs d'ajustement selon que l'on considère les groupes d'âges 20-29 ans, 25-29 ans, 25-34 ans ou 30-34 ans. Il est recommandé d'utiliser le facteur de correction du groupe d'âge dont le centre est le plus proche de l'âge moyen à la procréation.

#### **1.4 Vue d'ensemble**

En définitive, de l'étude des différents contextes de la fécondité, on retient qu'il s'agit d'un environnement très favorable à une forte fécondité due notamment à la persistance de certaines pratiques traditionnelles pro-natalistes et au non-respect des programmes de planification familiale surtout en milieu rural. Toutefois, les organisations gouvernementales et non gouvernementales conjuguent leurs efforts pour, d'une part, maîtriser la forte fécondité des femmes et, d'autre part, améliorer la santé de la mère et de l'enfant dans un pays à fort taux de mortalité infanto-juvénile.

Il ressort de l'évaluation de la qualité des données que celles-ci ont été, en général, mal déclarées notamment pour la fécondité actuelle (naissances des 12 derniers mois).

La méthode d'ajustement qui a été retenue pour faire les corrections est la méthode d'ARRIAGA, utilisant la procédure ARFE2 à deux dates du logiciel PASEX. En effet, cette méthode intègre l'évolution éventuelle de la fécondité et permet de l'estimer à partir d'informations issues de deux ou plusieurs opérations de collecte. On y a recouru en utilisant les données des deux recensements: 1996 et 2014.

## CHAPITRE 2 : NATALITE

### 2.1 Natalité et milieu de résidence

Le tableau 2.1 fournit le taux brut de natalité (TBN) selon le milieu de résidence ainsi que l'indice comparatif de natalité (ICN) correspondant. Le niveau de la natalité en Guinée est très élevé (39,7‰). Le milieu rural enregistre le taux de fécondité le plus élevé, 42,4‰ contre 34,5‰ en milieu urbain comme le confirme l'ICN (45,7‰ contre 32,3‰). Le TBN calculé se rapporte aux femmes de 12-54 ans.

**Tableau 2. 1 : Niveau comparé du taux brut (‰) et de l'indice comparatif (‰) de natalité par milieu de résidence**

Indicateurs	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Taux Brut de Natalité	34,5	42,4	39,7
Indice Comparatif de Natalité	32,3	45,7	38,7

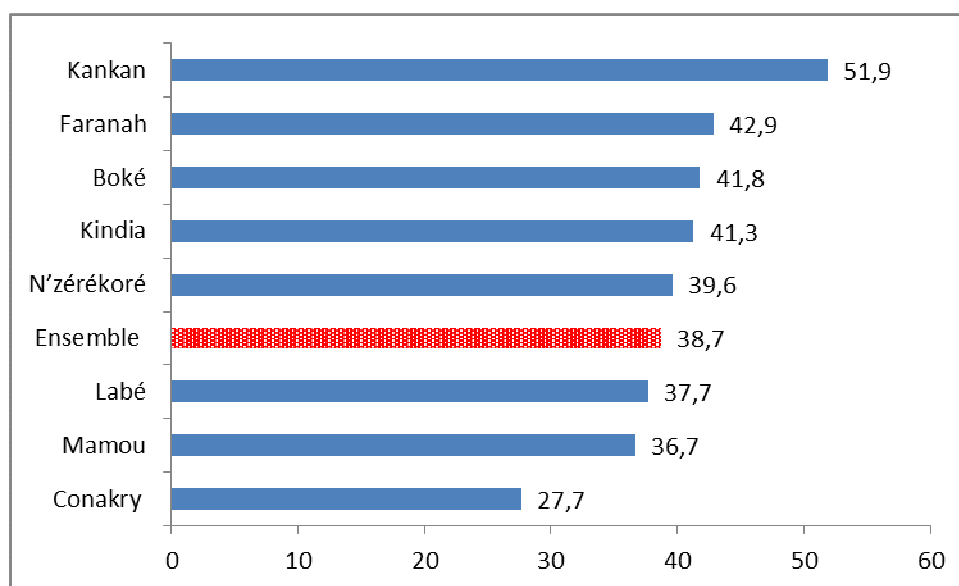
### 2.2 Natalité selon les régions administratives

Comme l'indique le tableau 2.2 qui présente le taux brut et l'indice comparatif de natalité (ICN) correspondant par région et le graphique 2.1 qui en donne le classement. L'analyse de l'ICN permet de classer les régions selon le niveau de la natalité. L'ICN le plus élevé est obtenu dans la région de Kankan (51,9‰) suivie de Faranah (42,9‰), Boké (41,8‰), Kindia (43,3‰), N'Zérékoré (39,6‰), Labé (37,7‰) et Mamou (36,7‰). L'ICN le plus faible est enregistré à Conakry (27,7‰).

**Tableau 2. 2 : Taux brut (‰), indice comparatif (‰) et rang par rapport à l'ICN par région administrative**

Région	TBN	ICN	Classement
Boké	40,5	41,8	3
Conakry	34,6	27,7	8
Faranah	38,8	42,9	2
Kankan	47,6	51,9	1
Kindia	41,6	41,3	4
Labé	35,5	37,7	6
Mamou	33,5	36,7	7
N'Zérékoré	38,6	39,6	5
Ensemble	39,7	38,7	-

**Graphique 2. 1: Indice comparatif de natalité (‰) par région administrative**



### 2.3 Natalité selon les régions naturelles et les préfectures

Concernant les taux de natalité par région naturelle et par préfecture, voir les tableaux A2.1 et A2.2 en annexe.

### 2.4 Evolution de la natalité de 1996 à 2014

Le tableau 2.3 présente l'évolution du taux brut de natalité et de l'indice comparatif de natalité correspondant en Guinée entre 1996 et 2014 à partir des données issues du RGPH1 et du RGPH2. L'examen des ICN montre que le niveau de la natalité est plus faible en 2014 qu'en 1996 et quel que soit le milieu de résidence.

**Tableau 2.3 : Evolution du taux brut (‰) et de l'indice comparatif (‰) de natalité entre 1996 et 2014**

Milieu de résidence	1996		2014	
	TBN	ICN	TBN	ICN
Urbain	30,0	39,4	34,5	32,3
Rural	43,0	48,4	42,4	45,7
Ensemble	39,1	45,1	39,7	38,7

### 2.5 Vue d'ensemble

Le nombre de naissances annuelles pour mille habitants (TBN) obtenu au RGPH3 est de 39,7‰ pour l'ensemble du pays. Cet indicateur présente des variations selon le milieu de résidence : il est de 34,5‰ en milieu urbain et de 42,4‰ en milieu rural. Au niveau régional, la région de Kankan enregistre la fréquence des naissances vivantes pour mille habitants la plus forte par rapport à l'ICN. Elle est suivie des régions de Faranah, Boké, Kindia, N'Zérékoré, Labé et Mamou. C'est à Conakry que le taux de natalité est le plus faible. La tendance générale de la natalité est à la baisse en Guinée entre 1996 et 2014. L'analyse du niveau et de la structure de la fécondité permettra de vérifier avec plus d'exactitude cette tendance.

## CHAPITRE 3: NIVEAU ET STRUCTURE DE LA FECONDITE

Ce chapitre traite de la survenue des naissances vivantes au sein de la population féminine en âge de procréer. Il a pour objectif de décrire le niveau et la structure de la fécondité. L'analyse de la fécondité du moment est abordée à travers les taux de fécondité par groupe d'âges, l'indice synthétique de fécondité, le taux global de fécondité générale et l'âge moyen à la procréation. Ce chapitre traitera du niveau et de la structure de la fécondité.

### 3.1 Niveau de la fécondité

#### 3.1.1 Fécondité et milieu de résidence

Le tableau 3.1 donne les taux de fécondité par groupes d'âges selon le milieu de résidence. L'indice synthétique de fécondité, le taux global de fécondité générale, le taux brut de reproduction et le taux net de reproduction sont donnés dans le tableau 3.2.

Le taux global de fécondité générale (TGFG) est de 159,2‰ au niveau national. Il est plus élevé en milieu rural (177,2‰) qu'en milieu urbain (128,9‰). L'indice synthétique de fécondité (ISF) est de 5,3 enfants par femme au niveau national. L'ISF est plus élevé en milieu rural (5,9 enfants par femme) qu'en milieu urbain (4,5 enfants par femme). Le taux brut de reproduction est de 2,6 filles par femme au niveau national. Ce taux est plus élevé en milieu rural (2,9 filles par femme) qu'en milieu urbain (2,2 filles par femme). En tenant compte de la mortalité, la descendance finale en filles indiquée par le taux net de reproduction est de 2,5 filles par femme au niveau national. Elle est plus élevée en milieu rural (2,8 filles par femme) qu'en milieu urbain (2,1 filles par femme).

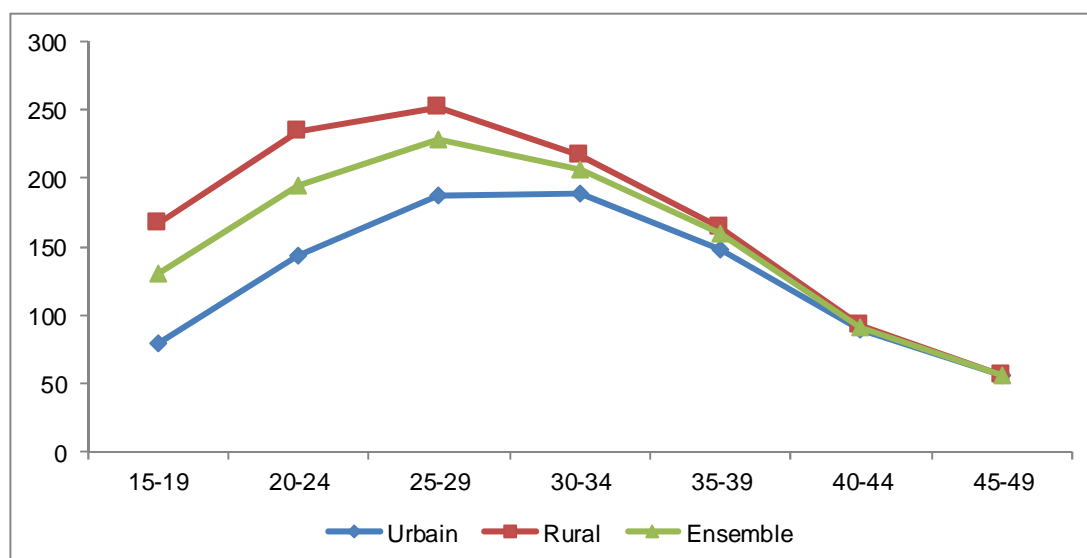
**Tableau 3. 1 : Taux de fécondité (‰) par groupe âge selon le milieu de résidence**

Groupe d'âge	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
15 à 19 ans	78,3	166,8	130,5
20 à 24 ans	144,0	235,0	194,6
25 à 29 ans	188,0	251,8	228,3
30 à 34 ans	188,9	216,7	207,2
35 à 39 ans	148,2	164,0	159,0
40 à 44 ans	89,7	91,7	91,1
45 à 49 ans	55,9	55,7	55,8

**Tableau 3. 2: Indicateurs de fécondité selon le milieu de résidence**

Indicateurs	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
TGFG	128,9	177,2	159,2
ISF	4,5	5,9	5,3
TBR	2,2	2,9	2,6
TNR	2,1	2,8	2,5

L'examen de la variation des taux de fécondité selon l'âge telle que représentée par le graphique 3.1 fait apparaître une allure étalée de la fécondité sur toute la période de procréation et surtout entre 20 et 39 ans avec un maximum à 25-29 ans. Cette allure s'observe aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, les taux de fécondité des femmes urbaines restant toutefois inférieurs à ceux des femmes rurales.

**Graphique 3. 1: Taux de fécondité (‰) par groupe âge selon le milieu de résidence**


Au vu des résultats précédents, la fécondité du moment demeure élevée en Guinée. L'ISF est de 5,3 enfants par femme au niveau national. Il varie sensiblement selon le milieu de résidence passant de 4,9 en milieu rural à 4,5 en milieu urbain et à 3,9 à Conakry la capitale. Plusieurs raisons expliquent ce niveau de fécondité, il s'agit entre autres de :

- une faible prévalence des méthodes contraceptives modernes. L'EDS 2012 a montré que la proportion des femmes utilisant la contraception moderne n'était que de 7,0% ;
- le désir d'une progéniture nombreuse. En effet, l'EDS 2012 a révélé que le nombre idéal d'enfants chez les femmes de 45-49 ans est de 7,0. Il est de 6,2 pour les femmes de 15-49 en union et de 5,8 pour l'ensemble des femmes de 15-49 ans ;
- une proportion importante de femmes d'un faible niveau d'instruction majoritairement occupées dans le secteur agricole en milieu rural ;
- une mortalité infanto-juvénile élevée (avec un quotient de 123‰ à l'EDS 2012) conduisant les couples à procréer davantage pour compenser les pertes ou pour que certains aient la chance de survivre ;
- des maternités trop précoces, trop rapprochées, trop tardives et trop multiples ;

### 3.1.2 Fécondité selon les régions administratives

Le tableau 3.3 donne le TGFG, l'ISF et le TBR par région de résidence. Il en ressort que la fécondité du moment varie selon la région. Le TGFG varie d'un minimum de 123,7‰ à Conakry à un maximum dans la région de Kankan (208,5‰). Après Conakry, la plus faible valeur est observée dans la région de Mamou (137,7‰).

L'ISF varie de 3,9 dans la ville de Conakry à 6,8 dans la région de Kankan. Comme l'illustre le graphique 3.02, après Kankan, il est beaucoup plus élevé dans les régions de Faranah, Boké et Kindia qui ont leurs ISF supérieur à la moyenne nationale. En revanche, l'ISF est inférieur à la moyenne dans les régions de N'Zérékoré, Mamou et Labé. Cette répartition géographique de l'ISF est sensiblement égale à celle observée pour le TGFG et le TBR, et proche de celle observée avec les indices comparatifs de natalité.

Le TBR varie de 1,9 filles par femme dans la zone de Conakry à 3,3 filles par femme dans la région de Kankan qui est suivie de Faranah et de Kindia.

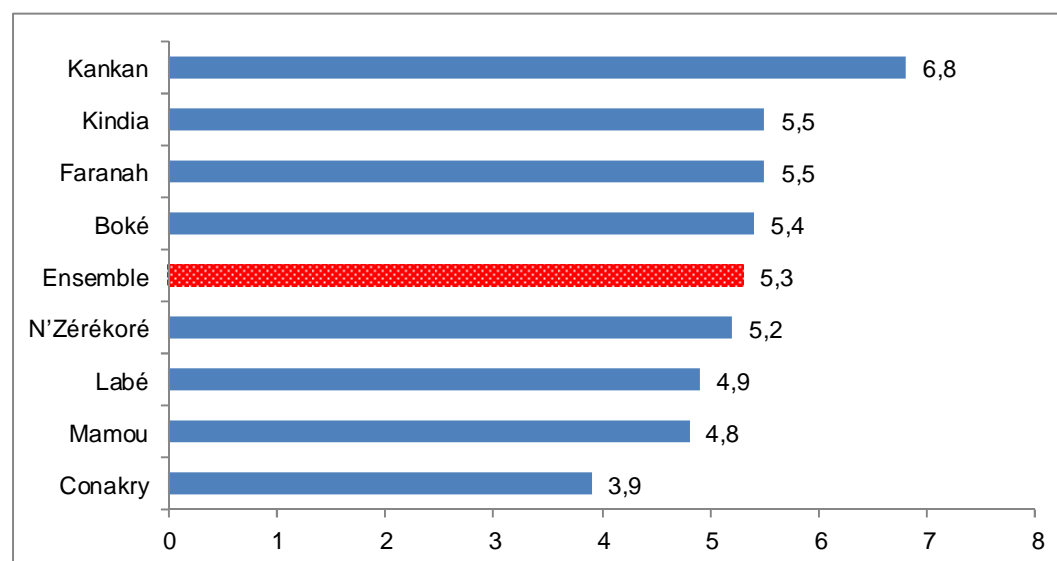


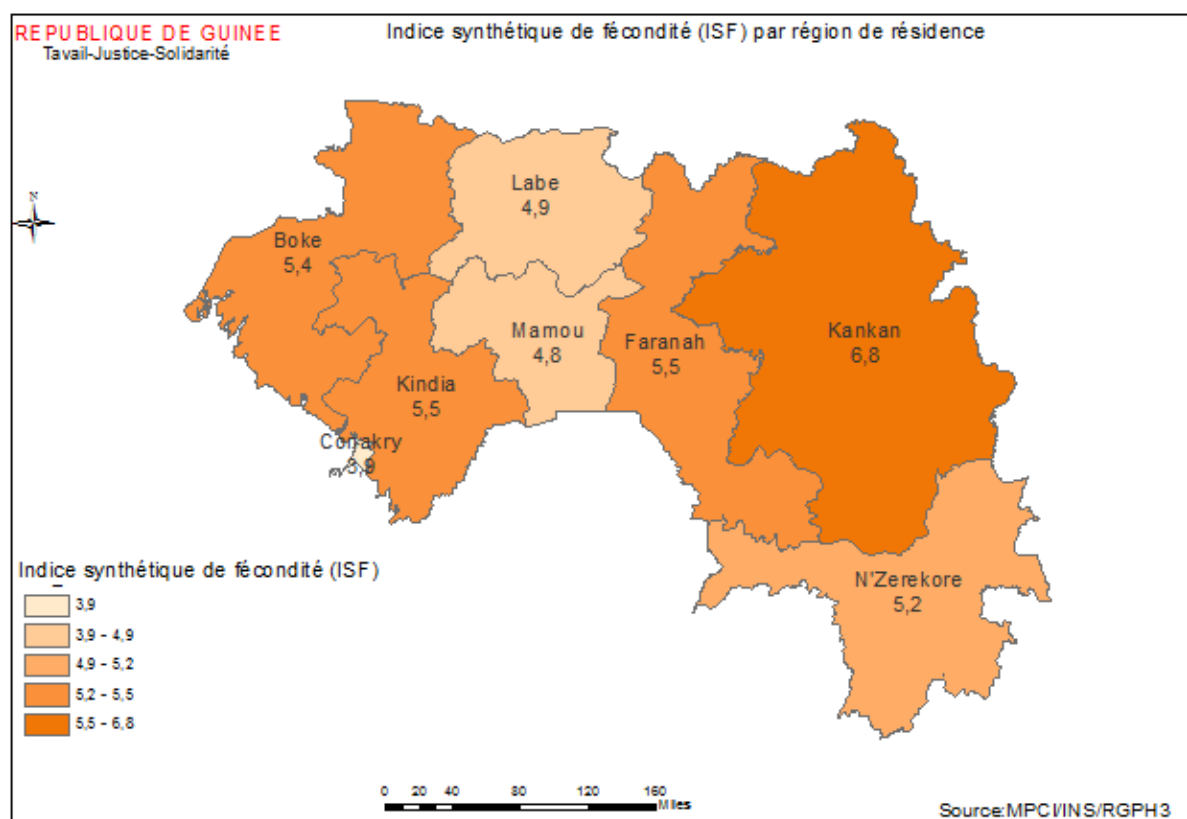
**Tableau 3. 3: Indicateurs de fécondité par région administrative**

Région administrative	Indicateurs		
	TGFG	ISF	TBR
Boké	163,1	5,4	2,6
Conakry	123,7	3,9	1,9
Faranah	163,9	5,5	2,7
Kankan	208,5	6,8	3,3
Kindia	164,3	5,5	2,7
Labé	143,7	4,9	2,4
Mamou	137,7	4,8	2,3
N'Zérékoré	154,0	5,2	2,5
Ensemble	159,2	5,3	2,6

Comme l'illustrent le graphique 3.2 et la carte 3.1 ci-dessous, on peut distinguer quatre groupes de régions selon le nombre moyen d'enfants par femme :

- La région de Kankan à très forte fécondité qui a un ISF supérieur à la moyenne nationale ;
- Les régions à fécondité moyenne dont l'ISF tourne autour de la moyenne nationale. Ce sont : Faranah, Boké, Kindia et N'Zérékoré ;
- Les régions à fécondité faible : Mamou et Labé
- La zone spéciale de Conakry à très faible fécondité dont l'ISF est 3,9 enfants par femme ;

**Graphique 3. 2: Indice synthétique de fécondité (ISF) par région de résidence**


**Carte 3. 1 : Indice synthétique de fécondité (ISF) par région résidence**


### 3.2 Structure de la fécondité

#### 3.2.1 Fécondité et milieu de résidence

Le tableau 3.4 donne une structure de la fécondité par groupe d'âges selon le milieu de résidence et l'âge moyen à la procréation. Il en ressort que l'âge moyen à la procréation est de 30,2 ans en Guinée. Il est plus élevé en milieu en urbain qu'en milieu rural dont les valeurs sont respectivement 31,3 ans et 29,5 ans.

**Tableau 3. 4 : Taux de fécondité (%) par groupe d'âges et l'âge moyen à la procréation selon le milieu de résidence**

Groupe d'âge	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
15 à 19 ans	78,3	166,8	130,5
20 à 24 ans	144,0	235,0	194,6
25 à 29 ans	188,0	251,8	228,3
30 à 34 ans	188,9	216,7	207,2
35 à 39 ans	148,2	164,0	159,0
40 à 44 ans	89,7	91,7	91,1
45 à 49 ans	55,9	55,7	55,8
AMP	31,3	29,5	30,2

Le tableau 3.5 ci-dessous présente la contribution de chaque groupe d'âges à l'indice synthétique de fécondité en Guinée par milieu de résidence. Dans l'ensemble, les plus jeunes femmes, celles appartenant au groupe 15-19 ans et leurs congénères les plus âgées, celles appartenant aux groupes 40-44 ans et 45-49 ans contribuent le moins à l'ISF. Le plus grand contributeur à l'ISF est le groupe d'âge 25-29 ans avec 21,4%. Les trois groupes d'âge suivants 20-24, 25-29 et 30-34 ans ont apporté

une contribution de l'ordre de 59,1% à l'ISF au niveau national. Selon le milieu de résidence, la contribution à l'ISF en milieu rural est plus importante qu'en milieu urbain avant 30 ans.

**Tableau 3. 5: Contribution (‰) à l'indice synthétique par groupe d'âges selon le milieu de résidence**

Groupe d'âge	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
15 à 19 ans	8,8	14,1	12,2
20 à 24 ans	16,1	19,9	18,2
25 à 29 ans	21,1	21,3	21,4
30 à 34 ans	21,2	18,3	19,4
35 à 39 ans	16,6	13,9	14,9
40 à 44 ans	10,0	7,8	8,5
45 à 49 ans	6,3	4,7	5,2
Total	100	100	100

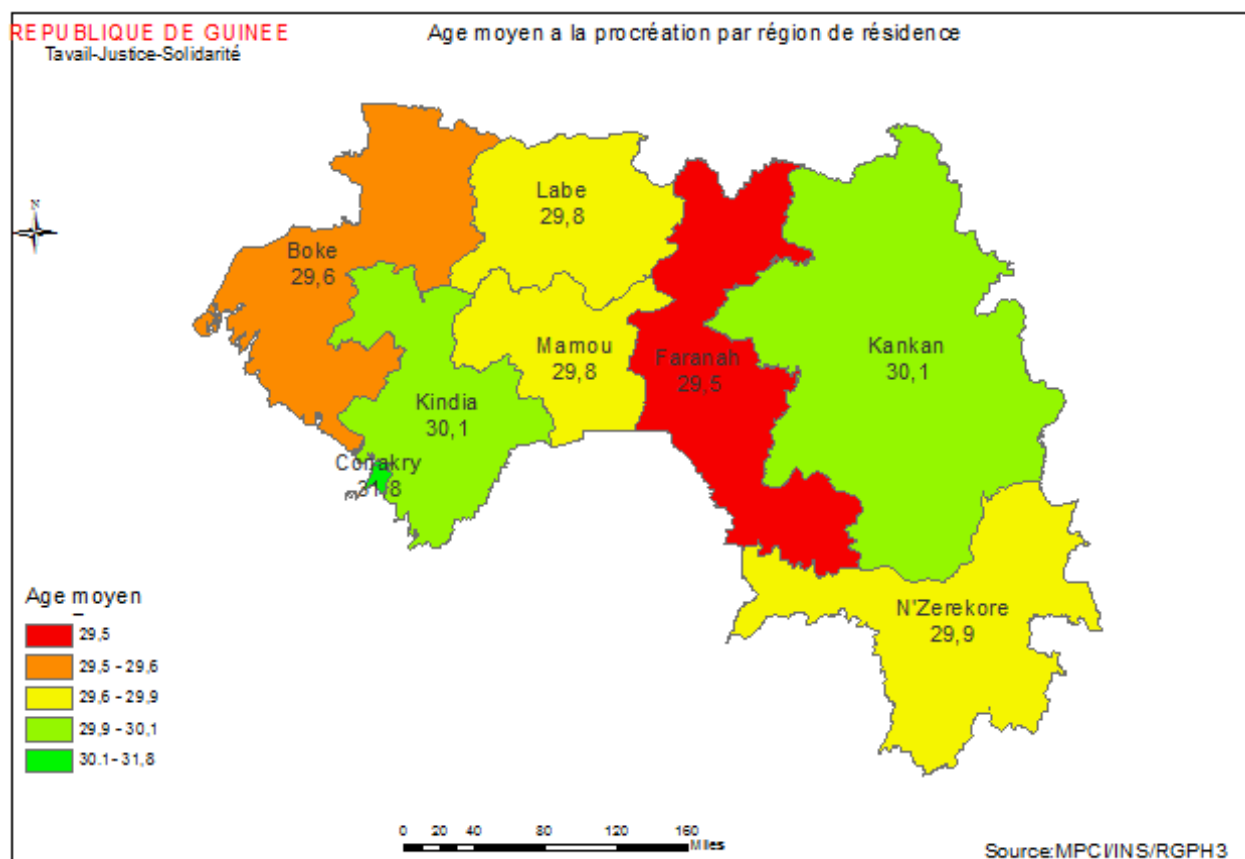
### 3.2.2 Fécondité régionale

Le tableau 3.6 donne le taux de fécondité par âge et l'âge moyen à la procréation par région. Il ressort que l'âge moyen à la procréation le plus bas est enregistré dans la région de Faranah (29,5 ans) et le plus élevé dans la zone de Conakry (31,8 ans).

A part Conakry, on ne remarque pas de différence importante entre les autres régions car les écarts enregistrés restent faibles.

**Tableau 3. 6: Taux de fécondité (‰) par groupe d'âge et âge moyen à la procréation (AMP) selon la région administrative**

Groupe d'âges	Région administrative								Total
	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zérékoré	
15 à 19 ans	150,0	55,9	157,8	174,5	139,1	119,1	118,2	134,4	130,5
20 à 24 ans	212,5	122,9	216,2	255,7	205,6	194,1	186,9	195,5	194,6
25 à 29 ans	229,6	163,9	239,8	290,5	231,1	215,2	209,3	222,2	228,3
30 à 34 ans	205,2	167,3	207,2	256,7	201,6	192,4	185,8	202,1	207,2
35 à 39 ans	149,6	133,4	155,7	200,8	159,0	148,0	144,8	147,1	159,0
40 à 44 ans	87,6	80,1	83,6	116,4	90,5	76,2	73,5	87,6	91,1
45 à 49 ans	51,7	57,6	49,4	75,1	64,7	43,0	39,8	48,8	55,8
AMP	29,6	31,8	29,5	30,1	30,1	29,8	29,8	29,9	30,2

**Carte 3. 2 : Age moyen à la procréation par région de résidence**


Le tableau 3.7 donne le taux de fécondité par âge, l'indice synthétique de fécondité et l'âge moyen à la procréation par région naturelle. Il ressort que l'indice synthétique de fécondité le plus bas est enregistré en Moyenne Guinée (4,9 enfants par femme) et le plus élevé en Haute Guinée (6,5 enfants par femme) avec une moyenne nationale de 5,3 enfants par femme. La Basse Guinée et la Guinée Forestière enregistrent respectivement 5,3 et 5,0 enfants par femme.

Concernant l'âge moyen à la procréation, en Base Guinée et en Moyenne Guinée, la valeur enregistrée est de 30,1 ans chacune. En Haute Guinée et en Guinée Forestière, cette valeur est de 30,0 ans chacune. Comparativement à Conakry, l'indicateur est le plus élevé, 31,8 ans.

**Tableau 3. 7: Taux de fécondité (‰) par groupe d'âges, indice synthétique de fécondité (ISF) et l'âge moyen à la procréation (AMP) selon les régions naturelles**

Groupe	Région naturelle					
	Basse Guinée	Moyenne Guinée	Haute Guinée	Guinée Forestière	Conakry	Ensemble
15 à 19 ans	121,8	102,8	158,3	114,2	55,9	130,5
20 à 24 ans	205,9	197,6	249,9	194,0	122,9	194,6
25 à 29 ans	228,1	218,8	281,6	219,5	163,9	228,3
30 à 34 ans	200,9	194,0	244,7	200,8	167,3	207,2
35 à 39 ans	153,0	149,9	190,3	145,5	133,4	159,0
40 à 44 ans	86,8	79,3	108,2	84,6	80,1	91,1
45 à 49 ans	57,4	45,3	70,0	46,0	57,6	55,8
ISF	5,3	4,9	6,5	5,0	3,9	5,3
AMP	30,1	30,1	30,0	30,0	31,8	30,2

Le tableau 3.8 donne le taux de fécondité par âge, l'indice synthétique de fécondité et l'âge moyen à la procréation par préfecture. Il ressort que l'indice synthétique de fécondité le plus bas est enregistré dans la préfecture de Fria (4,4 enfants par femme) et le plus élevé dans la préfecture de Kouroussa (7,8 enfants par femme) suivie de la préfecture de Siguiri (7,3 enfants par femme).

Concernant l'âge moyen à la procréation, le minimum est enregistré dans la préfecture de Boffa (29,1 ans) et le maximum dans la préfecture de Coyah (31,4 ans).

**Tableau 3.8 : Taux de fécondité (%) par groupe d'âges, indice synthétique de fécondité (ISF) et l'âge moyen à la procréation (AMP) par préfecture**

Préfecture	Groupe d'âges							ISF	AMP
	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans		
BOFFA	155,8	271,7	274,1	231,5	152,3	86,8	44,7	6,1	29,1
BOKE	95,6	182,4	203,1	185,5	134,1	79,6	46,7	4,6	30,2
FRIA	88,6	182,7	200,8	191,0	142,0	59,3	22,8	4,4	29,7
GAOUAL	132,0	255,3	275,7	235,8	175,6	119,9	81,0	6,4	30,4
KOUNDARA	117,3	193,3	204,6	191,2	158,8	85,5	55,8	5,0	30,3
DABOLA	146,0	273,4	319,9	257,7	190,8	107,5	72,5	6,8	30,0
DINGUIRAYE	164,9	246,6	262,6	218,9	175,5	99,7	59,1	6,1	29,7
FARANAH	104,7	194,8	210,8	180,3	139,1	72,5	46,9	4,7	29,9
KISSIDOUGOU	87,1	184,5	202,8	192,8	136,9	68,9	32,2	4,5	30,0
KANKAN	121,3	222,0	259,0	236,9	177,6	90,9	44,5	5,8	30,0
KEROUANE	140,7	257,2	276,2	244,9	174,7	116,0	81,5	6,5	30,3
KOUROUSSA	161,5	301,7	342,1	290,5	244,7	135,5	93,0	7,8	30,5
MANDIANA	143,0	236,3	263,3	233,9	182,6	104,7	81,3	6,2	30,4
SIGUIRI	167,7	270,7	308,1	272,0	218,7	136,2	88,0	7,3	30,5
COYAH	75,9	148,9	188,8	183,0	143,6	86,8	67,0	4,5	31,4
DUBREKA	126,5	229,8	277,7	246,6	207,0	127,8	96,4	6,6	31,1
FORECARIAH	162,5	268,7	276,5	221,4	173,0	100,8	80,0	6,4	29,8
KINDIA	104,3	192,3	209,7	186,7	146,4	74,2	50,2	4,8	30,1
TELIMELE	115,1	205,9	209,1	172,6	130,7	74,9	47,7	4,8	29,7
KOUBIA	110,5	210,4	218,4	195,2	135,8	69,2	33,0	4,9	29,4
LABE	88,8	179,6	206,0	192,6	139,8	66,3	35,0	4,5	30,0
LELOUMA	87,7	197,8	222,1	194,3	141,9	69,0	44,0	4,8	30,0
MALI	101,0	198,7	220,4	191,7	158,8	92,0	51,6	5,1	30,4
TOUGUE	97,0	212,7	216,1	188,0	165,7	84,0	52,4	5,1	30,3
DALABA	90,4	202,3	206,2	198,7	154,5	78,4	38,1	4,8	30,1
MAMOU	94,9	189,9	217,4	181,6	141,6	67,4	35,6	4,6	29,8
PITA	79,4	177,3	201,8	185,0	143,3	78,0	44,6	4,5	30,5
BEYLA	117,8	216,9	239,1	203,9	150,3	85,3	51,7	5,3	29,9
GUECKEDOU	93,1	182,1	208,1	186,6	129,6	80,7	45,0	4,6	30,2
LOLA	105,6	204,4	236,7	231,6	170,3	101,1	66,7	5,6	30,8
MACENTA	92,4	179,3	200,2	183,8	130,7	80,0	38,9	4,5	30,1
NZEREKORE	103,3	186,7	222,5	202,2	153,2	89,0	48,3	5,0	30,4
YOMOU	135,1	226,1	237,7	231,1	171,5	105,1	51,2	5,8	30,1

### 3.3 Vue d'ensemble

De l'analyse de la fécondité du moment, il découle les principaux résultats suivants :

- Le taux global de fécondité générale est de 159,2‰ et l'indice synthétique de fécondité est de 5,3 enfants par femme. Ces deux indicateurs sont plus élevés en milieu rural. En effet, le taux global de fécondité générale est de 177,2‰ en milieu rural contre 128,9‰ en milieu urbain et l'ISF est de 5,9 en milieu rural contre 4,5 en milieu urbain. Le taux brut de reproduction est de 2,9 enfants par femme en milieu rural contre 2,2 en milieu urbain.
- En considérant les groupes d'âges, le taux global de fécondité générale le plus bas est observé dans le groupe 45-49 ans (55,8‰) et le plus élevé dans le groupe d'âges 25-29 ans (228,3‰). De façon générale, les groupes d'âges 20- 24 à 35-39 ans sont les groupes d'âges de forte fécondité.
- L'examen du taux global de fécondité générale au niveau régional montre de fortes variations allant d'un minimum de 123,7‰ dans la zone de Conakry à un maximum de 208,7‰ dans la région de Kankan. L'indice synthétique de fécondité et le taux brut de reproduction suivent les mêmes tendances.
- L'âge moyen à la procréation (AMP), en revanche, ne suit pas ces mêmes tendances. Au niveau national, l'AMP est de 30,2 ans et est plus élevé en milieu urbain (31,3 ans) qu'en milieu rural (29,5ans). Il connaît également des variations régionales importantes passant de 29,5 ans dans la région de Faranah à 31,8 ans dans la zone de Conakry.

L'examen des indicateurs de la fécondité du moment laisse apparaître quatre groupes régionaux de fécondité. La région de Kankan a la plus forte fécondité. Les régions de Boké, Kindia, Faranah et N'Zérékoré, elles, occupent une position intermédiaire. Quant aux régions de Mamou et Labé, la fécondité est faible. Enfin, La zone spéciale de Conakry a la fécondité la plus faible.

## CHAPITRE 4 : ANALYSE DIFFERENTIELLE DE LA FECONDITE

Ce chapitre consacré à l'analyse différentielle de la fécondité traitera de la variation de la fécondité selon certaines caractéristiques socio-économiques et culturelles des femmes à travers trois indicateurs : les taux de fécondité, l'indice synthétique de fécondité et l'âge moyen à la procréation. Les variables retenues sont : l'état matrimonial, la religion, les langues nationales parlées, la nationalité, le statut d'handicap, le niveau d'instruction, la situation d'activité, la catégorie socioprofessionnelle, statut dans l'activité et le niveau de vie.

### 4.1 Fécondité et état matrimonial

Le tableau 4.1 présente les taux de fécondité, l'indice synthétique de fécondité (ISF) et l'âge moyen à la procréation (AMP) des femmes par groupe d'âges selon leur état matrimonial. Globalement, les taux de fécondité sont plus bas chez les célibataires, les femmes divorcées ou séparées et les veuves que chez les autres catégories de femmes. Les taux les plus élevés s'observent notamment chez les femmes mariées, qu'elles soient en union monogamique ou en union polygamique. A 20-24 ans et à 25-29 ans, les taux de fécondité atteignent leur valeur maximale sauf chez les femmes célibataires. L'analyse selon l'âge moyen à la procréation montre que les femmes en union libre sont celles qui donnent naissance tôt à un enfant contrairement aux femmes célibataires qui le font tardivement. Les âges moyens à la procréation sont respectivement 28,2 ans et 33,6 ans.

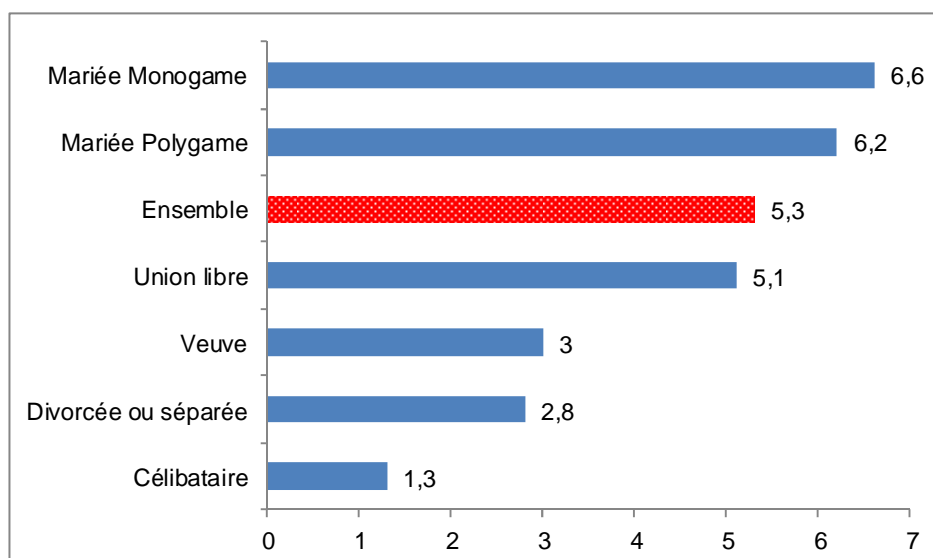
La tendance observée avec les taux de fécondité est confirmée par les valeurs des indices synthétiques de fécondité correspondants. En effet, les résultats du tableau 4.1 montrent aussi, comme on pourrait s'y attendre, que les femmes mariées, en union monogamique (6,6) ou polygamique (6,2) avec au moins 6 enfants par femme, sont plus fécondes que les autres femmes. Elles sont suivies par les femmes en union libre (5,1 enfants), les veuves (3,0 enfants) et les divorcées ou séparées (2,8 enfants). La faible fécondité des femmes célibataires (1,3 enfants) s'expliquerait peut-être par une faible exposition au risque de concevoir ou par le fait qu'elles hésiteraient à avoir une progéniture avec un partenaire peu sûr. Ces résultats sont illustrés par le graphique 4.1 ci-dessous. En effet, les femmes mariées en union monogamique ou polygamique ont un ISF dont la valeur dépasse la moyenne nationale (5,3 enfants par femme).

**Tableau 4.1 : Taux de fécondité (%) par groupe d'âges, Indice Synthétique de fécondité (ISF) et Age moyen à la procréation (AMP) selon l'état matrimonial**

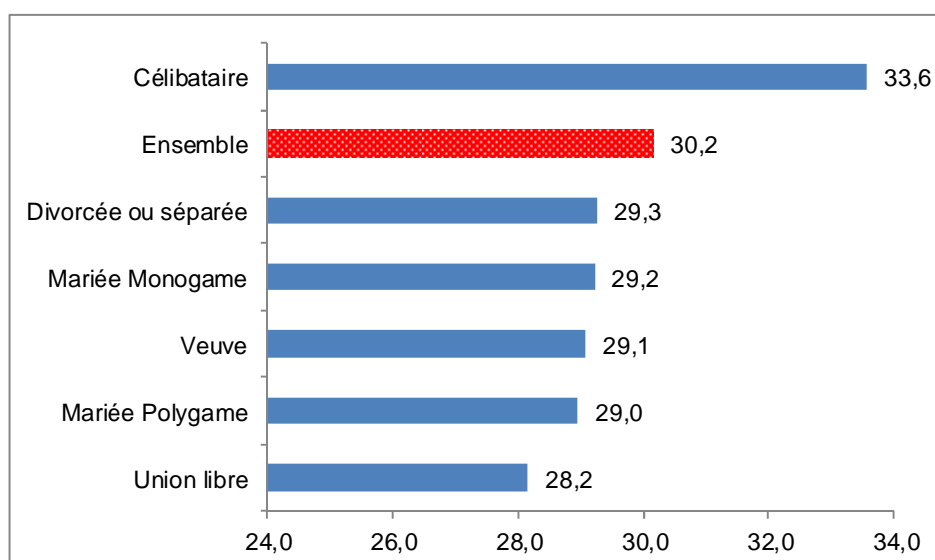
Groupe d'âges	Etat matrimonial						Ensemble
	Célibataire	Mariée Monogame	Mariée Polygame	Union libre	Divorcée ou séparée	Veuve	
15 à 19 ans	18,6	215,2	204,6	238,4	114,1	109,6	130,5
20 à 24 ans	37,1	262,7	258,7	192,5	106,0	110,5	194,6
25 à 29 ans	42,1	263,5	258,4	174,7	98,3	129,0	228,3
30 à 34 ans	43,1	228,7	218,2	174,2	78,9	99,3	207,2
35 à 39 ans	45,4	176,3	160,3	118,3	67,5	74,5	159,0
40 à 44 ans	30,5	103,6	90,5	69,9	51,2	45,4	91,1
45 à 49 ans	40,0	63,0	55,3	45,8	40,5	33,9	55,8
ISF	1,3	6,6	6,2	5,1	2,8	3,0	5,3
AMP	33,6	29,2	29,0	28,2	29,3	29,1	30,2

Par ailleurs, le graphique 4.02 est une illustration de l'âge moyen à la procréation (AMP) des femmes. Elle montre que les célibataires (33,6 ans) ont un âge moyen à la procréation largement supérieur à celui des autres catégories de femmes. A l'opposé, les femmes en union libre ont l'âge moyen à la procréation le plus bas (28,2 ans). A l'exception des femmes célibataires, toutes les autres catégories de femmes ont leurs âges en dessous de la moyenne nationale (30,2 ans).

**Graphique 4. 1 : Indice synthétique de fécondité par état matrimonial**



**Graphique 4. 2: Age moyen à la procréation par état matrimonial**



## 4.2 Fécondité et religion

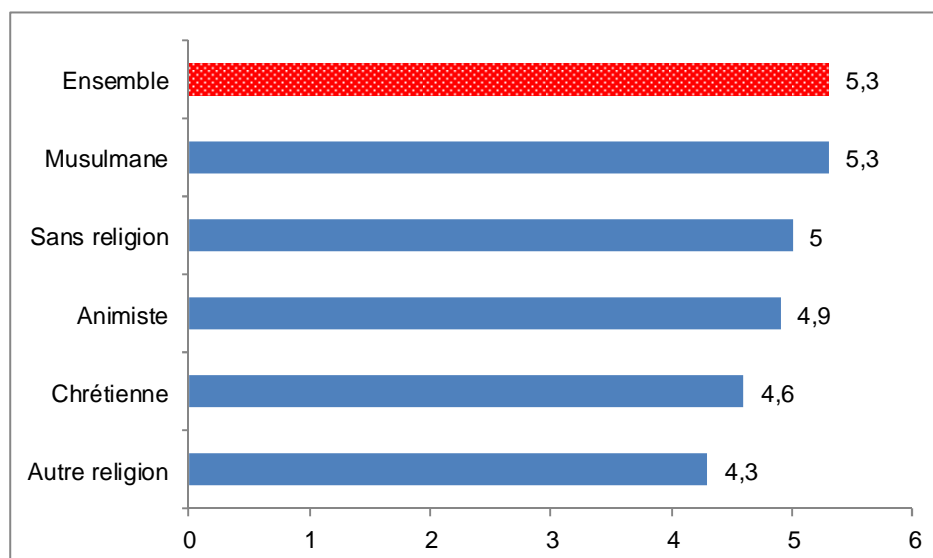
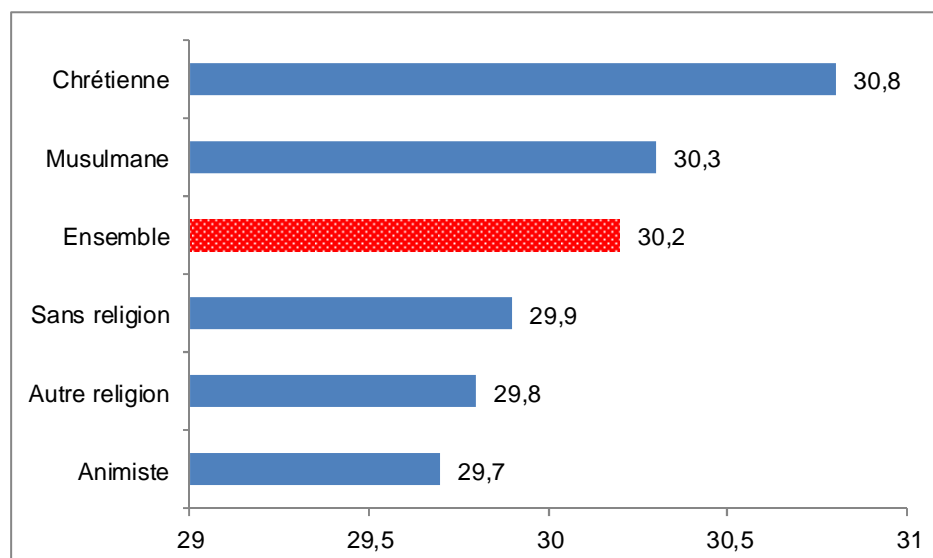
Le tableau 4.2 présente les taux de fécondité des femmes, leur indice synthétique de fécondité et leur âge moyen à la procréation selon la religion. Il en ressort que le niveau de fécondité est plus élevée chez les femmes musulmanes comparativement aux autres confessions religieuses, en particulier chez les chrétiennes. En effet, l'ISF chez les musulmanes est de 5,3 enfants contre 4,6 enfants chez les chrétiennes.

L'examen de l'âge moyen à la procréation en revanche, montre que ce sont les chrétiennes qui ont un âge moyen à la procréation plus élevé (30,8 ans) comparé aux musulmanes (30,3 ans).



**Tableau 4. 2 : Taux de fécondité (%) par groupe d'âges, Indice Synthétique de fécondité (ISF) et Age moyen à la procréation (AMP) selon la religion**

Groupe d'âges	Religion					Ensemble
	Sans religion	Musulmane	Chrétienne	Animiste	Autre religion	
15 à 19 ans	124,4	115,6	88,6	129,5	93,5	130,5
20 à 24 ans	197,0	197,7	158,6	194,0	178,1	194,6
25 à 29 ans	212,9	231,6	198,1	204,9	193,8	228,3
30 à 34 ans	197,1	208,7	194,8	195,1	181,8	207,2
35 à 39 ans	135,2	161,5	141,2	142,4	111,7	159
40 à 44 ans	81,3	92,0	86,7	80,3	60,0	91,1
45 à 49 ans	55,0	56,6	49,9	44,3	44,9	55,8
ISF	5,0	5,3	4,6	4,9	4,3	5,3
AMP	29,9	30,3	30,8	29,7	29,8	30,2

**Graphique 4. 3: Indice Synthétique de Fécondité par religion**

**Graphique 4. 4: Age moyen à la procréation par religion**


### 4.3 Fécondité et nationalité

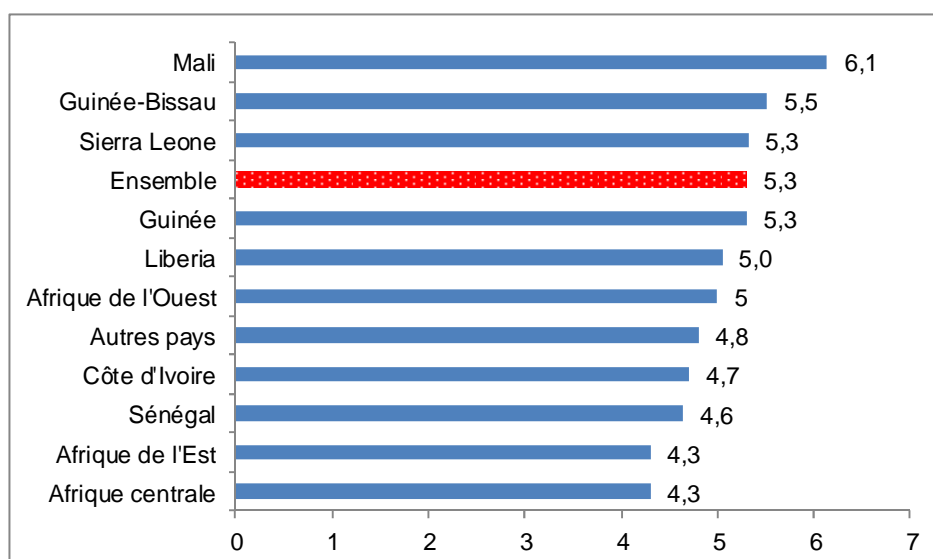
La fécondité des femmes guinéennes et des femmes étrangères résidant en Guinée est présentée dans le tableau 4.3. L'examen du tableau montre que l'indice synthétique de fécondité (ISF) des Guinéennes (5,3 enfants par femme) est égal à la moyenne nationale. Cet indicateur est de 5,0 enfants par femme chez les ressortissantes de l'Afrique de l'Ouest dont le Mali (6,1), la Guinée-Bissau (5,5), la Sierra Leone (5,3), la Côte d'Ivoire (4,7) et le Sénégal (4,6). Ce sont les femmes ressortissantes de l'Afrique centrale et celles de l'Afrique de l'Est qui ont le plus bas ISF (4,3 enfants par femme chacune) comme l'illustre le graphique 4.5 ci-dessous.

Si l'on examine l'âge moyen à la procréation, on remarque que l'âge moyen à la procréation des femmes guinéennes est de 30,2 ans qui est égale à la moyenne nationale. Cet indicateur est de 30,8 ans chez les ressortissantes de l'Afrique de l'Ouest parmi lesquelles on a : le Mali (29,4 ans), la Guinée-Bissau (31,6 ans), la Sierra Leone (28,8 ans), la Côte d'Ivoire (32,4 ans) et le Sénégal (31,2 ans).

**Tableau 4.3 : Taux de fécondité (%) par groupe d'âges, Indice Synthétique de fécondité (ISF) et Age moyen à la procréation (AMP) selon la nationalité**

Nationalité	Groupe d'âges							ISF	AMP
	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans		
Guinée	130,5	194,8	228,4	207,4	159,2	91,0	55,7	5,3	30,2
Côte d'Ivoire	68,8	139,4	180,9	176,5	176,7	131,4	67,5	4,7	32,4
Guinée-Bissau	99,5	187,1	235,8	194,0	163,8	132,5	90,9	5,5	31,6
Liberia	100,5	179,4	169,2	268,7	181,8	63,3	46,0	5,0	30,6
Mali	143,5	250,0	302,0	223,8	169,2	123,8	15,7	6,1	29,4
Sénégal	60,6	181,2	231,9	132,7	158,4	111,1	52,6	4,6	31,2
Sierra Leone	147,5	242,5	241,0	186,5	133,0	82,3	31,0	5,3	28,8
Afrique centrale	82,7	166,7	195,6	169,1	137,2	76,9	33,0	4,3	30,3
Afrique de l'Est	82,7	168,8	203,0	232,5	88,4	29,6	87,1	4,3	29,8
Afrique de l'Ouest	85,3	193,2	226,9	193,7	154,6	102,6	53,0	5,0	30,8
Autres pays	90,7	165,1	207,5	184,3	117,6	109,8	89,3	4,8	31,4
Ensemble	130,5	194,6	228,3	207,2	159	91,1	55,8	5,3	30,2

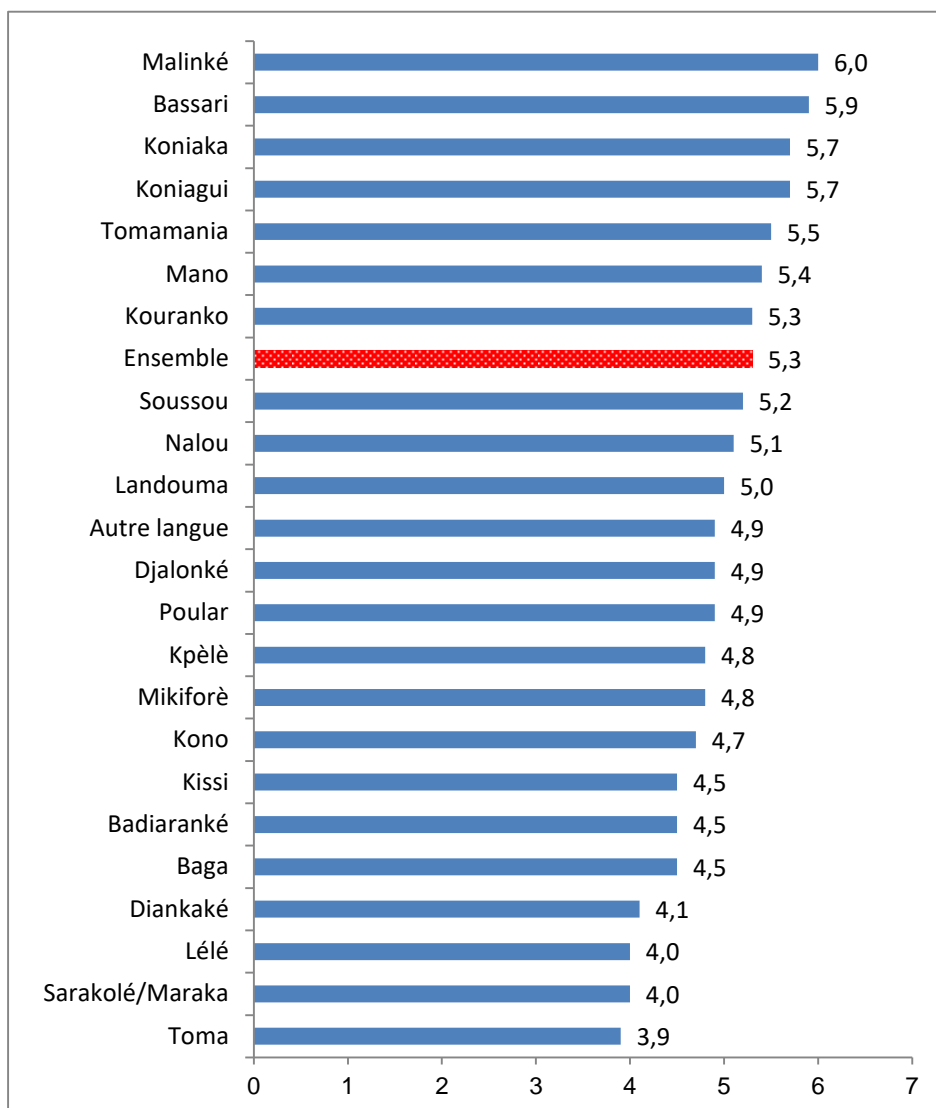
**Graphique 4.5 : Indice synthétique de fécondité par nationalité**



#### 4.4 Fécondité et langue nationale parlée

L'examen du tableau (A4.14) montre que la fécondité varie selon la langue nationale parlée. La variation du nombre moyen d'enfants par femme (ISF) qui en découle permet néanmoins de classer les femmes en cinq grands groupes par rapport au niveau national de l'ISF (5,6 enfants par femme) comme l'illustre le graphique 4.6 :

- Le Malinké (6,0 enfants par femme), le Bassari (5,9 enfants par femme), le Koniaka (5,7 enfants par femme), le Koniagui (5,7 enfants par femme) et le Tomamania (5,5 enfants par femme) sont de loin les langues nationales des femmes à fécondité élevée.
- Le Mano, le Kouranko, le Soussou, le Nalou, le Landouma, le Djalonké, le Poular, le Kpèlè, le Mikiforè, le Kono, le Kissi, le Badiaranké et le Baga sont des langues nationales à fécondité qui tourne autour de la moyenne ;
- Les langues nationales à fécondité faible dont l'ISF n'est pas sensiblement égal à 5 à 5 enfants par femme : le Diankaké, le Lélé, le Sarakolé/Maraka et le Toma.

**Graphique 4. 6: Indice Synthétique de Fécondité (ISF) et langue nationale parlée**


#### 4.5 Fécondité et statut d'handicap

Le tableau 4.4 présente la fécondité des femmes selon qu'elles vivent avec un handicap ou non. Il en ressort que les femmes vivant avec un handicap ont une fécondité moins forte que leurs homologues vivant sans handicap. En effet, le nombre moyen d'enfants par femme vivant avec un handicap est de 3,7 ; ce qui est inférieur à celui de leurs homologues qui n'ont pas de handicap (5,3).

En revanche, l'examen de l'âge moyen à la procréation (AMP) montre que les femmes vivant avec un handicap (30,8 ans) ont un âge moyen à la procréation plus élevé que leurs homologues vivant sans handicap (30,4 ans).

**Tableau 4. 4 : Taux de fécondité (%) par groupe d'âges et Indice Synthétique de fécondité (ISF) selon le statut d'handicap**

Groupe d'âges	Statut d'handicap		
	Handicapée	Non handicapée	Ensemble
15 à 19 ans	71,0	114,3	130,5
20 à 24 ans	128,5	195,4	194,6
25 à 29 ans	161,6	229,1	228,3
30 à 34 ans	149,4	208,0	207,2
35 à 39 ans	122,7	159,5	159,0
40 à 44 ans	62,3	91,6	91,1
45 à 49 ans	43,0	56,0	55,8
ISF	3,7	5,3	5,3
AMP	30,8	30,4	30,2

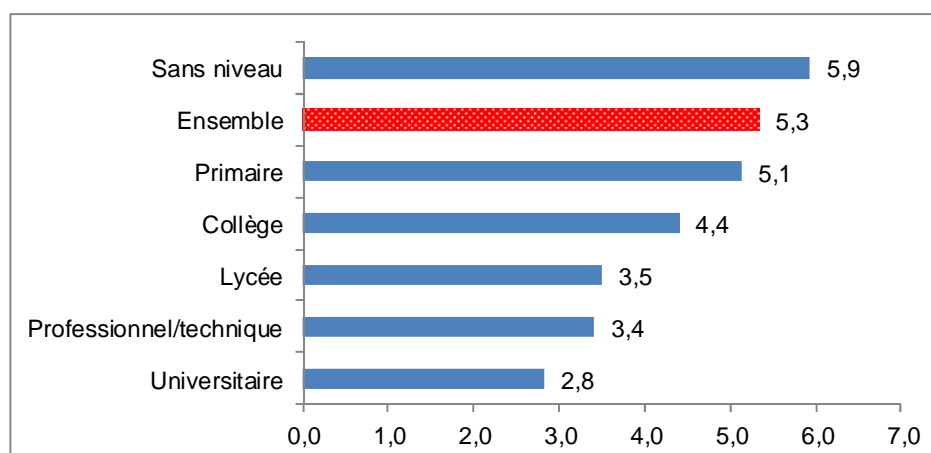
#### 4.6 Fécondité et niveau d'instruction

Le tableau 4.5 ainsi que les graphiques 4.7 et 4.8 ci-dessous présentent les taux de fécondité par groupe d'âge, l'indice synthétique de fécondité et l'âge moyen à la procréation selon le niveau d'instruction des femmes sont présentés dans le tableau 4.5 et sur les graphiques 4.7 et 4.8. Comme l'on peut s'y attendre, les femmes sans niveau ont des comportements en matière de procréation différents de leurs congénères de niveau primaire, secondaire ou supérieur. Ainsi, chez les premières, l'ISF est plus élevé que la moyenne nationale alors que chez les secondes cet indicateur est largement en dessous de cette moyenne. En revanche, si l'on fait des comparaisons à l'intérieur des deux groupes, on se rend compte que ce sont les femmes de niveau supérieur qui ont l'ISF le plus bas (2,8) bien loin de la moyenne nationale (5,3). Elles sont suivies par les femmes de niveau lycée (3,5) et collège (4,4); ce qui semble logique. L'examen de l'âge moyen à la procréation montre que les femmes de niveau secondaire (31,4 ans pour le collège et 32,5 ans pour le lycée) et celles de niveau supérieur (33,3 ans) procréent plus tardivement que leurs congénères sans niveau (27,1 ans) ou de niveau primaire (30,5 ans).

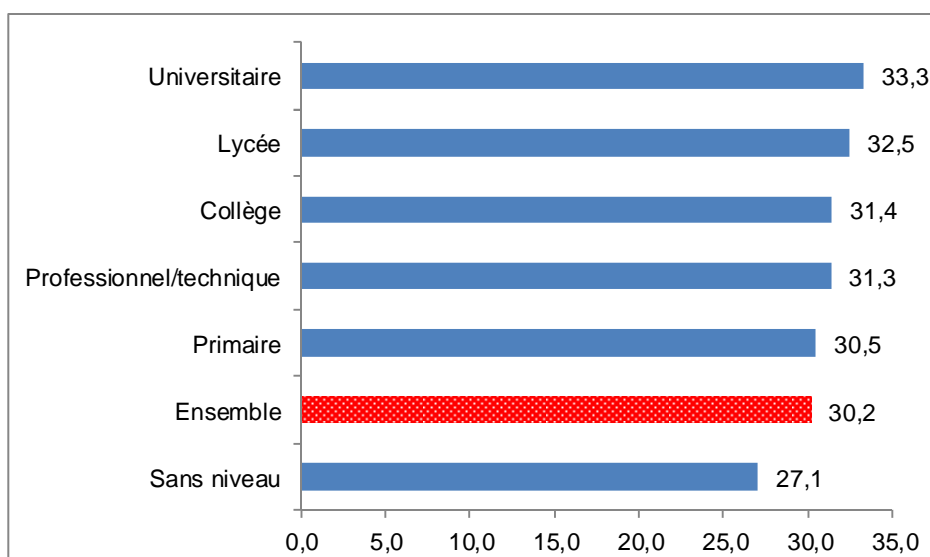
**Tableau 4. 5 : Taux de fécondité (%) par groupe d'âges et l'indice Synthétique de fécondité (ISF) selon le niveau d'instruction de la femme**

Groupe d'âges	Niveau d'instruction						Ensemble
	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Professionnel/technique	Universitaire	
15 à 19 ans	221,4	92,9	57,8	37,2	60,4	28,3	130,5
20 à 24 ans	300,0	203,0	158,4	89,4	99,0	58,0	194,6
25 à 29 ans	285,9	225,0	199,8	151,5	146,6	106,5	228,3
30 à 34 ans	215,0	204,0	171,3	165,1	151,7	137,8	207,2
35 à 39 ans	88,0	156,0	140,7	130,2	123,8	121,7	159,0
40 à 44 ans	57,0	95,0	95,4	75,1	58,9	64,4	91,1
45 à 49 ans	19,0	50,0	56,2	51,5	42,2	48,6	55,8
ISF	5,9	5,1	4,4	3,5	3,4	2,8	5,3
AMP	27,1	30,5	31,4	32,5	31,3	33,3	30,2

**Graphique 4.7 : Indice synthétique de fécondité par niveau d'instruction**



**Graphique 4.8 : Age moyen à la procréation par niveau d'instruction**



#### 4.7 Fécondité et situation d'activité

Le tableau 4.6 présente les taux de fécondité par groupe d'âge, l'indice synthétique de fécondité (ISF) et l'âge moyen à la procréation (AMP) selon la situation d'activité des femmes. L'ISF des femmes au foyer (6,5 enfants par femme) est supérieur à la moyenne nationale (5,3). Par contre, l'ISF des femmes occupées est presque identique à la moyenne nationale et supérieur à celui des autres femmes comme l'illustre le graphique 4.10 ci-dessous. La forte fécondité des femmes occupées et celle des femmes au foyer s'expliqueraient par le fait que ces femmes sont pour la plupart agricultrices et rurales, donc exerçant une activité qui n'est pas incompatible avec une forte fécondité. En effet, en Guinée, une écrasante majorité des femmes actives occupées exercent dans le secteur de l'agriculture, élevage et pêche, secteur prédominant en milieu rural. En revanche, les étudiantes (2,6) et les chômeuses ou en quête du premier emploi (3,9) constituent le groupe à faible fécondité à cause de la contrainte des études pour les premières et de l'instabilité socio-économique pour les secondes.

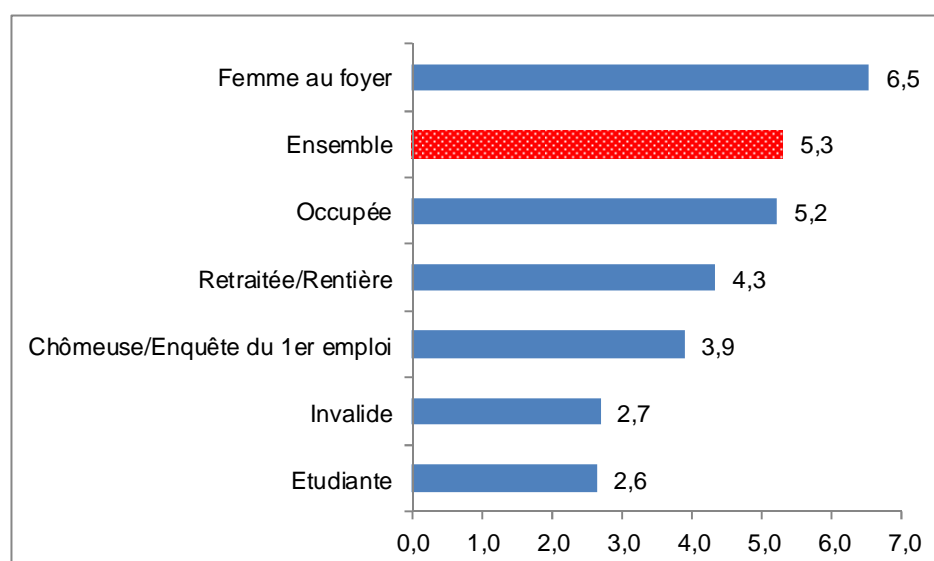
Lorsqu'on examine l'âge moyen à la procréation, deux groupes se distinguent, comme l'indique le graphique 4.9 ci-dessous. Le premier groupe est celui dans lequel l'AMP est supérieur à la moyenne nationale (30,2 ans). Ce groupe est constitué des étudiantes, des chômeuses ou personnes en quête du premier emploi des retraitées ou rentières et des femmes invalides. Le second groupe par contre,

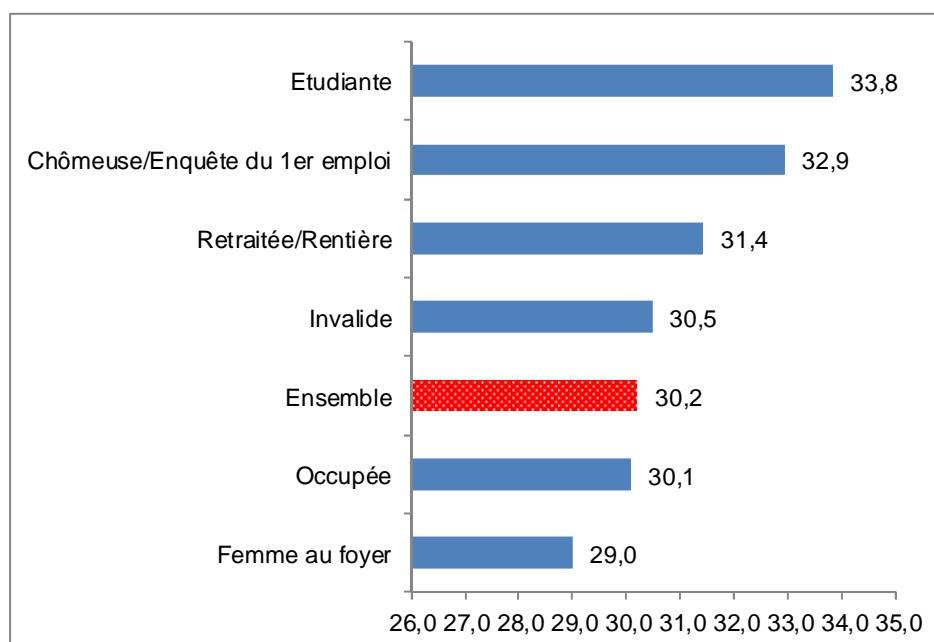
est constitué des femmes dont l'AMP est inférieur la moyenne nationale. Il s'agit des femmes au foyer et des femmes occupées.

**Tableau 4. 6 : Taux de fécondité (%) par groupe d'âges, Indice Synthétique de fécondité (ISF) et Age moyen à la procréation (AMP) selon la situation d'activité**

Groupe d'âges	Situation d'activité						Ensemble
	Occupée	Chômeuse/ En quête du 1er emploi	Femme au foyer	Etudiante	Retraitée/ Rentière	Inva- lide	
15 à 19 ans	125,1	73,0	217	25,3	67,1	64,2	130,5
20 à 24 ans	202,8	100,6	264,7	62,8	156,0	100,8	194,6
25 à 29 ans	220,5	124,1	270,5	90,1	184,3	109,9	228,3
30 à 34 ans	197,8	142,1	229,6	109,5	185,7	94,0	207,2
35 à 39 ans	152,8	144,4	170,7	104,1	113,8	91,3	159,0
40 à 44 ans	88,3	116,7	96,5	82,8	84	40,5	91,1
45 à 49 ans	55,4	77,2	56,8	53,9	76,2	37,7	55,8
ISF	5,2	3,9	6,5	2,6	4,3	2,7	5,3
AMP	30,1	32,9	29,0	33,8	31,4	30,5	30,2

**Graphique 4. 9: Indice synthétique de fécondité (ISF) selon la situation dans l'activité**



**Graphique 4. 10 Age moyen à la procréation par situation d'activité**


#### 4.8 Fécondité et catégorie socioprofessionnelle

Le tableau 4.7 présente les taux de fécondité par groupe d'âges, l'indice synthétique de fécondité (ISF), l'âge moyen à la procréation (AMP) selon la catégorie socioprofessionnelle. En effet, les femmes agricultrices et ouvrières qualifiées de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche sont celles qui ont la plus forte fécondité avec 6,1 enfants en moyenne par femme. A cette catégorie s'ajoutent les femmes du personnel des services directs aux particuliers, commerçantes et vendeuses (5,4 enfants par femme). A l'opposé, il y a les femmes employées de type administratif qui ont la fécondité la plus basse (3,5). Puis, entre les deux extrêmes, viennent les professions intermédiaires (3,8), les professions intellectuelle et scientifique (4,6) et les métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat (4,9).

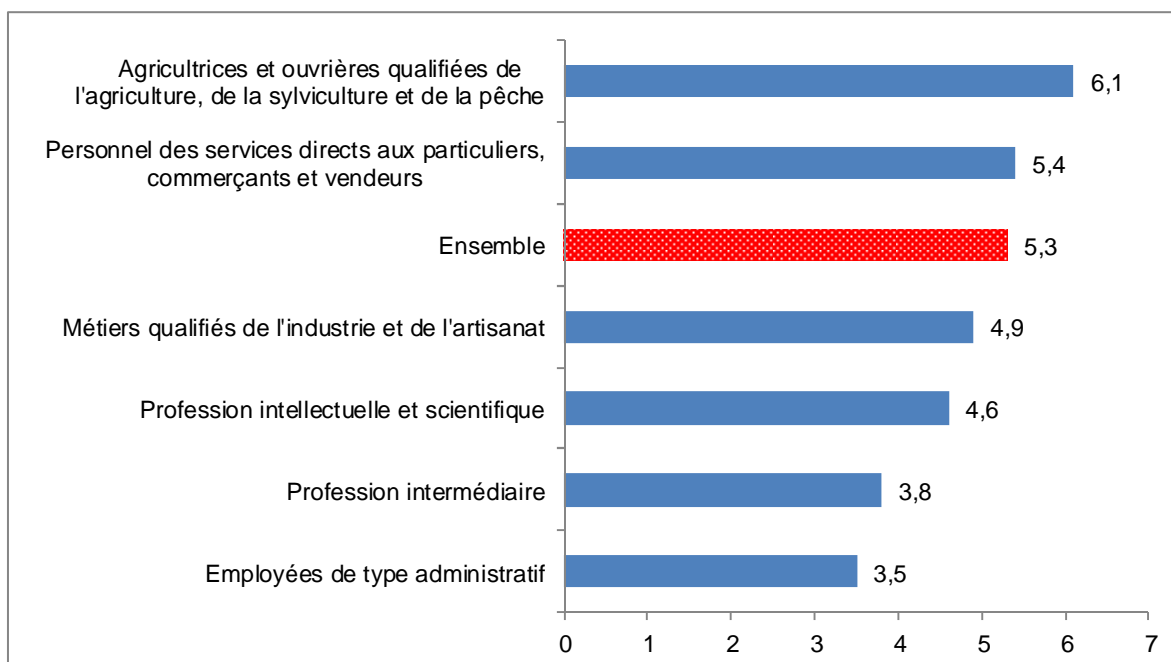
Par ailleurs, le graphique 4.11 illustre la variation de l'âge moyen à la procréation par grands groupes de professions. Les femmes appartenant à la catégorie des agricultrices et ouvrières qualifiées de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche ont l'AMP le plus bas de toutes les catégories (29,5 ans) ; elles sont suivies par la catégorie «Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs» (30,4 ans). L'AMP le plus élevé est observé dans la catégorie de profession intermédiaire (32,5 ans) suivie de la catégorie de métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat (31,4 ans), de la catégorie d'employés de type administratif (31,2 ans) et de la Profession intellectuelle et scientifique (30,8 ans).

**Tableau 4. 7 : Taux de fécondité (%) par groupe d'âges, Indice Synthétique de fécondité (ISF) et Age moyen à la procréation (AMP) selon la catégorie socioprofessionnelle**

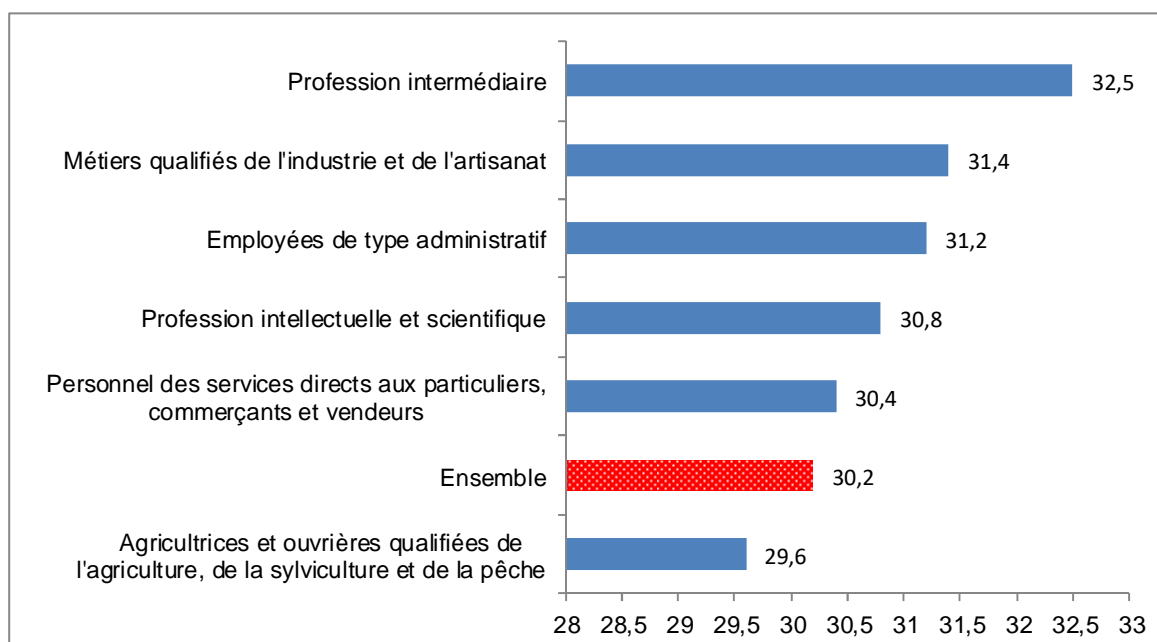
Catégorie socioprofessionnelle	ISF	AMP
Profession intellectuelle et scientifique	4,6	30,8
Profession intermédiaire	3,8	32,5
Employées de type administratif	3,5	31,2
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	5,4	30,4
Agricultrices et ouvrières qualifiées de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	6,1	29,6
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	4,9	31,4
Ensemble	5,3	30,2



**Graphique 4. 11 : Indice synthétique de fécondité par grands groupes de professions**



**Graphique 4. 12 : Age moyen à la procréation par grands groupes de professions**



#### 4.9 Fécondité et statut dans la profession

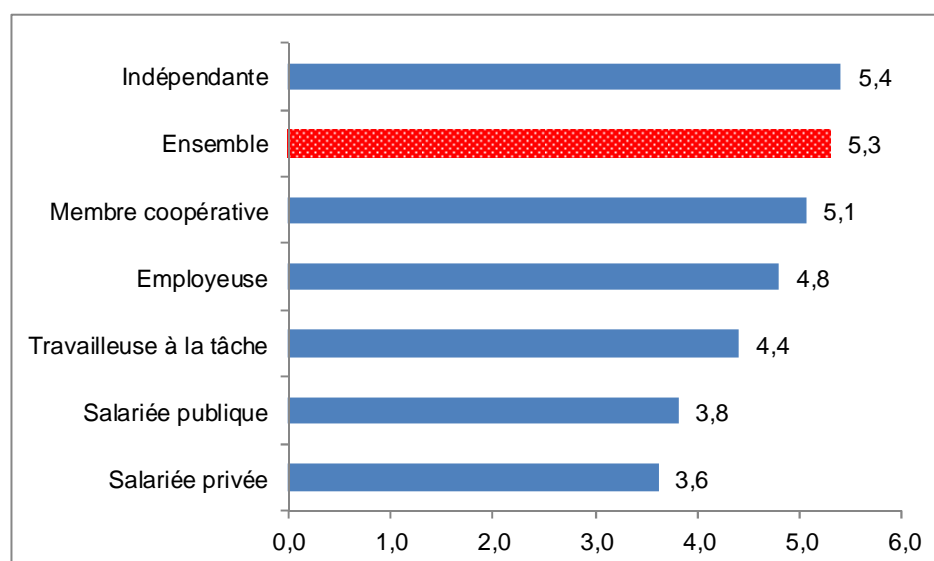
Le tableau 4.8 présente les taux de fécondité par groupe d'âges, l'indice synthétique de fécondité et l'âge moyen à la procréation par statut dans la profession. En dehors des femmes salariées qui ont un faible indice synthétique de fécondité (3,8 enfants par femme pour le public et 3,6 enfants par femme pour le privé) suivies de femmes travailleuses à la tâche ou apprenties (4,4 enfants par femme), les autres ont un ISF au minimum égal à 5 enfants par femme

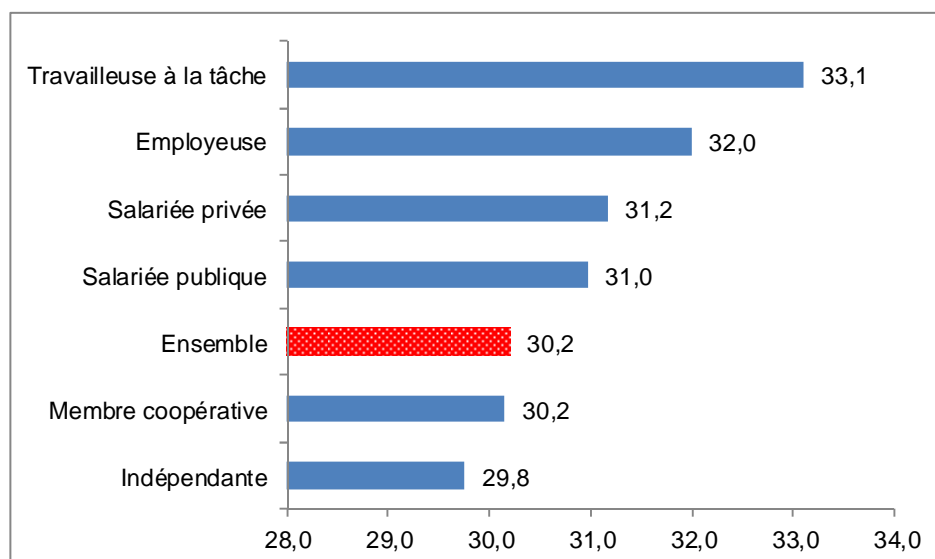
Si on examine l'âge moyen à la procréation, on se rend compte que ce sont les femmes indépendantes qui ont un comportement différent de toutes les autres femmes avec l'AMP le plus bas (29,8 ans) comme illustré par le graphique 4.14. Cet indicateur est très élevé chez les femmes travailleuses à la tâche ou apprenties (33,1 ans) et chez les femmes employeuses (32,0 ans) comme l'illustre le graphique 4.15.

**Tableau 4. 8 : Taux de fécondité (%) par statut dans la profession, Indice Synthétique de fécondité (ISF) et Age moyen à la procréation (AMP) selon le groupe d'âges**

Groupe d'âges	Statut dans la profession						Ensemble
	Indépendante	Employeuse	Salariée publique	Salariée privée	Travailleuse à la tâche	Membre coopérative	
15 à 19 ans	147,2	87,6	84,2	84,6	60,9	130,1	130,5
20 à 24 ans	212,6	136,9	117,1	113,4	117,1	162,7	194,6
25 à 29 ans	224,5	206,9	158,5	129,7	153,7	229,1	228,3
30 à 34 ans	198,4	176,5	158,3	139,2	176,5	203,6	207,2
35 à 39 ans	153,3	146,6	123,9	135,9	159,2	154,0	159,0
40 à 44 ans	88,8	116,7	74,3	79,9	125,5	83,1	91,1
45 à 49 ans	56,0	88,6	46,5	40,7	88,5	49,9	55,8
ISF	5,4	4,8	3,8	3,6	4,4	5,1	5,3
AMP	29,8	32,0	31,0	31,2	33,1	30,2	30,2

**Graphique 4. 13 : Indice synthétique de fécondité par statut dans la profession**



**Graphique 4. 14 : Age moyen à la procréation par statut dans la profession**


#### 4.10 Fécondité et niveau de vie des ménages

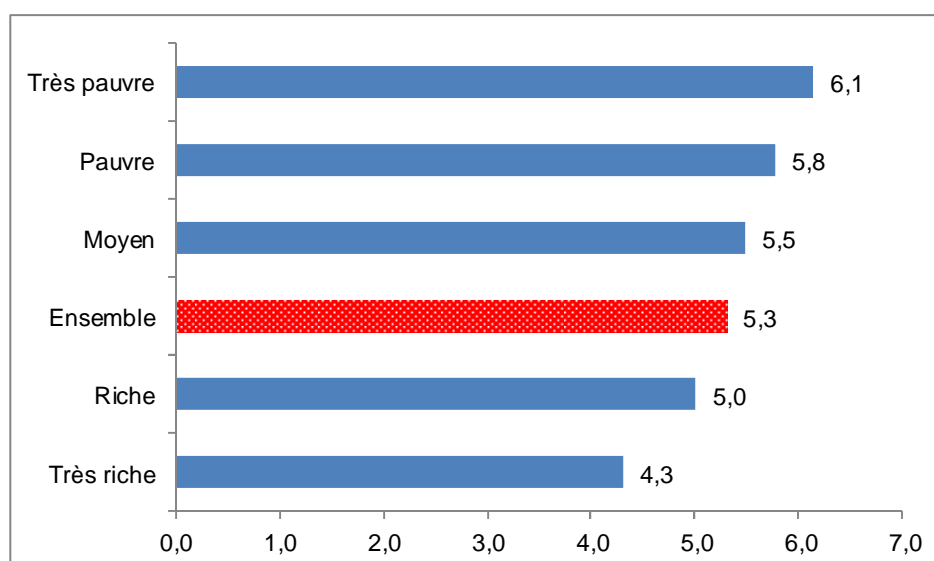
Le tableau 4.9 présente les taux de fécondité par groupe d'âges, l'indice synthétique de fécondité et l'âge moyen à la procréation par niveau de vie des ménages. Les indices synthétiques enregistrés chez les femmes qui vivent dans les ménages pauvres (5,8 enfants par femme) et très pauvres (6,1 enfants par femme) sont très élevés comparés à ceux des femmes vivant dans les ménages riches (5,0 enfants par femme) et très riches (4,3 enfants par femme).

Si on examine l'âge moyen à la procréation, on se rend compte que ce sont les femmes vivant dans des ménages pauvres (29,5 ans) et très pauvres (29,7 ans) qui ont un comportement différent de toutes les autres femmes avec des AMP les plus bas inférieurs à la moyenne nationale. Cet indicateur est très élevé chez les femmes des ménages riches (30,6 ans) et chez les femmes des ménages très riches (31,9 ans).

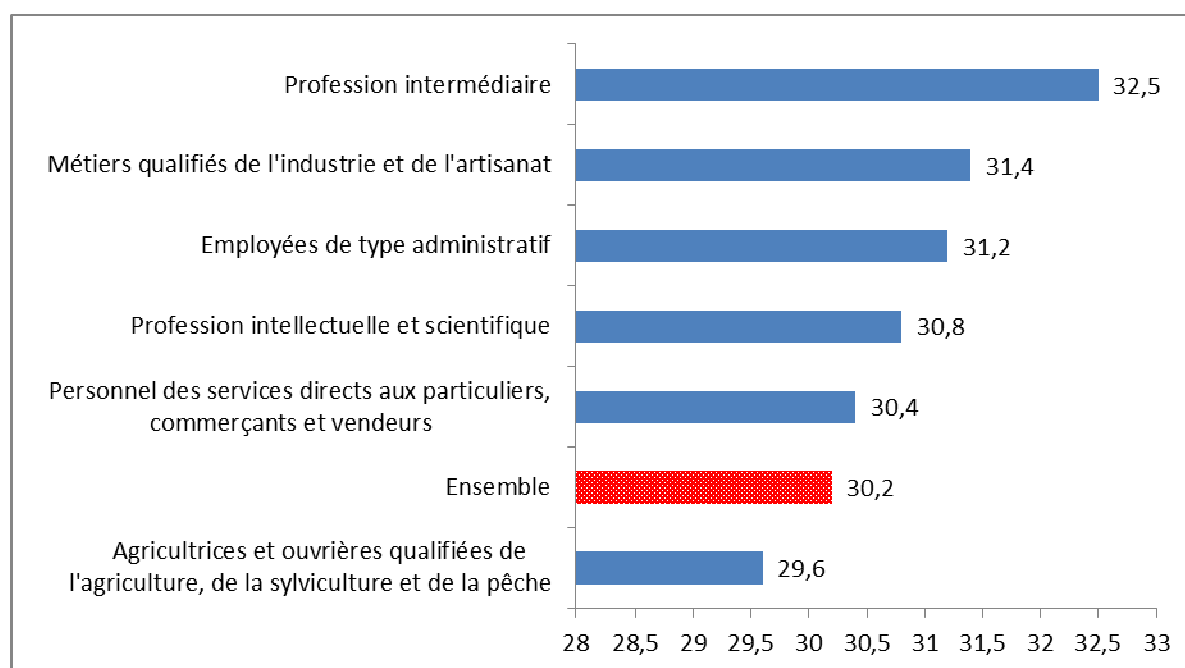
**Tableau 4. 9 : Taux de fécondité par niveau de vie selon le groupe d'âges (‰), indice synthétique de fécondité et âge moyen à la procréation**

Groupe d'âges	Niveau de vie					Ensemble
	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche	
15 à 19 ans	161,0	145,9	129,2	100,0	59,6	130,5
20 à 24 ans	253,5	237,4	218,9	182,8	130,6	194,6
25 à 29 ans	265,9	249,1	241,4	217,1	180,0	228,3
30 à 34 ans	225,0	214,5	208,3	203,2	186,9	207,2
35 à 39 ans	173,1	159,5	159,5	154,6	147,8	159,0
40 à 44 ans	94,4	90,1	88,2	89,5	94,2	91,1
45 à 49 ans	54,9	57,2	51,3	54,6	62,6	55,8
ISF	6,1	5,8	5,5	5,0	4,3	5,3
AMP	29,5	29,7	29,9	30,6	31,9	30,2

**Graphique 4. 15: Indice synthétique de fécondité par niveau de vie**



**Graphique 4. 16 : Age moyen à la procréation par niveau de vie**



#### 4.11 Vue d'ensemble

De l'analyse de la fécondité différentielle, il se dégage les principaux résultats suivants :

- Les femmes de langues nationales parlées Malinké, Bassari, Koniaka, Koniagui et Tomamania sont plus fécondes que les autres.
- En considérant la religion, le niveau de fécondité est plus élevé chez les femmes musulmanes comparativement aux autres confessions religieuses, en particulier chez les chrétiennes.
- L'examen de l'âge moyen à la procréation en revanche montre que, les chrétiennes ont un âge moyen à la procréation plus élevé comparé aux musulmanes.

- Selon le statut matrimonial, comme on pourrait s'y attendre, les femmes mariées, en union monogamique ou polygamique, sont plus fécondes que les autres femmes. Les célibataires ont un âge moyen à la procréation largement supérieur à celui des autres catégories de femmes.
- Selon la situation d'activité, L'ISF des femmes au foyer (6,5 enfants par femme) est supérieur à la moyenne nationale (5,3). Par contre, L'ISF des femmes occupées est presque identique à la moyenne nationale (5,3) et supérieur à celui des autres femmes. La forte fécondité des femmes occupées et celle des femmes au foyer s'expliqueraient par le fait que ces femmes sont pour la plupart agricultrices et rurales, donc exerçant une activité qui n'est pas incompatible avec une forte fécondité.
- En considérant le niveau de vie des ménages, les femmes vivant dans des ménages pauvres et très pauvres sont plus fécondes que les autres. Par contre, leurs homologues vivant dans des ménages riches et très riches ont un âge moyen à la procréation supérieur à celui des autres.



## CHAPITRE 5 : TENDANCES DE LA FECONDITE

L'analyse des tendances de la fécondité sera faite à partir du taux global de fécondité générale, des taux de fécondité par groupe d'âges, de l'indice synthétique de fécondité ainsi que de l'âge moyen à la procréation.

Cette analyse sera faite d'abord au niveau national puis par milieu de résidence et par région. Les données qui seront prises en considération sont celles issues des deux recensements généraux de la population et de l'habitat de Guinée c'est-à-dire, RGPH de 1983 et RGPH de 1996. Il sera analysé dans ce chapitre l'évolution du niveau et du calendrier de la fécondité entre 1983 et 2014.

### 5.1 Evolution du niveau de la fécondité de 1983 à 2014

#### 5.1.1 Niveau national et variations selon le milieu de résidence

La comparaison des taux globaux de fécondité générale obtenus à partir des données de trois recensements montre que le niveau de la fécondité était à la hausse entre 1983 et 1996. Par contre, de 1996 à 2014, la tendance est à la baisse qui a été observée à partir du taux brut de natalité : une baisse de la fécondité pour l'ensemble du pays notamment en milieu rural.

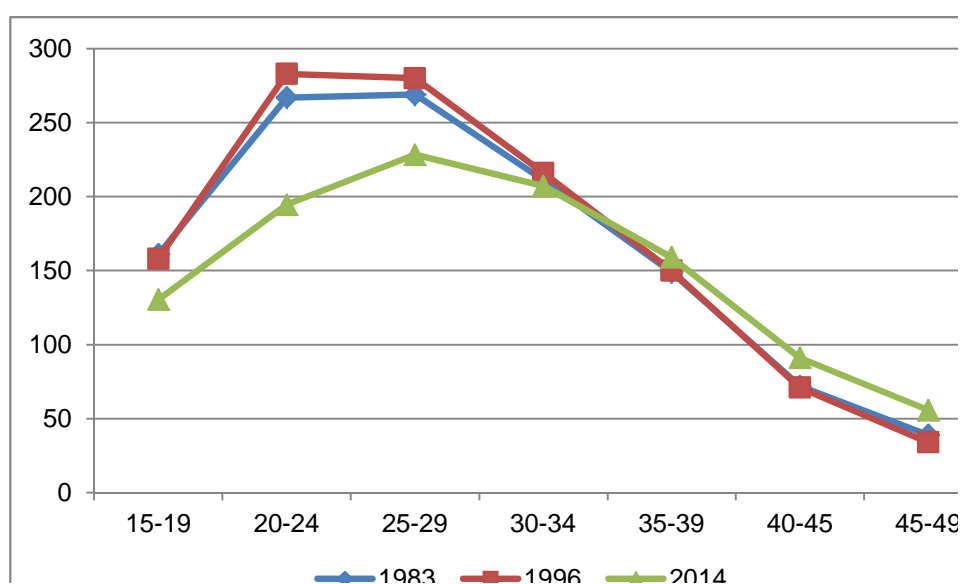
**Tableau 5. 1 : Evolution du taux global de fécondité générale (‰) entre 1983 et 2014 par milieu de résidence**

Milieu de résidence	1983	1996	2014	Ecart absolu 2014-1996 (%)	Ecart relatif 2014-1996 (%)
Urbain	134,7	128	128,9	0,9	0,7
Rural	160,1	188	177,2	-10,8	-5,7
Ensemble	183	170	159,2	-10,8	-6,4

La comparaison de la courbe des taux de fécondité estimés en 2014 avec celles des taux de fécondité estimés en 1983 et 1996 indique une baisse de ces taux dans les groupes d'âges 15-34 ans. A partir de 35 ans, ces taux augmentent entre 1996 et 2014. L'ISF a baissé entre 1983 et 1996 puis entre 1996 et 2014 passant de respectivement de 5,8 à 5,6 enfants puis de 5,6 à 5,3 enfants par femme.

**Tableau 5. 2 : Evolution des taux spécifiques de fécondité (‰) par groupe d'âges entre 1983 et 2014 et l'indice synthétique de fécondité**

Groupe d'âges	1983	1996	2014
15 à 19 ans	161	158	130,5
20 à 24 ans	267	283	194,6
25 à 29 ans	269	280	228,3
30 à 34 ans	211	216	207,2
35 à 39 ans	149	150	159,0
40 à 44 ans	72	71	91,1
45 à 49 ans	39	34	55,8
ISF	5,8	5,6	5,3

**Graphique 5. 1 : Evolution des taux spécifiques fécondité (%) par groupe d'âges entre 1983 et 2014**


Le tableau 5.3 présente l'évolution de l'ISF entre 1996 et 2014 par milieu de résidence. Il ressort que l'ISF a baissé entre 1996 et 2014 en milieu rural.

**Tableau 5. 3 : Evolution de l'indice synthétique de fécondité (ISF) entre 1983 et 2014 et l'indice synthétique par milieu de résidence**

Milieu de résidence	1996	2014
Urbain	4,1	4,5
Rural	6,0	5,9
Ensemble	5,6	5,3

### 5.1.2 Variations selon la région administrative

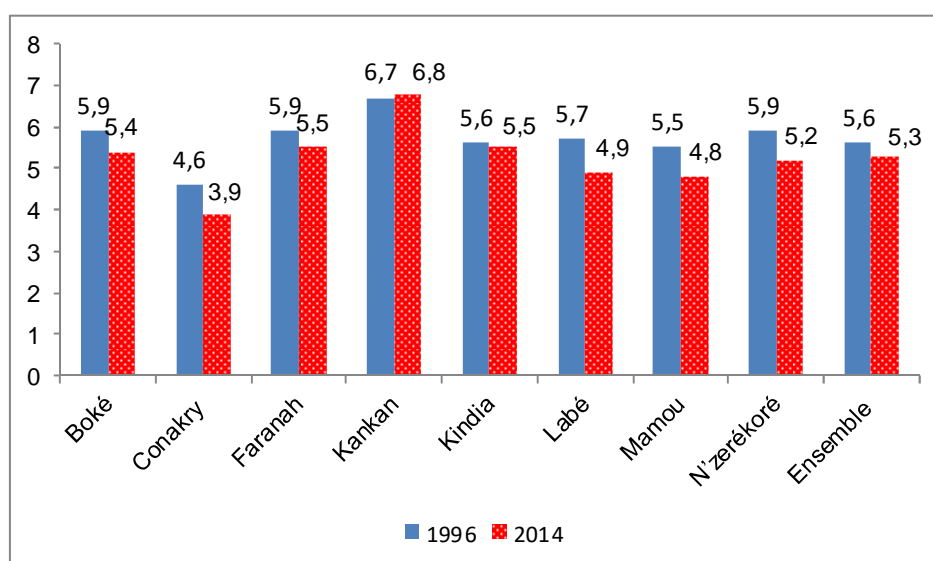
Le tableau 5.4 ci-dessous présente l'évolution de l'indice synthétique de fécondité entre 1996 et 2014 selon la région de résidence. Il présente aussi les écarts absolus et les écarts relatifs entre 1996 et 2014. Il en résulte que la baisse de la fécondité est un fait attesté au niveau de 7 régions sur 8 :

- La zone de Conakry et les régions de Labé, Mamou et N'Zérékoré ont connu une très forte baisse de l'ISF.
- Les régions de Boké, Faranah ont connu aussi une baisse.
- C'est dans la région de Kindia que la baisse est légère.
- L'ISF a légèrement augmenté dans la région de Kankan.

**Tableau 5. 4 : Evolution de l'indice synthétique de fécondité (ISF) entre 1996 et 2014 par région administrative**

Région	1996	2014	Ecart 2014-1996	Ecart relatif 2014-1996
Boké	5,9	5,4	-0,5	-8,5
Conakry	4,6	3,9	-0,7	-15,2
Faranah	5,9	5,5	-0,4	-6,8
Kankan	6,7	6,8	0,1	1,5
Kindia	5,6	5,5	-0,1	-1,8
Labé	5,7	4,9	-0,8	-14,0
Mamou	5,5	4,8	-0,7	-12,7
N'zerékoré	5,9	5,2	-0,7	-11,9
Ensemble	5,6	5,3	-0,3	-5,4



**Graphique 5.2 : Evolution de l'indice synthétique de fécondité (ISF) entre 1996 et 2014 par région administrative**


## 5.2 Evolution du calendrier de la fécondité entre 1996 et 2014

### 5.2.1 Variations selon le milieu de résidence

Le tableau 5.5 donne l'évolution de l'âge moyen à la procréation selon le milieu de résidence des femmes. L'âge moyen à la procréation a augmenté entre les deux recensements passant de 28,8 ans en 1996 à 30,2 ans en 2014 faisant un écart absolu de 1,4 an soit une augmentation relative de 4,9%. Cette augmentation de l'AMP est plus importante en milieu urbain (6,1%) qu'en milieu rural (3,5%).

**Tableau 5.5 : Evolution de la distribution des taux de fécondité (‰) par groupe d'âges et âge moyen à la procréation (AMP) Selon le milieu de résidence entre 1996 et 2014**

Milieu	1996	2014	Ecart absolu 1996-2014	Ecart relatif 1996-2014 (%)
Urbain	29,5	31,3	1,8	6,1
Rural	28,5	29,5	1,0	3,5
Ensemble	28,8	30,2	1,4	4,9

### 5.2.2 Variations selon la région administrative

Le tableau 5.6 ci-dessous donne l'évolution de l'âge moyen à la procréation (AMP) par région de résidence des femmes entre 1996 et 2014. On y remarque que, dans toutes les régions du pays, cet indicateur a connu une augmentation plus ou moins importante. En effet, c'est dans les régions de Conakry, Kindia et Boké que l'augmentation de l'âge moyen à la procréation a été la plus remarquable.

**Tableau 5.6 : Evolution de l'âge moyen à la procréation (AMP) par région administrative entre 1996 et 2014**

Région	1996	2014	Ecart absolu 2014-1996	Ecart relatif(%) 2014-1996
Boké	28,2	29,6	1,4	5,0
Conakry	29,6	31,8	2,2	7,4
Faranah	28,4	29,5	1,1	3,9
Kankan	29,3	30,1	0,8	2,7
Kindia	28,1	30,1	2,0	7,1
Labé	28,9	29,8	0,9	3,1
Mamou	28,9	29,8	0,9	3,1
N'zerékoré	29,3	29,9	0,6	2,0
Ensemble	28,8	30,2	1,4	4,9

### 5.3 Vue d'ensemble

De l'étude de l'évolution du niveau et du calendrier de la fécondité, on peut retenir les principaux résultats suivants :

- Les valeurs des TGFG sont toujours faibles en milieu urbain comparativement au milieu rural pour les deux recensements, entre 1996 et 2014, et la baisse de la fécondité qui en découle a été constatée dans l'ensemble et uniquement en milieu rural.
- L'examen des taux spécifiques de fécondité, révèle que le niveau de fécondité a baissé entre 1996 et 2014 dans les tranches d'âges entre 15-39 ans.
- Les valeurs de l'ISF qui en découlent sont en baisse en 2014 dans l'ensemble et seulement en milieu rural. Cette tendance à la baisse est observée également dans la zone de Conakry et dans toutes les régions à l'exception de Kankan.
- L'âge moyen à la procréation a augmenté entre 1996 et 2014 passant ainsi de 28,8 ans à 30,2 ans. Cette augmentation de l'AMP est plus importante en milieu urbain (1,8 an) qu'en milieu rural (1,0 an). C'est dans les régions de Conakry, Kindia et Boké que l'augmentation de l'âge moyen à la procréation a été la plus remarquable.

## CHAPITRE 6 : LA FECONDITE DES ADOLESCENTES

Dans l'étude de la fécondité en Afrique, on distingue généralement deux groupes de personnes à risque. Il s'agit des adolescentes, c'est-à-dire les femmes les plus jeunes dont l'âge varie entre 12 et 19 ans et les femmes âgées dont l'âge varie entre 40 et 49 ans. La fécondité des adolescentes retient de plus en plus l'attention des chercheurs et des décideurs dans les études de fécondité, car on constate de jour en jour qu'une proportion importante de naissances provient des jeunes de moins de 20 ans. Ce chapitre s'intéresse à la fécondité des adolescentes au niveau national et à sa variation selon le milieu de résidence, la région administrative et le niveau de vie.

### 6.1 Niveau national et variation selon le milieu de résidence

Le niveau et la structure de la fécondité des adolescentes seront mesurés à partir des indicateurs relatifs à la fécondité actuelle et à la fécondité passée.

#### 6.1.1 Fécondité actuelle

##### 6.1.1.1 Niveau et structure de la fécondité actuelle

Le tableau 6.1 donne la proportion et l'effectif des adolescentes âgées de 12 à 19 ans ayant accouché dans les douze derniers mois précédant le recensement par milieu de résidence selon le groupe d'âges. Dans l'ensemble, en Guinée, 6,5% des adolescentes dont l'âge varie de 12 à 19 ans ont donné naissance à un enfant né vivant au cours des 12 derniers mois. Si l'on considère les adolescentes les plus âgées, appartenant au groupe d'âges 15-19 ans, une sur dix (10 %) a procréé dans les douze derniers mois contre moins de 1% pour leurs congénères les plus jeunes appartenant au groupe d'âges 12-14 ans. La proportion des adolescentes mères âgées de 12 à 19 ans est un peu plus élevée en milieu rural (8,1%) qu'en milieu urbain (4,1%). La proportion des adolescentes les plus jeunes âgées de 12 à 14 ans est un peu élevée en milieu rural(1,1%) qu'en milieu urbain(0,6%) . Par contre, si l'on considère les adolescentes les plus âgées, celles dont l'âge varie entre 15 et 19 ans, au moins une personne sur dix (12,6%) a déjà procréé en milieu rural contre 6,3% en milieu urbain. Les mêmes tendances se dégagent avec les taux de fécondité.

**Tableau 6. 1 : Pourcentage et l'effectif des adolescentes (12-19 ans) ayant dans les douze derniers mois précédent le recensement et taux de fécondité par milieu de résidence et par groupe d'âges**

Groupe d'âge	Effectifs des adolescentes ayant procréé dans les 12 derniers mois	% des adolescentes ayant procréé dans les 12 derniers mois	Taux de fécondité en pour 1000
Urbain			
12 à 14 ans	874	0,6	6,4
15 à 19 ans	15 236	6,3	78,5
Total (12 à 19 ans)	16 110	4,1	43,4
Rural			
12 à 14 ans	2 483	1,1	11,7
15 à 19 ans	43 511	12,6	166,8
Total (12 à 19 ans)	45 994	8,1	86,0
Ensemble			
12 à 14 ans	3 357	0,9	9,6
15 à 19 ans	58 747	10,0	130,5
Total (12 à 19 ans)	62 104	6,5	68,7

## 6.1.1.2 Evolution de 1996 à 2014

Le tableau 6.2 donne l'évolution des taux de fécondité des adolescentes et l'évolution de la contribution de celles-ci à l'indice synthétique de fécondité entre 1996 et 2014 par milieu de résidence. Le taux de fécondité a diminué entre les deux recensements. Dans l'ensemble, le taux de fécondité des adolescentes est de 177,2‰ en 1996 et 130,5‰ en 2014. En milieu urbain, le taux de fécondité est passé de 118,7‰ en 1996 à 78,5‰ en 2014. Alors qu'en milieu rural, il passe de 210,3‰ en 1996 à 166,8‰ en 2014. Ce qui confirme une tendance à la baisse de la fécondité des adolescentes.

**Tableau 6. 2 : Evolution des taux de fécondités (‰) des adolescentes (15-19 ans) et évolution de la contribution de celles-ci à l'indice synthétique de fécondité entre 1996 et 2014 par milieu de résidence**

Année	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Taux de fécondité	Ci (%)	Taux de fécondité	Ci (%)	Taux de fécondité	Ci (%)
1996	118,7	10,6	210,3	18,8	177,2	15,8
2014	78,5	7,4	166,8	15,7	130,5	12,3

La contribution des adolescentes de 15-19 ans à l'ISF a aussi connu une évolution entre 1996 et 2014. Dans l'ensemble, cette contribution est en baisse au niveau national passant de 15,5% en 1996 à 11,7% en 2014. Elle est aussi en baisse lorsque l'examen se fait par milieu de résidence. Cette baisse est plus prononcée en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, elle passe de 17,5% à 13,5% en milieu rural alors qu'en milieu urbain, elle passe de 11,6% à 8,5%.

## 6.1.2 Fécondité passée

## 6.1.2.1 Proportion des adolescentes ayant déjà eu au moins un enfant né vivant

Le tableau 6.3 ci-dessous présente l'effectif et le pourcentage des adolescentes âgées de 12 à 19 ans ayant déjà eu au moins un enfant né vivant par milieu de résidence selon le groupe d'âges. Dans l'ensemble, en Guinée, 19,8% des adolescentes dont l'âge varie de 12 à 19 ans ont déjà eu au moins un enfant né vivant. Cette proportion est plus élevée en milieu rural (24,7%) qu'en milieu urbain (12,5%). Si l'on considère les adolescentes les plus âgées, appartenant au groupe d'âges 15-19 ans, moins de trois sur dix (29,4%) ont déjà eu au moins un enfant né vivant contre 4,3% pour leurs congénères les plus jeunes, appartenant au groupe d'âges 12-14 ans. En considérant le milieu urbain, le pourcentage des adolescentes âgées de 12-14 ans est plus important en milieu rural (5,0%) que celui de leurs congénères résidant en milieu urbain (3,1%). Alors que, le pourcentage des adolescentes âgées de 15 à 19 ans résidant en milieu rural est beaucoup plus important (37,3%) que celui de leurs congénères résidant en milieu urbain (18,1%).

**Tableau 6. 3 : Pourcentage et effectif des adolescentes ayant déjà eu au moins un enfant né vivant par milieu de résidence selon groupe d'âge**

Groupe d'âge	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)
12 à 14 ans	4 555	3,1	11 095	5,0	15 650	4,3
15 à 19 ans	44 096	18,1	128 916	37,3	173 012	29,4
12 à 19 ans	48 651	12,5	140 011	24,7	188 662	19,8

## 6.1.2.2 Proportion des adolescentes ayant au moins deux enfants nés vivants

Le tableau 6.4 ci-dessous présente l'effectif et le pourcentage des adolescentes âgées de 12 à 19 ans ayant déjà eu au moins deux enfants nés vivants par milieu de résidence selon le groupe d'âges. Dans l'ensemble, cette proportion baisse par rapport à la précédente, celle concernant les adolescentes ayant déjà eu au moins un enfant né vivant. En effet, dans l'ensemble, seules 7,9% des

adolescentes ont déjà eu au moins deux enfants nés vivants, contre 10,1% en milieu rural et 4,4% pour le milieu urbain.

Si l'on considère les adolescentes les plus âgées, appartenant au groupe d'âges 15-19 ans, 12,1% ont déjà eu au moins deux enfants nés vivants contre 1,2% pour leurs congénères les plus jeunes, appartenant au groupe d'âges 12-14 ans. La proportion des adolescentes âgées de 12 à 14 ans ayant déjà eu au moins deux enfants nés vivants est plus importante en milieu rural (1,4%) qu'en milieu urbain (1%). Par contre, si l'on considère les adolescentes les plus âgées, celles dont l'âge varie entre 15 et 19 ans, 16,1% ont déjà eu au moins deux enfants nés vivants en milieu rural contre 6,4% en milieu urbain.

**Tableau 6. 4 : Pourcentage et l'effectif des adolescentes ayant déjà eu au moins deux enfants nés vivant par milieu de résidence selon groupe d'âges**

Groupe d'âge	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
12 à 14 ans	1 487	1,0	3 040	1,4	4 527	1,2
15 à 19 ans	15 528	6,4	55 553	16,1	71 081	12,1
12 à 19 ans	17 015	4,4	58 593	10,1	75 608	7,9

## 6.2 Variation selon la région administrative

### 6.2.1 Fécondité actuelle

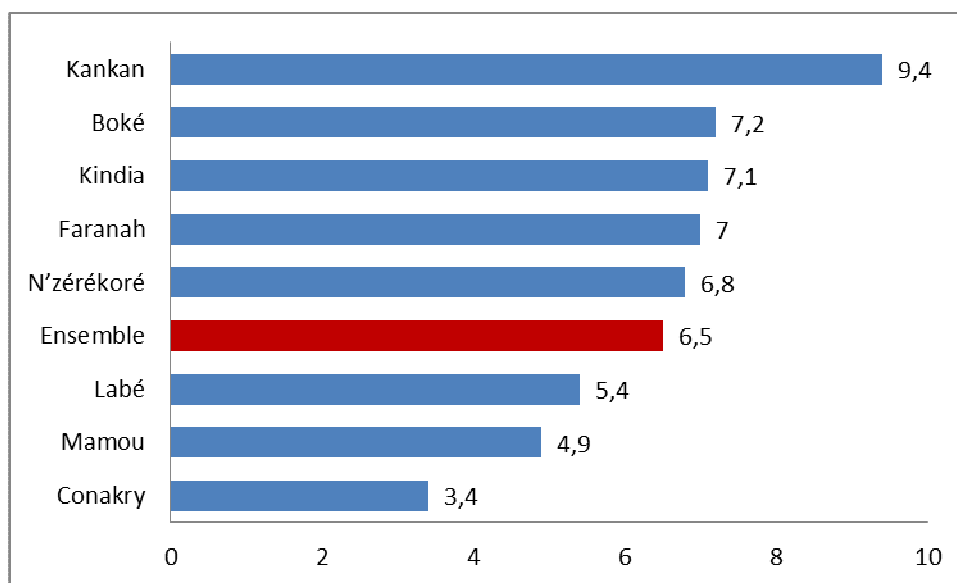
Le tableau 6.5 ci-dessous présente le pourcentage et l'effectif des adolescentes âgées de 12 à 19 ans ayant procréé dans les douze derniers mois précédant le recensement par région administrative selon le groupe d'âges. Des variations importantes sont observées par région administrative comme montre le graphique 6.2 et la carte 6.1 ci-dessous.

Il en ressort que, c'est dans la région de Kankan on observe la plus grande proportion des adolescentes ayant procréé dans les douze derniers mois avec un pourcentage de 9,4%. Alors que, les régions comme Mamou (5,4%) et Labé (4,9%) enregistre le plus bas niveau en terme de proportion des adolescentes ayant procréé dans les douze derniers mois. Mais cette proportion est moins prononcée à Conakry (3,4%) par rapport aux deux autres régions précédentes de la Moyenne Guinée.

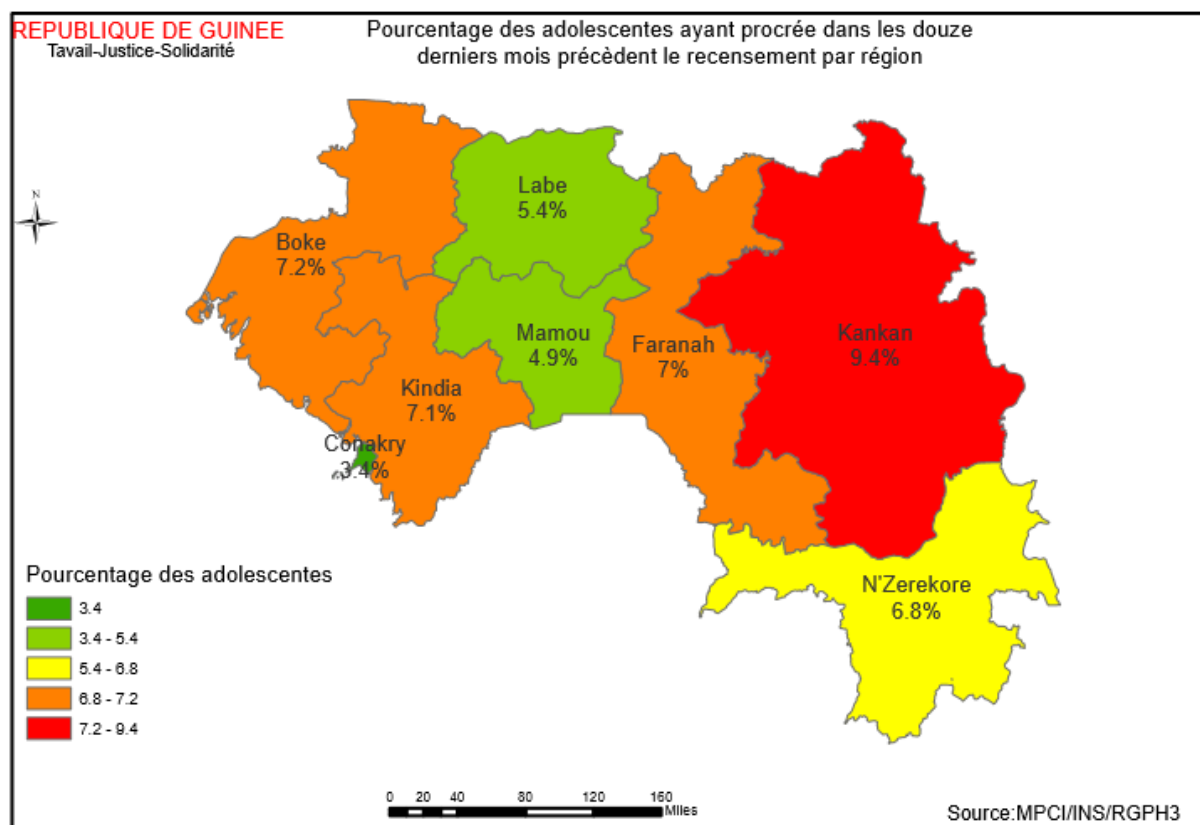
**Tableau 6. 5 : Pourcentage et l'effectif des adolescentes (12 à 19 ans) ayant procréé dans les douze derniers mois précédant le recensement par région administrative et par groupes d'âges**

Région administrative	Groupe d'âges					
	12 à 14 ans		15 à 19 ans		12 à 19 ans	
Boké	388	1,1	6 637	10,8	7 025	7,2
Conakry	294	0,5	5 483	5,1	5 777	3,4
Faranah	279	0,8	5 400	11,1	5 679	7,0
Kankan	1 016	1,6	15 308	13,9	16 324	9,4
Kindia	625	1,2	9 341	10,7	99 66	7,1
Labé	170	0,5	4 553	9,1	4 723	5,4
Mamou	141	0,5	2 797	8,4	2 938	4,9
N'Zérékoré	444	0,9	9 228	10,1	9 672	6,8
Ensemble	3 357	0,9	58 747	10,0	62 104	6,5

**Graphique 6. 1 : Proportion (%) des adolescentes (12 à 19 ans) ayant procréé dans les douze derniers mois précédant le recensement par région administrative**



**Carte 6. 1 : Proportion (%) des adolescentes (12 à 19 ans) ayant procréé dans les douze derniers mois précédant le recensement par région administrative**



## 6.2.2 Fécondité passée

### 6.2.2.1 Pourcentage des adolescentes ayant déjà eu au moins un enfant né vivant

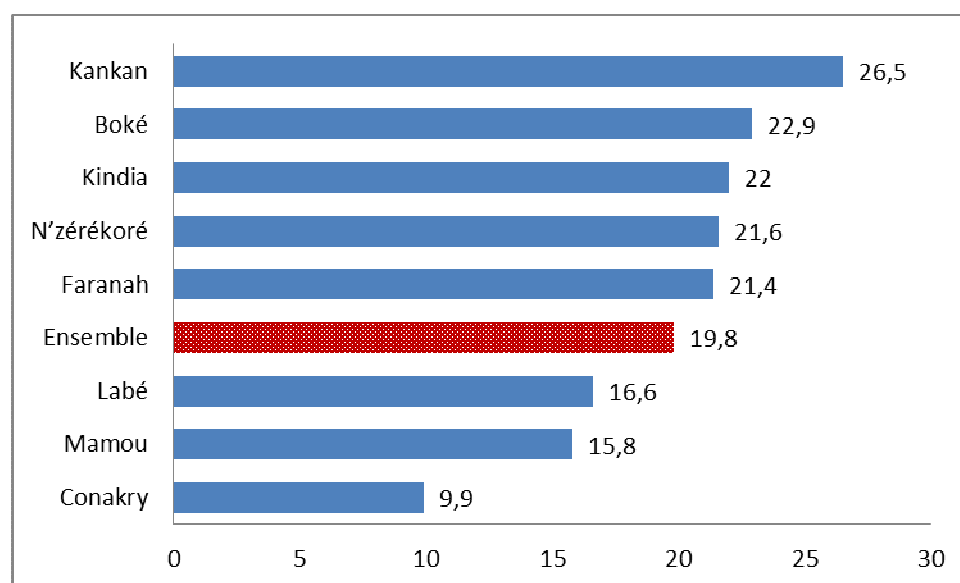
Le tableau 6.6 ci-dessous présente le pourcentage et l'effectif des adolescentes âgées de 12 à 19 ans ayant déjà eu au moins un enfant né vivant par région administrative selon le groupe d'âges. Il existe des variations importantes par région administrative des adolescentes comme illustrées par le graphique 6.3 ci-dessous.

- Pratiquement c'est les mêmes tendances qui se confirment avec naissances totales, Kankan (26,5%) est la région qui enregistre la plus forte proportion des adolescentes ayant procréé au moins un enfant né vivant.
- Labé (15,8%) et Mamou (16,6%) sont les régions qui enregistrent les faibles proportions des adolescentes ayant procréé au moins un enfant né vivant.
- Le plus bas niveau est observé dans la zone spéciale de Conakry (9,9%).

**Tableau 6. 6 : Pourcentage et l'effectif des adolescentes (12 à 19 ans) ayant déjà eu au moins un enfant né vivant par région administrative et par groupes d'âges**

Région administrative	Groupe d'âge					
	12 à 14 ans		15 à 19 ans		12 à 19 ans	
Boké	1 641	4,5	20 717	33,8	22 358	22,9
Conakry	1 426	2,2	15 624	14,5	17 050	9,9
Faranah	1 242	3,8	16 174	33,4	17 416	21,4
Kankan	4 337	6,7	41 880	38,1	46 217	26,5
Kindia	2 647	5,0	28 257	32,3	30 904	22,0
Labé	1 240	3,3	13 307	26,5	14 547	16,6
Mamou	1 024	3,9	8 437	25,3	9 461	15,8
N'Zérékoré	2 093	4,1	28 616	31,3	30 709	21,6
Ensemble	15 650	4,3	173 012	29,3	188 662	19,8

**Graphique 6. 2: Proportion des adolescentes (12 -19 ans) ayant déjà eu au moins un enfant né vivant par région administrative**



## 6.2.2.2 Pourcentage des adolescentes ayant déjà eu au moins deux enfants nés vivants

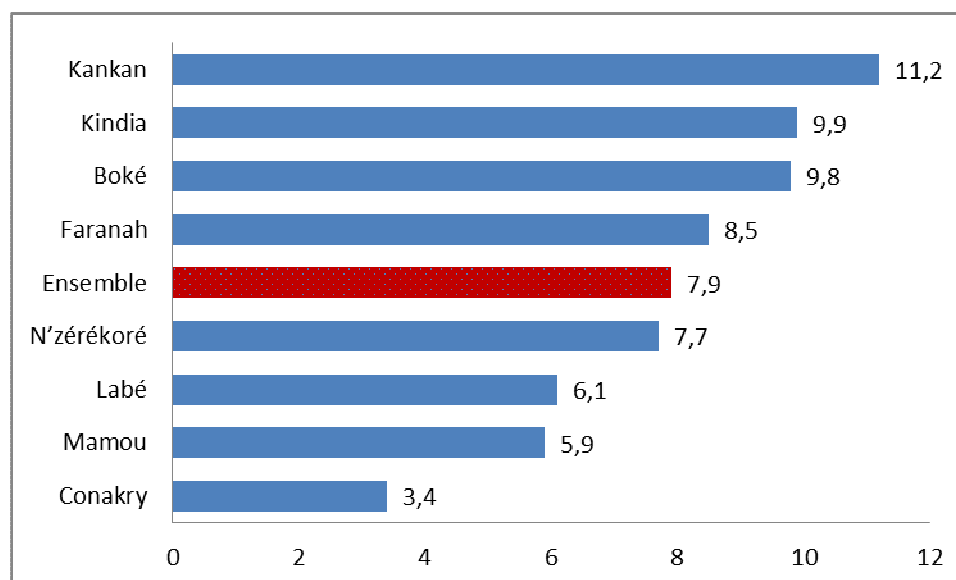
Le tableau 6.7 ci-dessous donne la proportion et l'effectif des adolescentes âgées de 12 à 19 ans ayant déjà eu au moins deux enfants nés vivants par région selon le groupe d'âges. Des variations importantes sont observées par région administratives comme illustrées par le graphique 6.3 et la carte 6.2.

Le plus grand pourcentage des adolescentes ayant déjà eu au moins deux enfants nés vivants est observés dans la région de Kankan avec une proportion dans l'ordre de 11,2%. Par contre, la proportion des adolescentes ayant déjà eu au moins deux enfants nés vivants est moins prononcés dans la région de Labé (6,1%) suivie de Mamou (5,9%) ce qui est supérieur à celle de Conakry (3,4%).

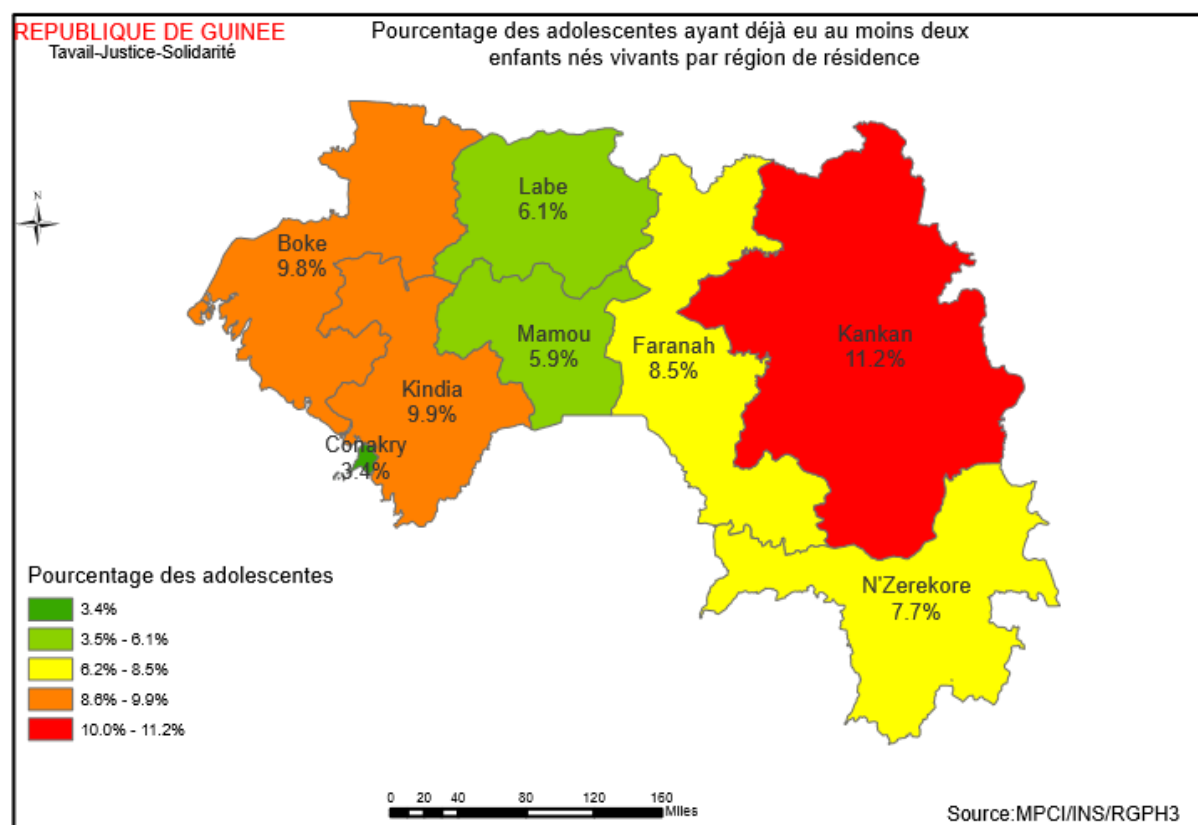
**Tableau 6. 7 : Pourcentage des adolescentes (12 à 19 ans) ayant déjà eu au moins deux enfants nés vivants par région administrative et par groupes d'âges**

Région administrative	Groupe d'âge					
	12 à 14 ans		15 à 19 ans		12 à 19 ans	
Boké	467	1,3	9 153	14,9	9 620	9,8
Conakry	530	0,8	5 227	4,9	5 757	3,4
Faranah	350	1,1	6 563	13,6	6 913	8,5
Kankan	1 261	1,9	18 362	16,7	19 623	11,2
Kindia	799	1,5	13 149	15,0	13 948	9,9
Labé	440	1,2	4 875	9,7	5 315	6,1
Mamou	181	0,7	3 319	10,0	3 500	5,9
N'Zérékoré	499	1,0	10 433	11,4	10 932	7,7
Ensemble	4 527	1,2	71 081	12,1	75 608	7,9

**Graphique 6. 3: Proportion (%) des adolescentes (12 à 19 ans) ayant déjà eu au moins deux enfants nés vivants par région administrative**





**Carte 6. 2 : Proportion (%) des adolescentes (12 à 19 ans) ayant déjà eu au moins deux enfants nés vivants par région administrative**


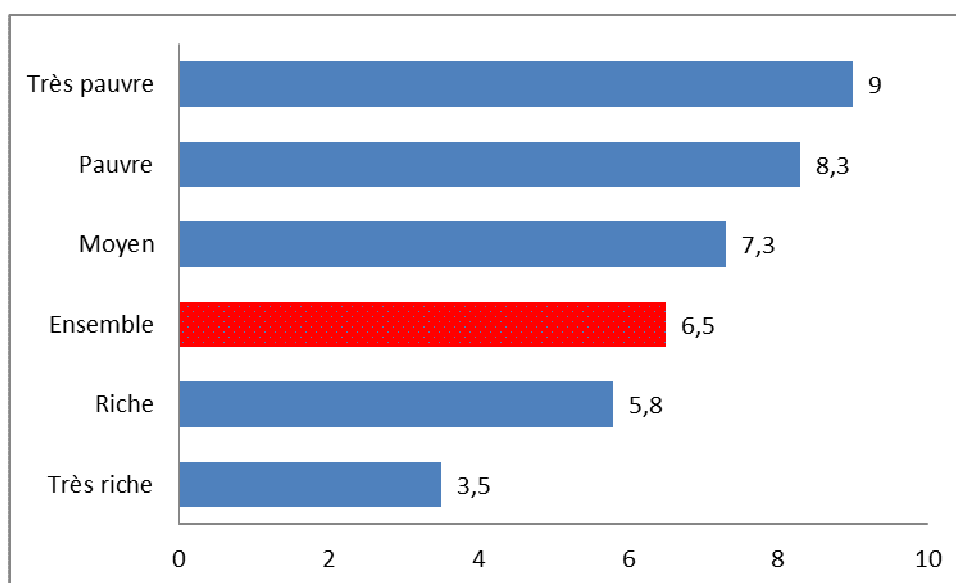
### 6.3 Variation selon le niveau de vie

#### 6.3.1 Fécondité actuelle

Le niveau de vie influence la fécondité des adolescentes. Le tableau 6.8 et le graphique 6.4 rendent compte de la proportion des adolescentes âgées de 12 à 19 ans ayant procréé dans les douze derniers mois précédant le recensement par groupe d'âge selon le niveau de vie. De 12 à 19 ans, la proportion des adolescentes diminue en fonction de l'amélioration de leur condition de vie. La proportion la plus élevée est observée chez les très pauvres (9,0%) suivie des pauvres (8,3%). Par contre elle est moins prononcée chez très riches (3,5%) suivie des riches (5,8%). Les mêmes résultats s'obtiennent selon les deux autres groupes d'âge (12-14 et 15-19).

**Tableau 6. 8 : Pourcentage et l'effectif des adolescentes (12 -19 ans) ayant procréé dans les douze derniers mois précédant le recensement par niveau de vie et par groupes d'âges**

Niveau de vie	Groupe d'âge					
	12 à 14 ans		15 à 19 ans		12 à 19 ans	
Très pauvre	674	1,1	12 994	14,1	13 668	9,0
Pauvre	777	1,2	13 375	12,8	14 152	8,3
Moyen	761	1,0	12 934	11,3	13 695	7,3
Riche	723	0,9	12 098	8,8	12 821	5,8
Très riche	442	0,5	7 346	5,2	7 768	3,5
Ensemble	3 357	0,9	58 747	10,0	62 104	6,5

**Graphique 6. 4 : Proportion (%) des adolescentes (12 -19 ans) ayant procréé dans les douze derniers mois précédant le recensement par niveau de vie**


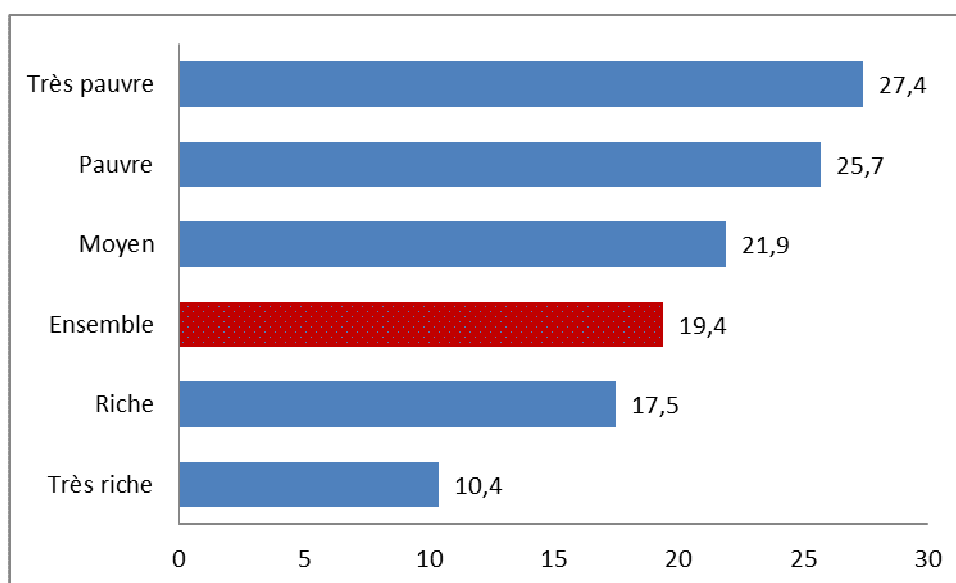
### 6.3.2 Fécondité passée

#### 6.3.2.1 Pourcentage des adolescentes ayant déjà eu au moins un enfant né vivant

Le tableau 6.9 et le graphique 6.5 ci-dessous présentent le pourcentage et l'effectif des adolescentes âgées de 12 à 19 ans ayant déjà eu au moins un enfant né vivant par niveau de vie selon le groupe d'âges. Comme dans le tableau précédent la même situation est confirmée dans le cas des naissances totales né vivant, la proportion des adolescentes ayant eu au moins un enfant né vivant est beaucoup plus prononcée chez les très pauvres (27,4%) suivie des pauvres (25,7%) en comparaison de leurs congénères Très riche (10,4%) suivie des riches (17,5%). Les mêmes tendances se confirment pour les deux autres groupes d'âges (12-14 et 15-19).

**Tableau 6. 9 : Pourcentage et l'effectif des adolescentes (12 - 19 ans) ayant déjà eu au moins un enfant né vivant par niveau de vie et par groupes d'âges**

Niveau de vie	Groupe d'âge					
	12 à 14 ans		15 à 19 ans		12 à 19 ans	
Très pauvre	3 044	5,2	38 480	41,6	41 524	27,4
Pauvre	3 118	4,8	40 312	38,6	43 430	25,7
Moyen	3 483	4,6	38 028	33,2	41 511	21,9
Riche	3 705	4,4	35 089	25,4	38 794	17,5
Très riche	2 300	2,7	21 103	15,1	23 403	10,4
Ensemble	15 650	4,3	173 012	29,4	188 662	19,4

**Graphique 6. 5: Proportion (%) des adolescentes (12 - 19 ans) ayant déjà eu au moins un enfant nés vivant par niveau de vie**


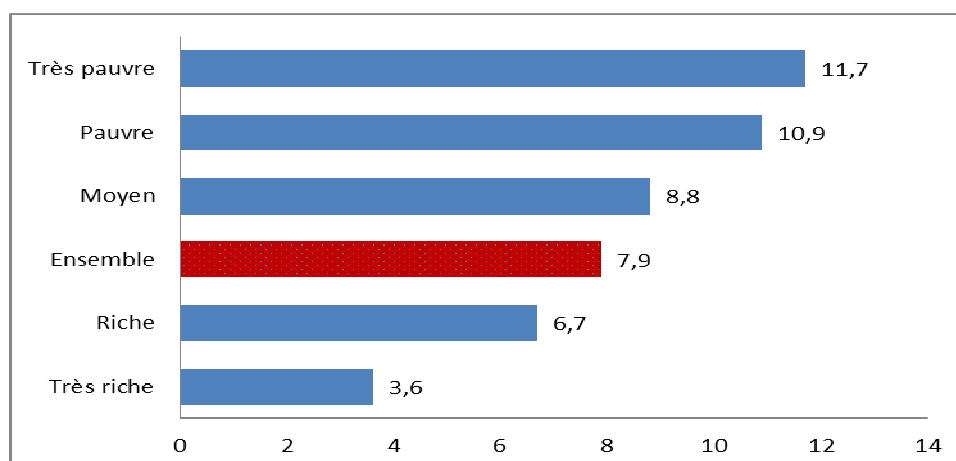
### 6.3.2.2 Pourcentage des adolescentes ayant déjà eu au moins deux enfants nés vivants

Le tableau 6.10 ci-dessous fait ressortir le pourcentage et l'effectif des adolescentes âgées de 12 à 19 ans ayant déjà eu au moins deux enfants nés vivants par niveau de vie selon le groupe d'âges. Dans l'ensemble, 7,9% des adolescentes dont l'âge varie entre 12 et 19 ans ont déjà eu au moins deux enfants nés vivants. Cette proportion enregistrée chez très pauvres (11,7%) et les pauvres (10,9%) est la plus élevée par rapport à celles des adolescentes vivante dans des ménages très riches (3,6%) et les riches (6,7%). En faisant la comparaison par groupe d'âges, on constate que chez les 15-19 ans, la proportion des pauvres et les très pauvres est plus important par rapport à celles de leurs congères très riches et riches. Toutefois, si l'on considère les adolescentes les plus jeunes, celles appartenant au groupe d'âges 12-14 ans, les proportions restent constantes chez les pauvres, les moyens et les riches (1,3%). Alors que, cette proportion est plus importante chez très pauvres (1,4%) que celles des riches (0,9%).

**Tableau 6. 10 : Pourcentage et l'effectif des adolescentes (12 à 19 ans) ayant déjà eu au moins deux enfants nés vivant par niveau de vie et par groupes d'âges**

Niveau de vie	Groupe d'âge					
	12 à 14 ans		15 à 19 ans		12 à 19 ans	
Très pauvre	809	1,4	16 867	18,3	17 676	11,7
Pauvre	886	1,3	17 631	16,9	18 477	10,9
Moyen	953	1,3	15 668	13,7	16 621	8,8
Riche	1 127	1,3	13 663	9,9	14 790	6,7
Très riche	792	0,9	7 252	5,2	8 044	3,6
Ensemble	4 567	1,2	71 081	12,1	75 608	7,9

**Graphique 6. 6: Proportion (%) des adolescentes (12 à 19 ans) ayant déjà eu au moins deux enfants nés vivant par niveau de vie**



#### 6.4 Vue d'ensemble

De l'analyse de la fécondité des adolescentes, il ressort les principaux résultats suivants :

- La fécondité des adolescentes même si elle n'est pas négligeable demeure globalement faible et sa contribution à l'ISF est en baisse entre 1996 et 2014 passant de 15,8 % à 12,3% ;
- Dans l'ensemble, 6,5% des adolescentes ont procréé dans les douze derniers mois ; ce phénomène est plus répandu en milieu rural (8,1%) qu'en milieu urbain (4,1%) et est aussi plus répandu chez les très pauvres (9,0%) suivi des pauvres (8,3%) par rapport à celles des très riches (3,5%) et les riches (5,3%) ;
- Les adolescentes ayant déjà eu au moins un enfant né vivant représentent 19,8% de l'ensemble des adolescentes mais cette proportion est très inégalement répartie entre les groupes d'âges 12-14 ans (4,3%) et 15-19 ans (29,4%). Les très pauvres et les pauvres sont les plus concernés par rapport à leurs congénères très riches et riches ;
- 7,9% d'adolescentes ont déjà eu au moins deux enfants nés vivants, ce qui est très inquiétant tant pour la santé de la mère que pour celle des enfants. La proportion des très pauvres (11,7%) suivi des pauvres (10,9%) sont les plus touchées par ce phénomène par rapport à celles des très riches (3,6%) et les riches (6,7%) ;
- C'est dans la région de Kankan qu'on observe la plus grande proportion des adolescentes ayant procréé dans les douze derniers mois. Par contre, elle est moins élevée chez leurs congénères résidentes dans la région de Labé et Mamou. La situation est inchangée quel que soit le nombre d'enfant qu'a eu la femme au cours de son histoire génésique.

## CHAPITRE 7: FECONDITE DES FEMMES AGEES DE 40 A 49 ANS

Ce chapitre a pour objectif d'étudier la fécondité chez les femmes âgées de 40-44 ans et 45-49 ans, considérées comme des groupes d'âges à très hauts risques de maternité. C'est la raison pour laquelle leur fécondité retient de plus en plus l'attention des chercheurs et des décideurs, car il a été constaté qu'une proportion importante de naissances provient des femmes de 40 ans et plus. Ce chapitre passe en revue la fécondité des femmes de 40-49 ans au niveau national et sa variation selon le milieu de résidence, la région de résidence et le niveau de vie.

### 7.1 Niveau national et variation selon le milieu de résidence

#### 7.1.1 Niveau et structure

Le niveau et la structure de la fécondité des femmes âgées de 40-49 ans seront mesurés à partir du pourcentage des femmes de 40-49 ans ayant procréé dans les douze derniers mois et le taux de fécondité. Les indicateurs tirés des données du RGPH3 relatifs à la fécondité des femmes âgées de 40 à 49 ans ayant procréé dans les douze derniers mois précédant le recensement par milieu de résidence selon le groupe d'âges, se trouvent dans le tableau 7.1. Dans l'ensemble, 5,4% des femmes dont l'âge varie de 40 à 49 ans ont donné naissance à un enfant né vivant au cours des 12 derniers mois. La proportion des femmes âgées de 40 à 49 ans ayant procréé dans les douze derniers mois est un peu plus élevée en milieu rural (5,5%) qu'en milieu urbain (5,2%). Quel que soit le milieu de résidence, la proportion des femmes âgées de 45 à 49 ans ayant procréé dans les douze derniers mois reste faible (moins de 3,6%). Par contre, si l'on considère les femmes âgées de 40 à 44 ans, cette proportion est un peu plus élevée en milieu rural (6,9%) qu'en milieu urbain (6,5%). La même tendance est observée chez les femmes âgées de 45-49 ans. Ainsi, lorsque l'on considère les groupes d'âges des femmes, le pourcentage des mères diminue avec l'augmentation de l'âge et ce, quel que soit le milieu de résidence de la femme. De même, lorsque l'on considère les taux de fécondité, les mêmes tendances sont observées.

**Tableau 7. 1 : Pourcentage des femmes âgées de 40 à 49 ans ayant procréé dans les douze derniers mois précédant le recensement et taux de fécondité par milieu de résidence et par groupes d'âges**

Groupe d'âge	% des femmes âgées ayant procréé dans les 12 derniers mois	Taux de fécondité en 1000
Urbain		
40 à 44 ans	6,5	89,7
45 à 49 ans	3,2	55,9
Total (40 à 49 ans)	5,2	75,8
Rural		
40 à 44 ans	6,9	91,7
45 à 49 ans	3,5	55,7
Total (40 à 49 ans)	5,5	76,7
Ensemble		
40 à 44 ans	6,8	91,1
45 à 49 ans	3,4	55,8
Total (40 à 49 ans)	5,4	76,4

#### 7.1.2 Evolution de 1996 à 2014

Le tableau 7.2 présente l'évolution de la contribution des femmes âgées de 40-49 ans à l'indice synthétique de fécondité par milieu de résidence entre 1996 et 2014. Cette contribution a augmenté entre les deux recensements. Dans l'ensemble, la contribution à l'ISF des personnes âgées de 40-49 ans est de 11,0% en 1996 et 13,9% en 2014. C'est surtout en milieu urbain que la contribution des femmes âgées de 40-49 ans à l'ISF a beaucoup augmenté entre les deux recensements. En effet,

celle-ci est passée de 9,9% en 1996 à 13,7% en 2014. En milieu rural, elle est passée de 12,2% en 1996 à 13,9% en 2014.

**Tableau 7. 2: Contribution (%) des femmes de 40-49 ans à l'évolution de l'Indice synthétique de fécondité entre 1996 et 2014 par milieu de résidence**

Année	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
1996	9,9	12,2	11,0
2014	13,7	13,9	13,9

## 7.2 Variation selon la région administrative

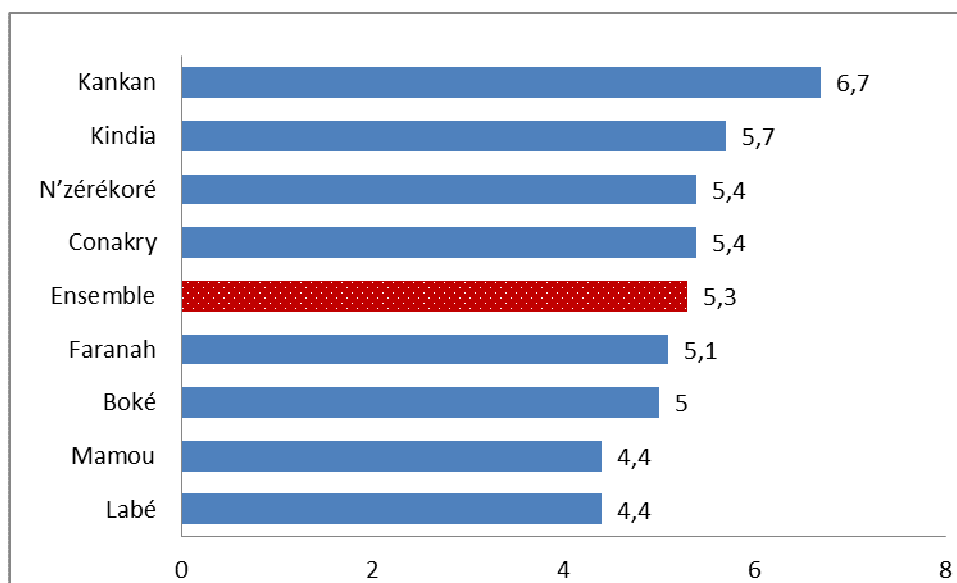
Le tableau 7.3 ci-dessous donne la proportion des femmes âgées de 40 à 49 ans ayant procréé dans les douze derniers mois précédant le recensement par région de résidence selon le groupe d'âges. Comme le montre le graphique 7.1 ci-dessous, il existe des variations importantes entre les régions administratives des femmes. Les proportions vont de 4,4% dans la région de Labé et Mamou à 6,7% dans la région de Kankan. Comme l'illustrent le graphique 7.01 et la carte 7.01 ci-dessous :

- Kankan est la région qui enregistre la proportion la plus élevée des femmes âgées de 40 à 49 ans ayant procréé dans les douze derniers mois avec un pourcentage de 6,7%.
- Labé et Mamou sont les régions qui enregistrent les plus faibles proportions des femmes âgées de 40 à 49 ans ayant procréé dans les douze derniers mois avec une proportion dans l'ordre de 4,4% de façon respective.

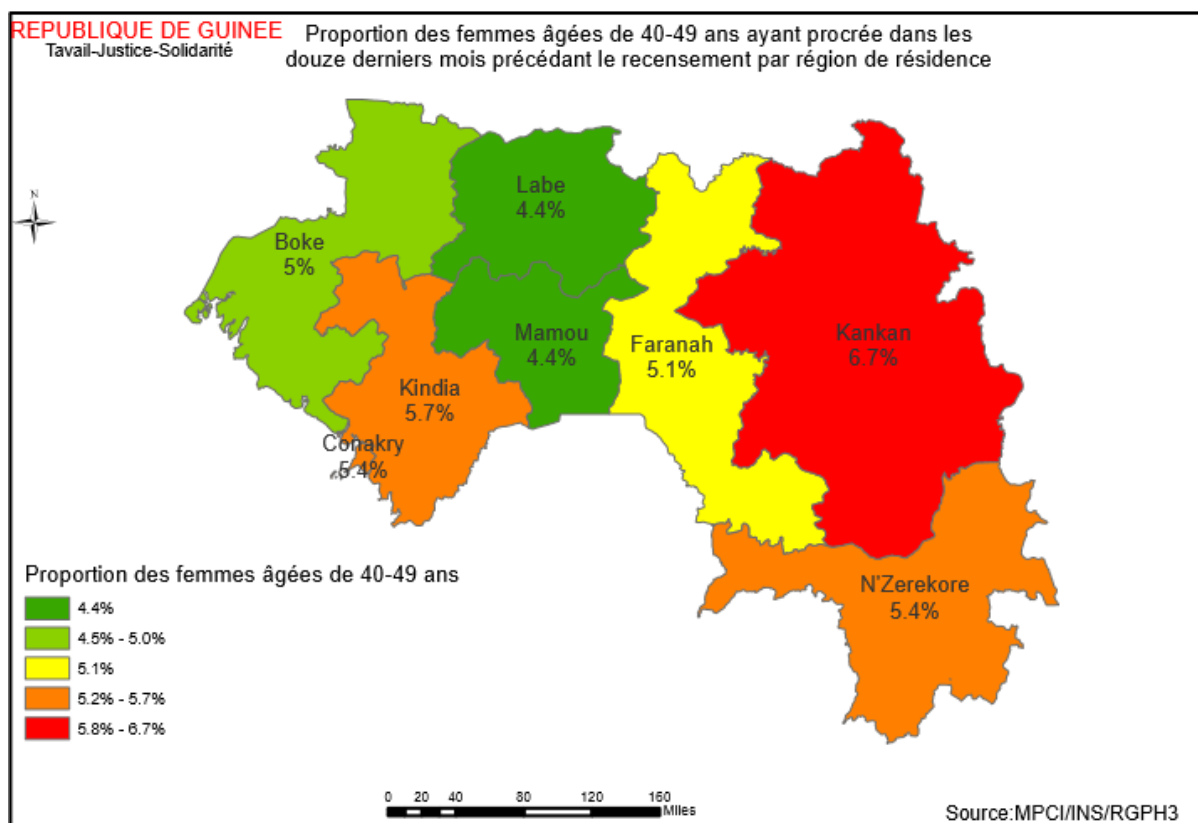
**Tableau 7. 3: Proportion (%) des femmes de 40-49 ans ayant procréé dans les douze derniers mois précédant le recensement par région de résidence selon groupe d'âges**

Région	Groupe d'âge		
	40 à 44 ans	45 à 49 ans	40 à 49 ans
Boké	6,3	3,0	5
Conakry	6,7	3,5	5,4
Faranah	6,6	3,1	5,1
Kankan	8,4	4,3	6,7
Kindia	6,7	4,1	5,7
Labé	5,8	2,7	4,4
Mamou	5,7	2,7	4,4
N'Zérékoré	6,9	3,4	5,4
Ensemble	6,8	3,4	5,4

**Graphique 7. 1 : Proportion (%) des femmes de 40-49 ans ayant procréé dans les douze derniers mois précédant le recensement par région de résidence**



**Carte 7. 1: Proportion (%) des femmes de 40-49 ans ayant procréé dans les douze derniers mois précédant le recensement par région de résidence**



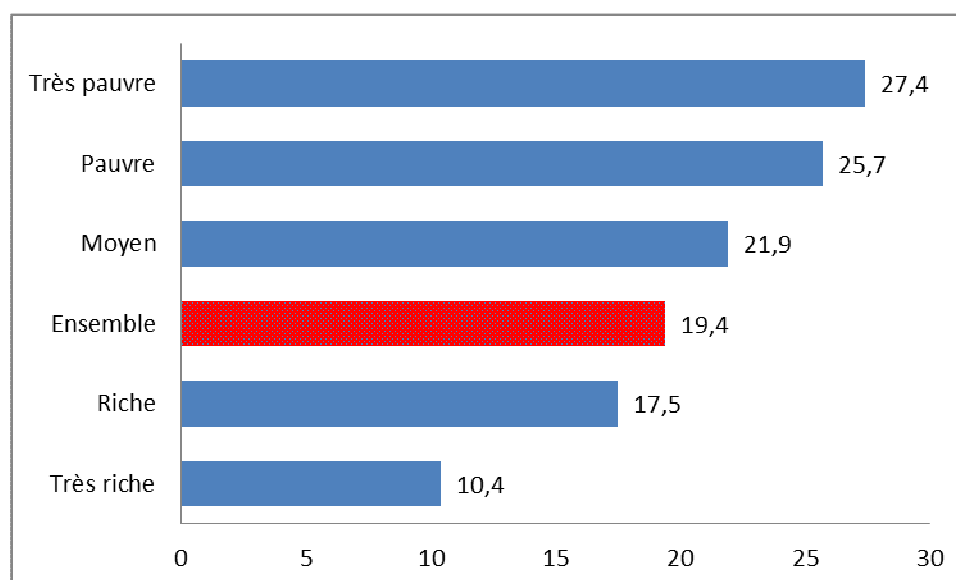
### 7.3 Variations selon le niveau de vie

Le tableau 7.4 ci-dessous donne la proportion des femmes âgées de 40 à 49 ans ayant procréé dans les douze derniers mois précédant le recensement par niveau de vie selon le groupe d'âges. Dans l'ensemble, en Guinée, 5,4% des femmes dont l'âge varie de 40 à 49 ans ont donné naissance à un enfant né vivant au cours des 12 derniers mois. La proportion des femmes âgées de 40 à 49 ans ayant procréé dans les douze derniers mois est un peu plus élevée chez les femmes très pauvres, les moyens pauvres et les pauvres avec un pourcentage de moins de 6% de façon respective. Par contre elle est moins élevée chez les très riches (5, 3%). Quel que soit la catégorie d'âge les femmes ayant une vie précaire (Très pauvres où pauvres) et moyens sont les plus fécondes par rapport à celles femmes de niveau de vie élevé (Très riches et riches).

**Tableau 7. 4 : Proportion (%) des femmes de 40-49 ans ayant procréé dans les douze derniers mois précédant le recensement par niveau de vie selon groupe d'âges**

Niveau de vie	Groupe d'âge		
	40 à 44 ans	45 à 49 ans	40 à 49 ans
Très pauvre	7,1	3,4	5,9
Pauvre	6,8	3,7	5,8
Moyen	6,7	3,7	5,8
Riche	6,7	3,4	5,4
Très riche	6,8	3,5	5,3
Ensemble	6,8	3,4	5,4

**Graphique 7. 2: Proportion (%) des femmes de 40-49 ans ayant procréé dans les douze derniers mois précédant le recensement par niveau de vie**



### 7.4 Vue d'ensemble

De l'analyse de la fécondité des femmes âgées de 40-49 ans, il ressort les principaux résultats suivants :

- La fécondité des femmes âgées de 40-49 ans demeure globalement faible (76,4‰) et est plus élevée en milieu rural (76,7‰) avec une contribution à l'ISF plus élevée que celle des adolescentes. Contrairement à la situation des adolescentes, la contribution de la fécondité des femmes âgées de 40-49 ans est en hausse entre 1996 et 2014 passant de 11,0 à 13,9% ;



- Les naissances tardives représentent pour l'instant une proportion faible mais non négligeable des naissances survenues au cours des 12 derniers mois ; par conséquent devraient déjà attirer l'attention des services en charge des questions liées à la santé de la reproduction ;
- Dans l'ensemble, 5,4% des femmes âgées de 40 à 49 ans ont procréé dans les douze derniers mois. Cette proportion est plus élevée en milieu rural (5,5%) qu'en milieu urbain (5,2%). Elle est aussi plus élevée dans le groupe d'âges 40-44 ans que dans le groupe d'âges 45-49 ans ;
- En examinant les régions administratives les femmes âgées de 40-49 ans, on constate que la proportion des femmes de la région de Kankan (6,7%) ayant procréé dans les douze derniers mois est la plus élevée par rapport à celles des femmes de la région de Mamou et Labé avec une proportion de 4,4% de façon respectives ;
- Selon le niveau de vie nous constatons que, les femmes âgées de 40 à 49 ans issues des ménages aisés enregistrent une faible proportion en ce qui concerne la procréation des naissances des douze derniers mois par rapport à celles de leurs congénères qui vivent dans des ménages de condition de vie précaire.



## CHAPITRE 8 : INFECONDITE

Après l'analyse de la procréation des femmes (la fécondité), il est question dans ce chapitre d'étudier leur infécondité. Plus précisément, il est question de mesurer, au sein de cette population, la proportion de femmes n'ayant eu aucune naissance vivante. On analysera le niveau et la structure de l'infécondité, son évolution entre 1996 et 2014 et ensuite on fera une analyse différentielle de l'infécondité.

### 8.1 Situation au niveau national et selon le milieu de résidence

Le tableau 8.1 donne la proportion des femmes âgées de 15 ans et plus sans enfant né vivant par groupe d'âges. Il en ressort que, dans l'ensemble, 28,5% des femmes âgées de 15 ans et plus n'ont jamais mis au monde un enfant vivant. Cette proportion est plus élevée en milieu urbain (38,9%) qu'en milieu rural (22,9%). La proportion des femmes infécondes diminue avec l'âge passant de 70,6% dans le groupe d'âges 15-19 ans à 8,5% dans le groupe d'âges 45-49 ans où elle atteint le niveau minimal. A partir de 50-54 ans, elle remonte pour atteindre 18,7% à 65 ans et plus. Cette tendance est la même quel que soit le milieu de résidence. Cependant, aux groupes d'âges inférieurs à 45 ans, l'infécondité est moins accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain. La situation s'inverse à partir de 45-49 ans.

Les femmes dont l'âge varie entre 45 et 49 ans sont celles qui appartiennent à la dernière classe d'âges des femmes en âge de procréer. Dans un contexte pro-nataliste comme celui de la Guinée où la pratique contraceptive est faible, l'infécondité prolongée, à 45-49 ans, peut être assimilée à un cas de stérilité définitive pour les femmes régulièrement exposées et ayant un mari non stérile. On suppose, par conséquent, que les femmes appartenant à cette catégorie et qui sont encore nullipares sont très probablement frappées de stérilité pathologique.

Au RGPH2, 5,7 % des femmes âgées de 45-49 ans sont nullipares. Cette proportion est un peu plus élevée en milieu rural (5,9%) qu'en milieu urbain (5,1%).

Quand on compare le niveau d'infécondité des femmes de 45-49 ans supposée être proches de la ménopause à celle des femmes plus âgées, on peut en conclure que le niveau de l'infécondité a baissé passant de 8,5% à 12,7% pour les femmes de 60-64 ans et à 18,7% pour les femmes de 65 ans et plus.

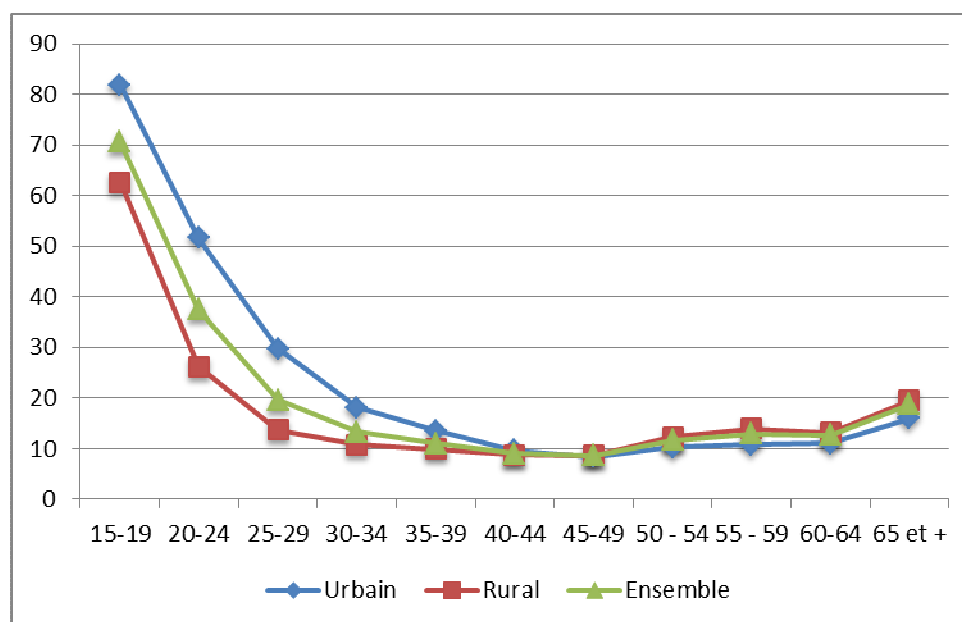
La baisse du taux d'infécondité dans les jeunes générations serait l'un des facteurs qui expliquent la hausse de la fécondité en Guinée.

**Tableau 8. 1 : Proportions (%) de femmes de 15 ans et plus sans enfant né vivant par groupe d'âge selon le milieu de résidence**

Groupe d'âges	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
15 à 19 ans	81,9	62,7	70,6
20 à 24 ans	51,7	26,2	37,5
25 à 29 ans	29,8	13,7	19,6
30 à 34 ans	18,1	10,8	13,3
35 à 39 ans	13,6	9,9	11,1
40 à 44 ans	9,6	8,7	9,0
45 à 49 ans	8,4	8,6	8,5
50 à 54 ans	10,3	12,3	11,7
55 à 59 ans	10,8	13,9	12,9
60 à 64 ans	11,1	13,2	12,7
65 ans et +	16,0	19,5	18,7
Ensemble	38,9	22,9	28,5

Comme l'illustre le graphique 8.1 ci-dessous, à partir de 45 ans l'infécondité augmente graduellement avec l'âge de la femme passant de 8,5% chez les femmes de 45-49 ans à 18,7% chez celles qui sont âgées de 65 ans et plus. De 45-49 ans à 65 ans et plus, le niveau de l'infécondité est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain.

**Graphique 8.1 : Proportions (%) des femmes de 15 ans et plus sans enfant né vivant par groupe d'âge selon le milieu de résidence**



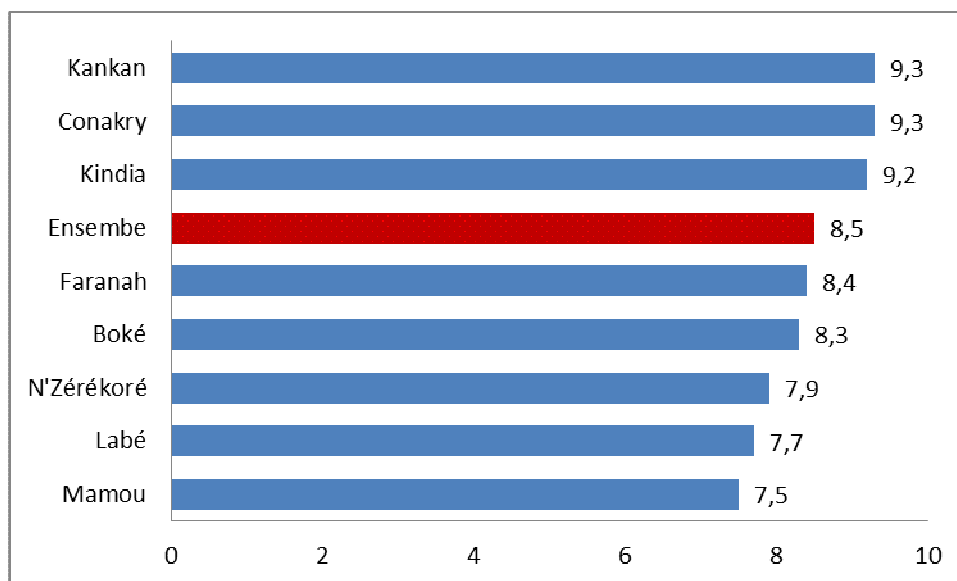
## 8.2 Infécondité régionale

L'infécondité varie, comme illustrée plus haut, selon le milieu de résidence de la femme. Le tableau 8.2 et les graphiques 8.2 et 8.3 présentent la variation de l'infécondité selon la région de résidence. La proportion des femmes infécondes varie du simple à près du double quand on considère l'ensemble des femmes de 15 ans et plus. De 23,3% dans la région du Mamou (niveau minimal), elle atteint 42,32% dans la zone de Conakry (niveau maximal). Après Conakry, les proportions des femmes infécondes les plus élevées sont enregistrées dans les régions de Kindia (27,9%), Kankan (26,0%), N'Zérékoré (26,0%) et Boké (25,8%).

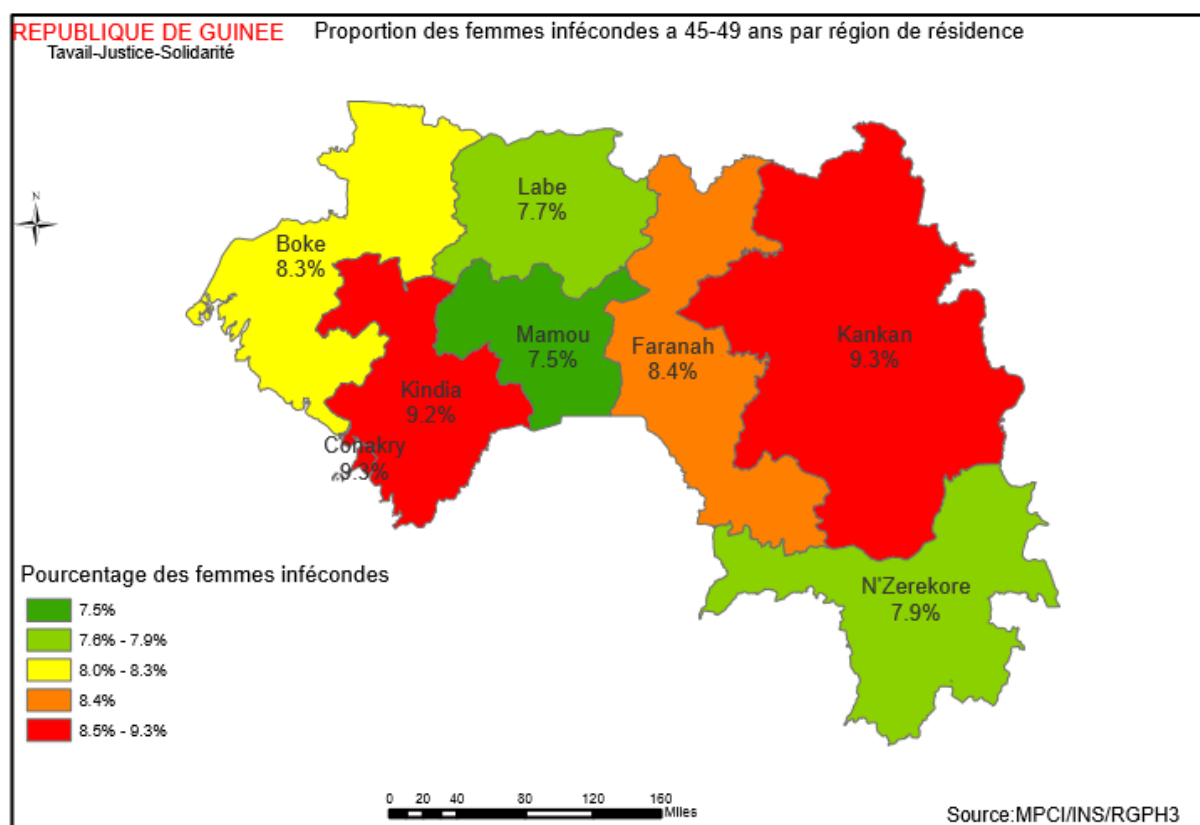
**Tableau 8.2: Proportion (%) des femmes infécondes par région de résidence selon le groupe d'âge**

Groupe d'âges	REGION ADMINISTRATIVE								Total
	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zéré-koré	
15 à 19 ans	66,2	85,4	66,6	61,8	67,7	73,5	74,6	68,7	70,6
20 à 24 ans	31,4	58,2	28,2	28,6	35	32,2	33,8	31,2	37,5
25 à 29 ans	16,7	35,2	12,2	14,6	19,1	17,1	16,8	15,4	19,6
30 à 34 ans	11,2	20,8	9,1	11,1	14,1	12,6	12,0	11,0	13,3
35 à 39 ans	9,9	15,3	8,7	10,9	11,8	9,8	10,4	9,5	11,1
40 à 44 ans	8,1	10,5	7,7	8,7	10,0	8,8	8,6	8,2	9,0
45 à 49 ans	8,3	9,3	8,4	9,3	9,2	7,7	7,5	7,9	8,5
50 à 54 ans	10,5	10,2	12,2	14,1	13,4	10,5	10,8	11,0	11,7
55 à 59 ans	11,8	10,9	13,7	17,7	13,8	10,5	11,2	12,7	12,9
60 à 64 ans	13,2	11,6	14,0	15,0	12,8	9,9	11,2	13,4	12,7
50 ans et +	14,0	12,3	15,8	17,8	15,3	12,4	13,3	14,3	14,4
65 ans et +	18,0	16,0	21,2	22,1	18,7	15,6	16,7	18,2	18,7
Total	25,8	42,3	23,5	26,0	27,9	24,0	23,3	26,0	28,3

**Graphique 8. 2 : Proportion (%) des femmes infécondes à 45-49 ans par région de résidence**



**Carte 8. 1: Proportion (%) des femmes infécondes à 45-49 ans par région de résidence**



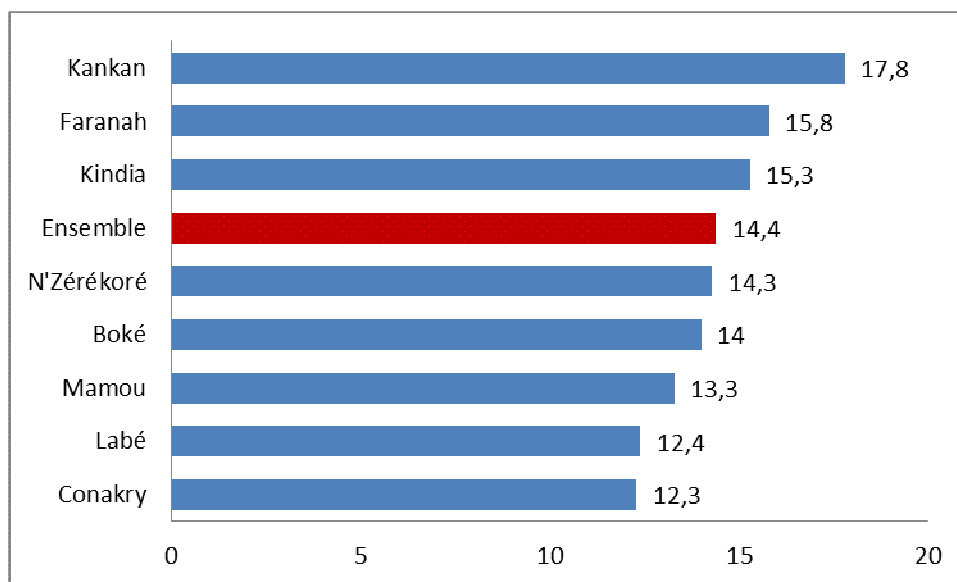
### 8.2.1 Infécondité des femmes de 45 à 49 ans

Dans l'ensemble, moins de 9% des femmes de 45 à 49 ans sont infécondes (8,5%). La zone de Conakry (9,3%) et les régions de Kankan (9,3%) et de Kindia (9,2%) ont les proportions des femmes les plus élevées comparées aux autres. Cependant, les écarts enregistrés entre les régions sont négligeables. (Tableau 8.02 ci-dessus)

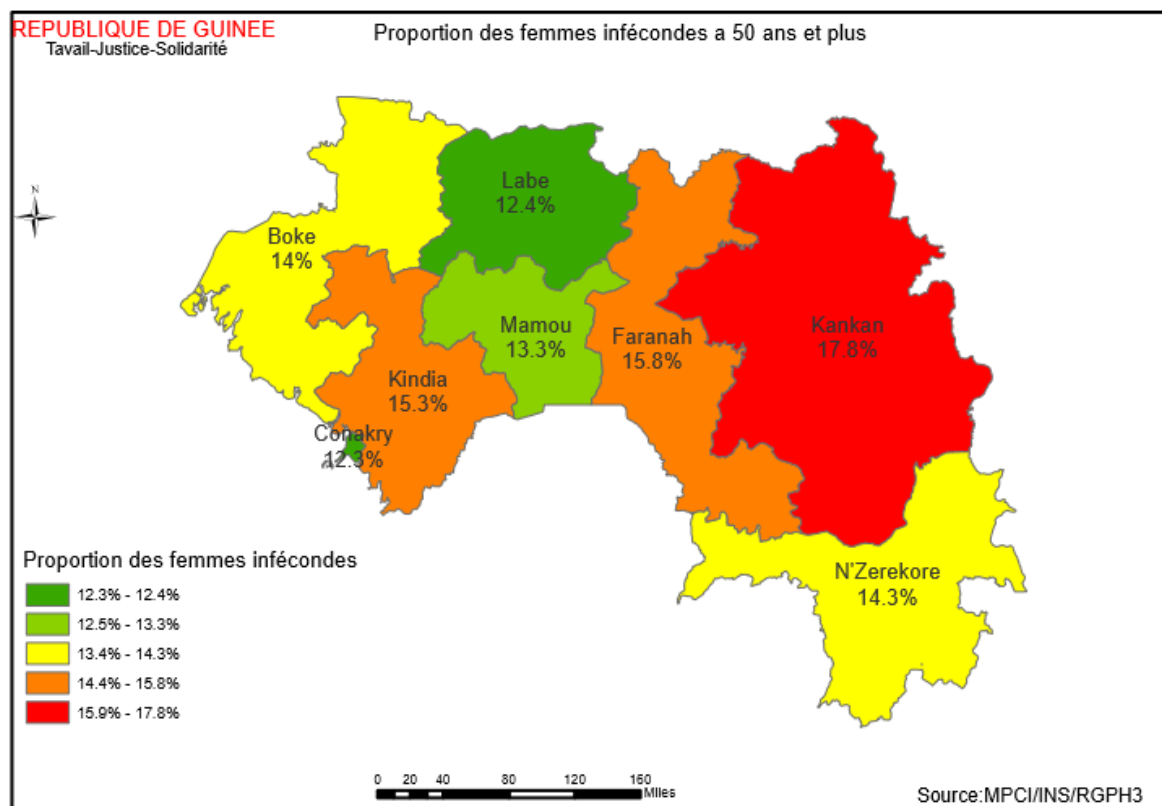
### 8.2.2 Infécondité des femmes de 50 ans et plus

A 50 ans et plus, dans l'ensemble, moins de 15% des femmes sont infécondes (14,4%). C'est dans les régions de Kankan (17,8%), Faranah (15,8%) et Kindia (15,3%) que les proportions des femmes infécondes sont les plus élevées. Cependant, les écarts enregistrés entre les régions ne sont pas importants. (Tableau 8.2 ci-dessus)

**Graphique 8. 3: Proportion (%) des femmes infécondes de 50 ans et plus par région de résidence**



**Carte 8. 2: Proportion (%) des femmes infécondes de 50 ans et plus par région de résidence**



### 8.3 Infécondité différentielle

#### 8.3.1 Infécondité selon l'état matrimonial

La situation des femmes par rapport au mariage est un bon critère de compréhension de la nature de l'infécondité. A propos, le tableau 8.3 et le graphique 8.4 qui présentent les proportions des femmes sans enfant par groupe d'âges selon l'état matrimonial donnent les renseignements suivants :

- Quel que soit le statut matrimonial, l'infécondité baisse avec l'augmentation de l'âge de la femme de 15 à 49 ans ;
- Au-delà de 49 ans, le niveau d'infécondité remonte quel que soit l'état matrimonial ;
- Au mariage (union monogamique et union polygamique), sont associés les niveaux d'infécondité les plus bas après 20 ans, surtout aux âges 35-39 ans, 40-44 ans et 45-49 ans où moins de 10% des femmes mariées dans chaque tranche d'âge sont concernées par ce phénomène.
- A l'EDS de 2012, le niveau de l'infécondité des femmes en union âgées de 35-49 ans est faible (2,8%) ;
- La proportion des femmes infécondes est particulièrement élevée chez les femmes célibataires (situation qui correspond à une plus faible exposition au risque de procréer) et chez les femmes en union libre, qui est une situation connue comme celle de « non sécurité » pour les femmes, et pour cette raison, peu favorable à la procréation. Les veuves connaissent aussi une infécondité un peu élevée compte tenue de la rupture de leur union les exposant moins que les autres au risque de procréer.

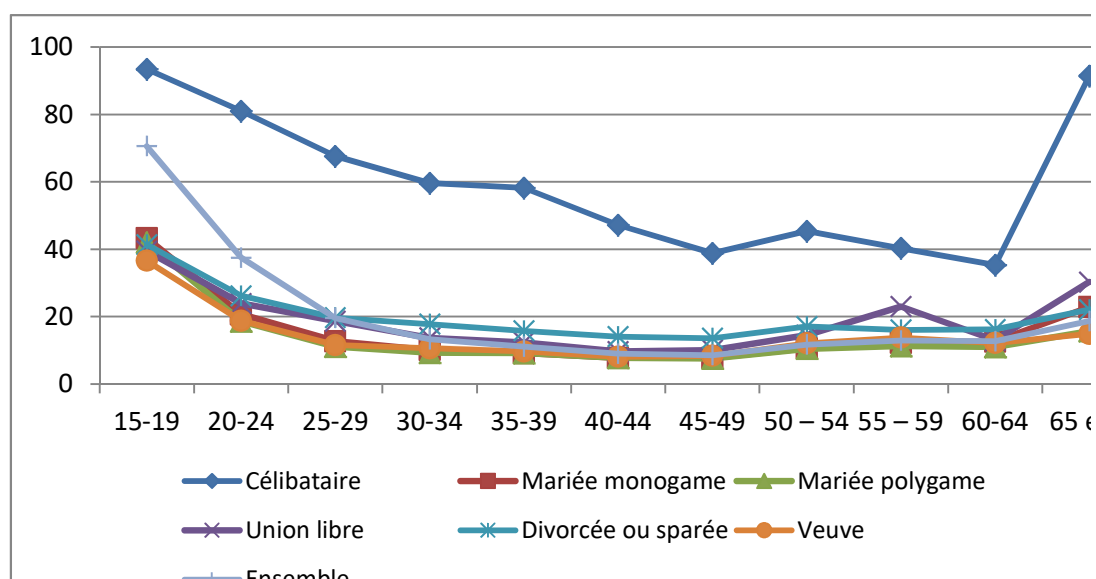
A 45-49 ans, au moins deux célibataires sur cinq demeurent infécondes (38,8%) alors que 7,8% chez les femmes mariées monogames et 7,6% chez les femmes mariées polygames sont infécondes, de même que chez les divorcée/séparée (13,6%) et les veuves (8,4%).

A 50-54 ans, on assiste à la même tendance que pour le groupe d'âge 45-49 ans à la seule différence qu'il y a une légère augmentation de la proportion des femmes infécondes, exception faite pour les célibataires, cette proportion chez les veuves est de 14,6 à 27,3%.

Même au-delà de 54 ans, on se rend compte que les femmes mariées sont moins infécondes que leurs congénères vivant en union libre, divorcées, séparées ou veuves.

**Tableau 8.3 : Proportions (%) des femmes de 15 ans et plus sans enfant né vivant par groupe d'âge Selon l'état matrimonial**

Groupe d'âges	Etat matrimonial						Ensemble
	Célibataire	Mariée monogame	Mariée polygame	Union libre	Divorcée ou séparée	Veuve	
15 à 19 ans	93,4	43,3	42,0	39,5	41,4	36,6	70,6
20 à 24 ans	81,0	20,7	18,6	23,9	26,2	18,8	37,5
25 à 29 ans	67,6	12,7	11,1	18,7	19,7	11,6	19,6
30 à 34 ans	59,6	10,1	9,3	13,7	17,8	10,6	13,3
35 à 39 ans	58,2	9,2	9,2	12,4	15,8	9,7	11,1
40 à 44 ans	47,2	7,8	7,8	9,7	14,1	8,1	9,0
45 à 49 ans	38,8	7,8	7,6	10,1	13,6	8,4	8,6
50 à 54 ans	45,4	10,6	10,5	14,5	17,1	12,1	11,7
55 à 59 ans	40,3	12,2	11,3	23,0	16,1	13,8	12,9
60 à 64 ans	35,3	12,6	11,0	13,0	16,2	12,2	12,7
65 ans et +	91,4	22,9	15,7	30,3	22,1	14,9	18,7
Ensemble	90,2	15,1	14,8	28,9	21,5	14,2	41,6

**Graphique 8.4 : Proportions (%) des femmes de 15 ans et plus sans enfant ne vivant par groupe d'âge Selon l'état matrimonial**


### 8.3.2 Infécondité selon la religion

Le tableau 8.4 donne la proportion des femmes sans enfant par groupe d'âges selon la religion. Dans l'ensemble, l'infécondité varie en fonction des religions pratiquées. Les femmes animistes (21,1%) et sans religion (25,2%) sont moins touchées par l'infécondité (16,0%). A l'opposé, les femmes chrétiennes sont les plus touchées (31,4%).

- Dans l'ensemble, à 35-39 ans, 11,2% des femmes musulmanes sont infécondes alors que chez leurs congénères chrétiennes, 10,2% des femmes sont touchées par ce phénomène. Les animistes et leurs congénères sans religion représentent respectivement 10,6% et 10,6%.

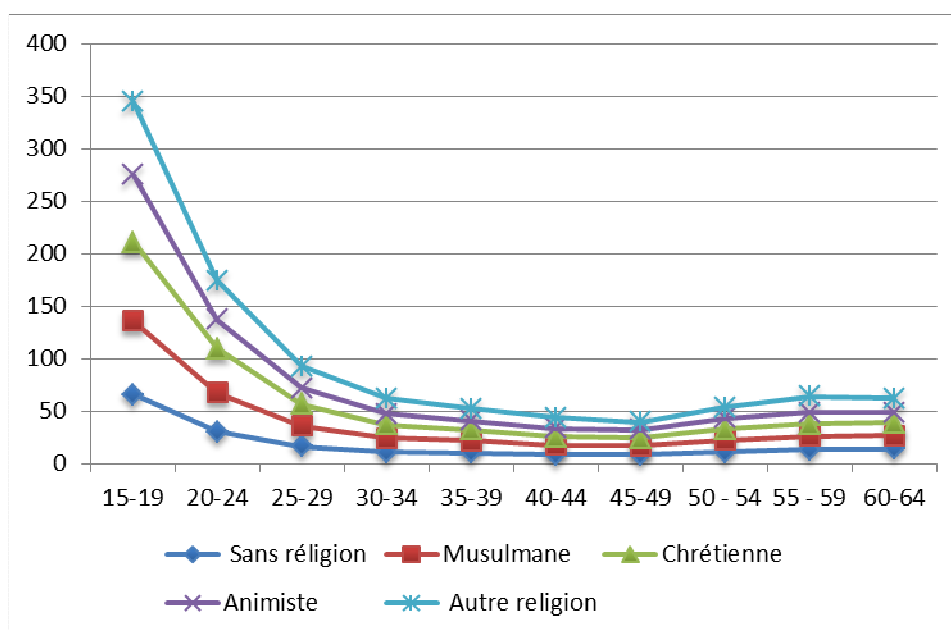
- A 45-49 ans, la situation n'est plus la même. Dans l'ensemble, 8,6% de femmes sont infécondes. Parmi ces femmes, celles qui sont les moins touchées par ce phénomène sont les musulmanes (7,6%), les chrétiennes (7,6) et les minorités religieuses (7,3%) tandis que celles qui sont les plus touchées sont les musulmanes (8,7%) et les animistes (8,2%).

- A 50-54 ans, en revanche, parmi les musulmanes (11,9%) et les femmes sans religion (10,9%) sont infécondes alors que parmi les adeptes du christianisme et les animistes respectivement (10,9%) et (9,9%).

**Tableau 8.4 : Proportions (%) des femmes de 15 ans et plus sans enfant né vivant par groupe d'âge selon la religion.**

Groupe d'âges	Religion					Ensemble
	Sans religion	Musulmane	Chrétienne	Animiste	Autre religion	
15 à 19 ans	65,7	70,5	74,8	63,9	69,7	70,6
20 à 24 ans	30,2	37,5	41,8	27,9	36,8	37,5
25 à 29 ans	16,5	19,7	20,7	15,1	20,5	19,6
30 à 34 ans	11,2	13,4	12,7	10,4	14,7	13,3
35 à 39 ans	10,6	11,2	10,2	8,7	11,7	11,1
40 à 44 ans	8,6	9,1	7,6	8,0	10,3	9,0
45 à 49 ans	8,2	8,7	7,6	7,6	7,3	8,6
50 à 54 ans	10,9	11,9	10,3	9,9	10,5	11,7
55 à 59 ans	13,1	13,1	11,8	10,6	15,6	12,9
60 à 64 an s	13,7	12,8	12,2	10,2	13,3	12,7
65 ans et +	21,0	18,8	17,9	13,0	18,2	18,7
Ensemble	25,2	28,5	31,4	21,1	27,7	41,6



**Graphique 8.5 : Proportions (%) des femmes de 15 ans et plus sans enfant né vivant par groupe d'âge selon le niveau d'instruction**


### 8.3.3 Infécondité selon le niveau d'instruction

Le niveau d'instruction influence le niveau de l'infécondité. Le tableau 8.5 rend compte de cette relation, en indiquant la situation des femmes qui n'ont pas d'enfant selon leur niveau d'instruction. Il en résulte que, entre 15 et 49 ans, plus le niveau d'instruction augmente plus le niveau de l'infécondité augmente aussi. Ce qui correspond à l'inverse de la relation entre le niveau d'instruction et la fécondité.

**Tableau 8.5 : Proportions (%) des femmes de 15 ans et plus sans enfant né vivant par groupe d'âge selon le niveau d'instruction de la femme**

Groupe d'âges	Niveau d'instruction						Ensemble
	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Professionnel / technique	Université	
15 à 19 ans	78,5	77,5	85,4	90,0	69,1	90,6	70,6
20 à 24 ans	48,5	35,8	47,8	69,7	59,0	81,2	37,5
25 à 29 ans	29,4	20,8	27,5	41,0	41,3	58,9	19,6
30 à 34 ans	24,8	15,4	19,6	26,5	27,8	40,8	13,3
35 à 39 ans	20,2	12,8	16,3	19,6	19,4	31,0	11,1
40 à 44 ans	17,0	9,4	10,5	14,7	11,6	18,5	9,0
45 à 49 ans	10,8	8,5	7,8	11,3	11,1	14,6	8,6
50 à 54 ans	17,8	11,4	10,4	10,7	9,9	12,4	11,7
55 à 59 ans	15,5	9,7	9,0	9,1	6,1	9,9	12,9
60 à 64 ans	16,5	12,0	9,7	10,7	7,7	11,2	12,7
65 ans et +	24,1	24,4	20,7	21,9	9,4	19,6	18,7
Ensemble	42,1	43,6	56,6	60,3	32,0	59,1	41,6

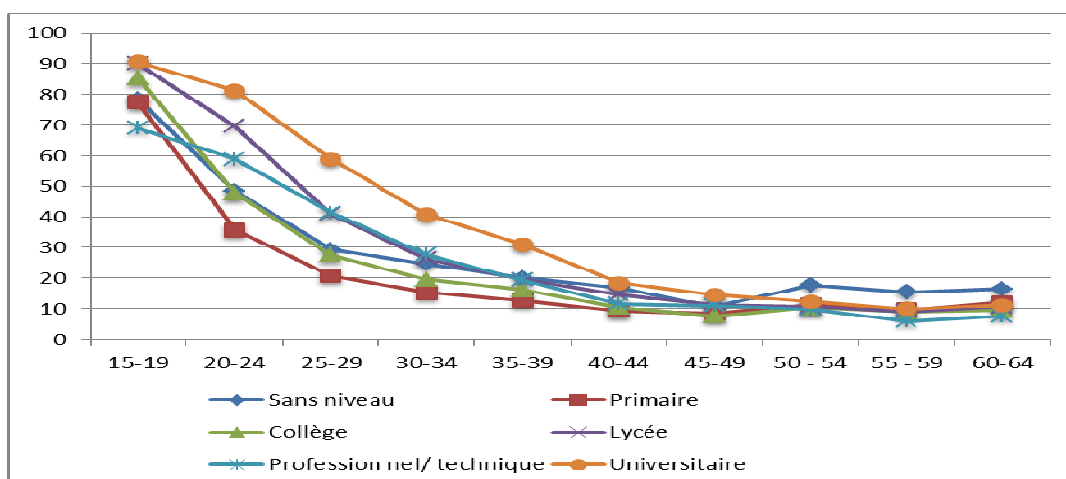
Le graphique 8.6 illustre ce différentiel d'infécondité par groupe d'âges selon le niveau d'instruction des femmes. Il met en évidence la diminution rapide de l'infécondité par groupe d'âges. Cette baisse du niveau d'infécondité entre deux groupes d'âges consécutifs est d'autant plus marquée que le niveau d'instruction est faible surtout entre les trois premiers groupes d'âges (15-19 ans, 20-24 ans,

25-29 ans et 30-34 ans). Chez les femmes du niveau universitaire et chez celles de niveau lycée le niveau de l'infécondité à 45-49 ans est le plus élevé.

La proportion des femmes de niveau secondaire et supérieur infécondes à 45-49 ans mériterait une plus grande attention, en liaison avec les comportements matrimoniaux et d'autres déterminants proches comme les interruptions volontaires de grossesses.

A 50-54 ans, ce sont les femmes n'ayant aucun niveau (17,4%) et celles dont le niveau est universitaire (12,4%) qui sont les plus touchées par l'infécondité en comparaison avec leurs congénères de niveau primaire (11,4%), lycée (10,7%) ou professionnel/technique (9,9%).

**Graphique 8.6 : Proportions (%) des femmes de 15 ans et plus sans enfant né vivant par groupe d'âge selon le niveau d'instruction**



### 8.3.4 Infécondité selon le niveau de vie

Le niveau de vie influence le niveau de l'infécondité. Le tableau 8.6 rend compte de cette relation, en indiquant la situation des femmes qui n'ont pas d'enfant selon leur niveau de vie. Il en résulte que, entre 15 et 49 ans, plus le niveau de vie augmente plus le niveau de l'infécondité augmente aussi et quel que soit le groupe d'âge dans cet intervalle. Le même constat revient dans l'ensemble.

**Tableau 8.6 : Proportions (%) des femmes de 15 ans et plus sans enfant né vivant par groupe selon le niveau de vie**

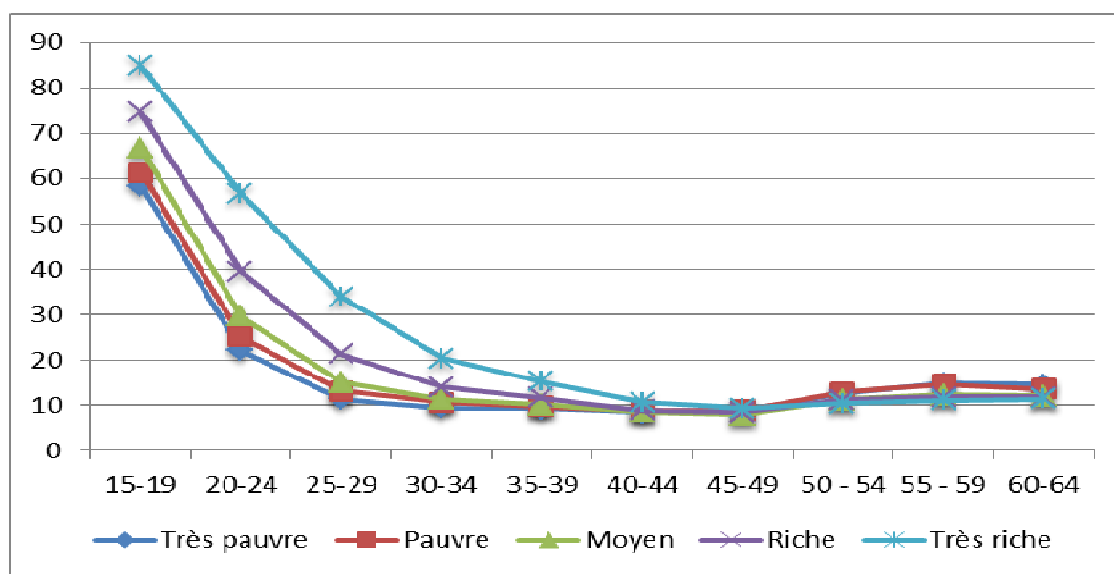
Groupe d'âges	Niveau de vie					Ensemble
	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche	
15 à 19 ans	58,4	61,4	66,8	74,6	84,9	70,6
20 à 24 ans	22,2	25,2	29,7	39,5	56,7	37,5
25 à 29 ans	11,3	13,1	15,1	21,3	34	19,6
30 à 34 ans	9,4	10,6	11,4	14	20,4	13,3
35 à 39 ans	9,2	9,7	10,1	11,6	15,2	11,1
40 à 44 ans	8,4	8,8	8,5	8,8	10,7	9,0
45 à 49 ans	8,9	8,8	7,9	8,4	9,2	8,6
50 à 54 ans	12,6	12,9	11,2	11,2	10,4	11,7
55 à 59 ans	14,8	14,7	12,3	11,8	11,1	12,9
60 à 64 an s	14,5	13,6	12	11,7	11,4	12,7
65 ans et +	20,8	20,5	17,6	17,3	16,2	18,7
Ensemble	20,9	22,4	24	31,7	41,9	41,6

Le graphique 8.7 illustre ce différentiel d'infécondité par groupe d'âges selon le niveau de vie des femmes. Il met en évidence la diminution rapide de l'infécondité par groupe d'âges. Cette baisse du

niveau d'infécondité entre deux groupes d'âges consécutifs est d'autant plus marquée que le niveau de vie est faible surtout entre les deux premiers groupes d'âges (15-19 ans et 20-24 ans). Chez les femmes vivant dans des ménages du niveau de vie très riche le niveau de l'infécondité à 45-49 ans est le plus élevé.

A 50-54 ans, ce sont les femmes qui vivent dans des ménages du niveau de vie pauvre ou très pauvres qui sont les plus touchées par l'infécondité en comparaison avec leurs congénères des ménages pauvres.

**Graphique 8.7 : Proportions (%) des femmes de 15 ans et plus sans enfant né vivant par groupe selon le niveau de vie**



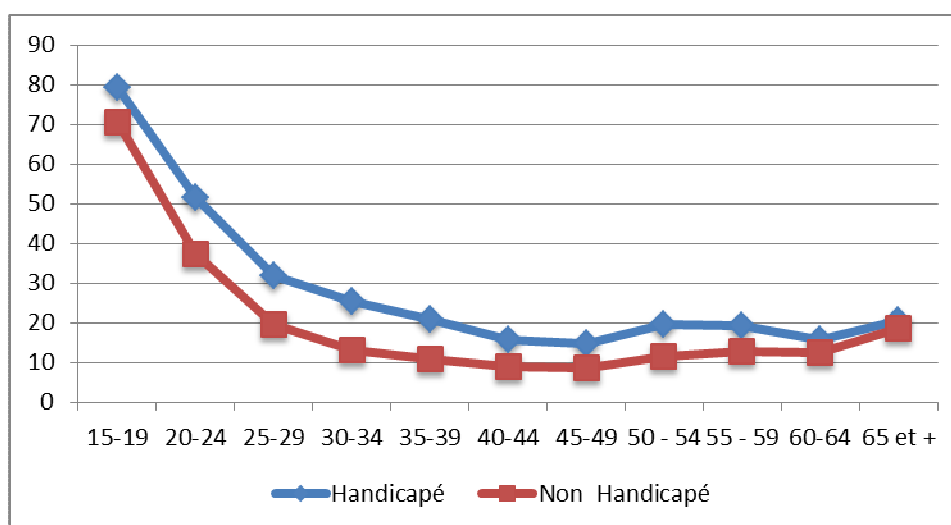
### 8.3.5 Infécondité et statut d'handicap

L'infécondité varie selon le statut d'handicap de la femme. Dans l'ensemble, comme le présentent le tableau 8.7 et le graphique 8.8 ci-dessous, les femmes vivant avec un handicap sont plus infécondes (32,9%) que les femmes vivant sans handicap (28,4%). Si l'on examine par les groupes d'âges, cette tendance se confirme car on se rend compte qu'à tous ces groupes d'âges, ce sont en effet les femmes vivant avec un handicap qui sont plus touchées par l'infécondité que leurs congénères vivant sans un handicap.

**Tableau 8.7 : Proportions (%) des femmes de 15 ans et plus sans enfant né vivant par groupe d'âge selon statut d'handicap**

Groupe d'âges	Statut d'handicap		
	Handicapée	Non handicapée	Ensemble
15 à 19 ans	79,2	70,5	70,6
20 à 24 ans	51,5	37,4	37,5
25 à 29 ans	31,9	19,5	19,6
30 à 34 ans	25,3	13,1	13,3
35 à 39 ans	20,9	10,9	11,1
40 à 44 ans	15,6	8,9	9,0
45 à 49 ans	14,8	8,5	8,6
50 à 54 ans	19,7	11,6	11,7
55 à 59 ans	19,2	12,8	12,9
60 à 64 an s	15,8	12,6	12,7
65 ans et +	20,7	18,6	18,7
<b>Ensemble</b>	<b>32,9</b>	<b>28,4</b>	<b>41,6</b>

**Graphique 8. 8 : Proportions (%) des femmes de 15 ans et plus sans enfant né vivant par groupe d'âge selon le statut d'handicap**



#### 8.4 Evolution de l'infécondité

Les résultats relatifs à l'évolution du niveau et de la structure de l'infécondité se trouvent dans le tableau 8.8. Il en ressort que l'infécondité a connu une augmentation considérable entre 1996 et 2014 passant de 15,6% à 30,3%. En considérant le milieu de résidence, la même augmentation est confirmée. En milieu urbain, on assiste à une augmentation fulgurante de la proportion des femmes infécondes (23,6% en 1996 contre 41,2% en 2014). Quant au milieu rural, le niveau d'infécondité a augmenté aussi passant de 13,1% en 1996 contre 23,9% en 2014).

Quand on considère les groupes d'âges, de façon générale, en 1996 comme en 2014, la proportion des femmes infécondes baisse avec l'augmentation de l'âge jusqu'à 45-49 ans où elle atteint le niveau minimal de 5,7% en 1996 et de 8,6% en 2014. A 50 ans et plus, la proportion des femmes infécondes augmente où elle atteint 11,7% en 2014. En 1996, à 50 ans et plus, on assiste à une augmentation où le niveau d'infécondité atteint 7,8%. Quel que soit le milieu de résidence considérée, la tendance est la même que la situation d'ensemble. A tous les groupes d'âges, la proportion des femmes infécondes de 2014 est toujours supérieure à celle de 1996 quel que soit le milieu de résidence.

**Tableau 8. 8 : Evolution de la proportion (%) des femmes de 15 ans et plus sans enfant né vivant par groupe d'âge selon le milieu de résidence entre 1996 et 2014.**

Groupe d'âge	Urbain		Rural		Ensemble	
	1996	2014	1996	2014	1996	2014
15 à 19 ans	66,2	81,9	45,6	62,7	52,8	70,6
20 à 24 ans	27,7	51,7	12,0	26,2	17,5	37,5
25 à 29 ans	13,1	29,8	6,5	13,7	8,5	19,6
30 à 34 ans	8,0	18,1	5,2	10,8	6,0	13,3
35 à 39 ans	5,0	13,6	4,8	9,9	5,1	11,1
40 à 44 ans	5,8	9,6	5,8	8,7	5,6	9,0
45 à 49 ans	5,1	8,4	5,9	8,6	5,7	8,6
50 ans et +	7,4	10,3	7,9	12,3	7,8	11,7
Ensemble	23,6	41,2	13,1	23,9	15,6	30,3

Le graphique 8.9 est une illustration de la hausse de l'infécondité en Guinée. On y remarque, en effet qu'à tous les groupes d'âges le niveau de l'infécondité est en hausse régulière en 2014. Ce qui peut expliquer la tendance à la baisse de la fécondité comme vu précédemment.

Les graphiques 8.10 et 8.11 présentent aussi l'évolution des proportions des femmes sans enfant selon le milieu de résidence. Il en ressort que le phénomène de l'infécondité a connu une évolution différentielle entre les plus jeunes générations (moins de 30 ans) et les générations les plus âgées. En effet, on assiste à une hausse du phénomène tant en milieu urbain qu'en milieu rural et quel que soit le groupe d'âge entre 1996 et 2014.

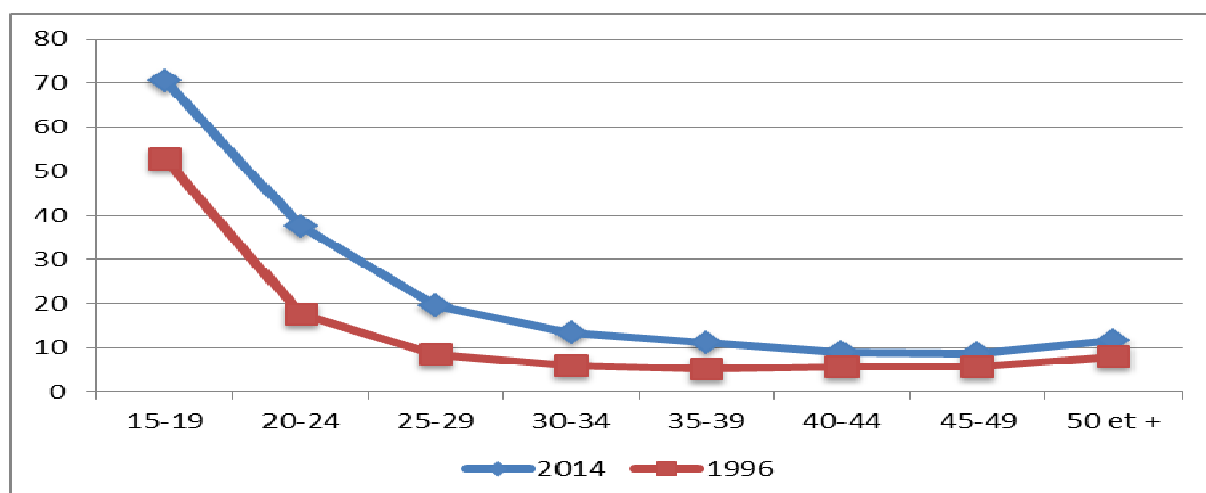
Trois facteurs peuvent expliquer cette situation :

- L'augmentation du taux de scolarisation des filles.
- Le recours à la pratique contraceptive moderne.
- L'augmentation de l'âge moyen à la procréation et de l'âge moyen au premier mariage.

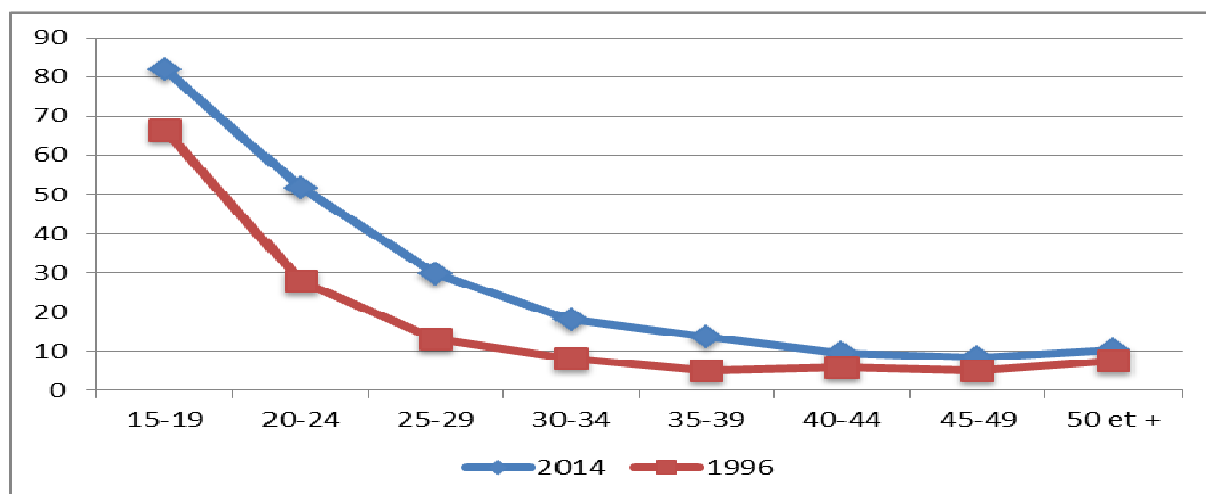
La parité zéro des femmes en union et âgées de 35-49 ans (âges auxquels l'arrivée d'un premier enfant est très peu probable) permet d'estimer le niveau de la stérilité totale ou primaire. En Guinée, 8,8% des femmes âgées de 35-49 ans en union n'ont jamais eu d'enfants et peuvent être considérées comme stériles.

A 35-39 ans, dans l'ensemble de la Guinée, le phénomène de l'infécondité a augmenté passant ainsi de 5,1% à 11,1%. Cette hausse est observée aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. La même tendance est observée lorsque l'on considère les femmes âgées de 45-49 ans.

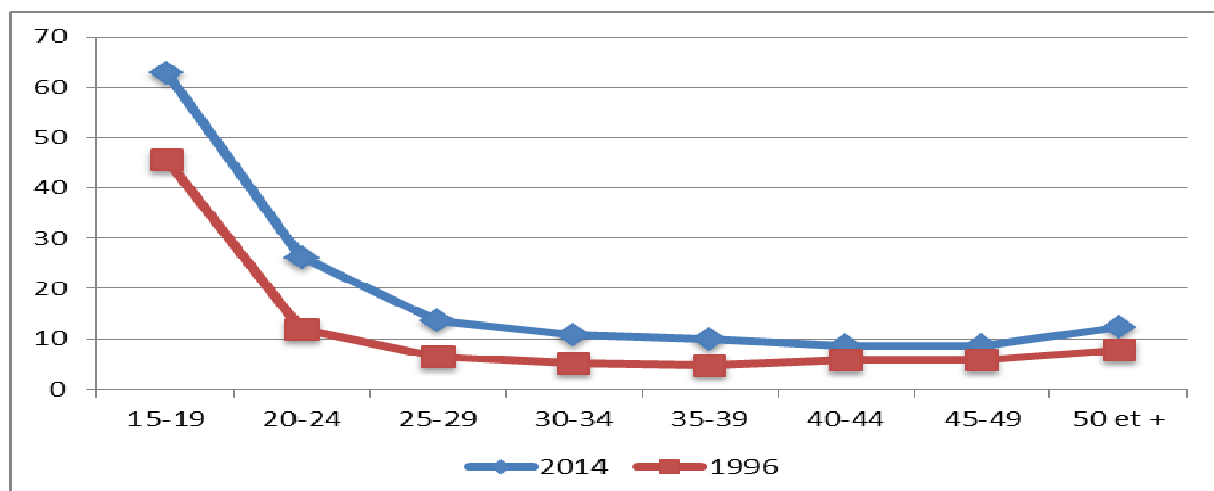
**Graphique 8.9 : Evolution de la proportion (%) des femmes de 15 ans et plus sans enfant né vivant entre 1996 et 2014 en Guinée.**



**Graphique 8. 10 : Evolution de la proportion (%) des femmes de 15 ans et plus sans enfant né vivant entre 1996 et 2014 en milieu urbain.**



**Graphique 8. 11 : Evolution de la proportion (%) des femmes de 15 ans et plus sans enfant né vivant entre 1996 et 2014 en milieu rural**



## 8.5 Vue d'ensemble

De l'analyse de l'infécondité des femmes, il ressort les principaux résultats suivants : A 35-39 ans, 11,1% des femmes sont infécondes ; celles vivant en milieu urbain (13,6%) sont plus touchées que celles vivant en milieu rural (9,9%) ; A 40-44 ans, 9,0% des femmes sont infécondes, celles vivant en milieu urbain (9,6%) sont plus touchées que celles vivant en milieu rural (8,7%) ; A 45-49 ans, 8,6% des femmes sont infécondes, celles vivant en milieu rural (8,6%) sont plus touchées que celles vivant en milieu urbain (8,4%). Ainsi dans les groupes d'âges 35-39 ans et 40-44 ans, les plus jeunes, l'infécondité est plus répandue en milieu urbain qu'en milieu rural alors que dans le groupes d'âges 45-49 ans, les plus âgés, c'est la tendance contraire qui est observée.

En ce qui concerne l'évolution de son niveau, l'infécondité est en hausse en Guinée entre 1996 et 2014, chez les femmes en âge de procréer à tous les groupes d'âges.

Les variations importantes de l'infécondité sont aussi observées dans les régions. De 23,3% dans la région du Mamou (niveau minimal), elle atteint 42,32% dans la zone de Conakry (niveau maximal). Après Conakry, les proportions des femmes infécondes les plus élevées sont enregistrées dans les régions de Kindia (27,9%), Kankan (26,0%), N'Zérékoré (26,0%) et Boké (25,8%). Dans l'ensemble, moins de 9% des femmes de 45 à 49 ans sont infécondes (8,5%). La zone de Conakry (9,3%) et les

régions de Kankan (9,3%) et de Kindia (9,2%) ont les proportions des femmes les plus élevées comparées aux autres. Cependant, les écarts enregistrés entre les régions sont négligeables. A 50 ans et plus, dans l'ensemble, moins de 15% des femmes sont infécondes (14,4%). C'est dans les régions de Kankan (17,8%), Faranah (15,8%) et Kindia (15,3%) que les proportions des femmes infécondes sont les plus élevées. Cependant, les écarts enregistrés entre les régions ne sont pas importants.

Le milieu de résidence de la femme, son niveau d'instruction et surtout son statut matrimonial sont des facteurs clés qui ont une influence plus ou moins remarquable sur la vie féconde des femmes et peuvent déterminer leur infécondité.





## CONCLUSION GENERALE

Le Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation a fourni des informations qui permettent de disposer des données sur la natalité et la fécondité. L'évaluation interne et externe de ces données a permis de constater que le niveau de fécondité obtenu à partir des calculs directs est sous-estimé, notamment en ce qui concerne les naissances vivantes des 12 derniers mois précédant le dénombrement. Elles ont été corrigées par la méthode d'ARRIAGA avant leur utilisation dans l'analyse.

Il ressort ainsi des résultats du dénombrement de 2014 que la fécondité est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. Au niveau des régions, l'examen des indicateurs de la fécondité du moment laisse apparaître quatre groupes régionaux de fécondité. La région de Kankan a la plus forte fécondité. Les régions de Boké, Kindia, Faranah et N'Zérékoré, elles, occupent une position intermédiaire. Quant aux régions de Mamou et Labé, la fécondité est faible. Enfin, La zone spéciale de Conakry a la fécondité la plus faible.

Le taux brut de natalité (nombre de naissances vivantes annuelles pour 1000 habitants) est de 39,7‰ pour l'ensemble du pays. Selon le milieu de résidence, il est plus élevé en milieu rural (42,4‰) qu'en milieu urbain (34,5‰).

L'indice synthétique de fécondité (ISF) est de 5,3 enfants par femme pour l'ensemble du pays. La fécondité des femmes rurales (5,9) est plus élevée que celle des citadines (4,5). La comparaison de ces résultats avec ceux des opérations similaires antérieures indique une relative baisse de la fécondité.

Le taux global de fécondité générale (TGFG) est de 159,2‰ pour l'ensemble du pays. En d'autres termes, sur une période d'un an, on enregistre 159 naissances vivantes pour 1 000 femmes âgées de 15-49 ans. Selon le milieu de résidence, le TGFG est de 128,9‰ en milieu urbain et de 177,2‰ en milieu rural.

Il ressort des données que l'âge moyen des mères à la naissance de leurs enfants est de 30,2 ans au niveau national. Il est de 31,3 ans en milieu urbain contre 29,5 ans en zone rurale.

Le taux brut de reproduction (TBR), nombre moyen de filles qui seraient nées d'une femme (ou d'un groupe de femmes) si elle passait toute sa vie féconde, en l'absence de la mortalité, en se conformant aux taux de fécondité par âge d'une année donnée, est de 2,6 filles par femme. En présence de la mortalité, ce taux est appelé le taux net de reproduction dont la valeur est de 2,5 filles par femme.

En ce qui concerne les tendances actuelles de la fécondité, l'allure des courbes de fécondité est caractéristique des pays à forte fécondité : fécondité précoce (15-19 ans), maxima atteints entre 25-29 ans, puis amorce de la chute à partir de 30 ans. L'indice synthétique de fécondité est passé de 5,8 enfants en 1983 à 5,6 en 1996 pour se situer à 5,3 en 2014.

L'évolution à la baisse de la fécondité entre 1983, 1996 et 2014 est surtout le fait du milieu rural. L'écart du nombre moyen d'enfants par femme entre les deux milieux, qui était de 0,9 enfant en 1996, s'est creusé sensiblement pour s'établir à 1,4 enfant en 2014. Le milieu de résidence des femmes semble être un facteur déterminant de différenciation du niveau et de la structure de la fécondité.

La fécondité d'une femme est déterminée par une conjugaison de plusieurs facteurs. La variation de la fécondité est étudiée selon les variables telles que le niveau d'instruction, la religion, l'état matrimonial, la situation d'activité, le statut dans l'activité, la catégorie socioprofessionnelle, le niveau de vie des ménages, etc.

Ainsi, il ressort des résultats que le nombre moyen d'enfants par femme diminue avec l'augmentation du niveau d'instruction. Les femmes qui ont atteint le niveau d'instruction supérieur ont en moyenne 2,8 enfants, contre 5,1 pour celles de niveau primaire et 5,9 pour celles n'ayant jamais été à l'école.

Selon l'appartenance religieuse, les femmes musulmanes détiennent le plus fort niveau de fécondité (5,3 enfants par femme) contre 4,6 enfants par femme chez les femmes chrétiennes.

S'agissant de l'état matrimonial, les femmes mariées, en union monogamique (6,6) ou polygamique (6,2) avec au moins 6 enfants par femme, sont plus fécondes que les autres femmes. Elles sont suivies par les femmes en union libre (5,1 enfants), les veuves (3,0 enfants) et les divorcées ou séparées (2,8 enfants). Le plus faible niveau de fécondité est enregistré chez les femmes célibataires (1,3 enfants).

Concernant le niveau de vie des ménages, les indices synthétiques enregistrés chez les femmes qui vivent dans les ménages pauvres (5,8 enfants par femme) et très pauvres (6,1 enfants par femme) sont très élevés comparés à ceux des femmes vivant dans les ménages riches (5,0 enfants par femme) et très riches (4,3 enfants par femme).

La fécondité des adolescentes demeure globalement faible et sa contribution à l'ISF est en baisse entre 1996 et 2014 passant de 15,8 % à 12,3%. Dans l'ensemble, 6,5% des adolescentes ont procréé dans les douze derniers mois ; ce phénomène est plus répandu en milieu rural (8,1%) qu'en milieu urbain (4,1%) et est plus répandu chez les femmes qui vivent dans des ménages très pauvres (9,0%) et pauvres (8,3%) que chez les homologues vivant dans des ménages très riches (3,5%) et riches (5,3%). Les adolescentes ayant déjà eu au moins un enfant né vivant représentent 19,8% de l'ensemble des adolescentes mais cette proportion est très inégalement répartie entre les groupes d'âges 12-14 ans (4,3%) et 15-19 ans (29,4%). Par ailleurs, 7,9% des adolescentes ont déjà eu au moins deux enfants nés vivants, ce qui est très inquiétant tant pour la santé de la mère que pour celle des enfants.

La fécondité des femmes âgées de 40-49 ans demeure globalement faible avec une contribution à l'ISF de 13,9% plus élevée que celle des adolescentes qui est de 12,3%. Contrairement à la situation des adolescentes, la contribution de la fécondité des femmes âgées de 40-49 ans est en hausse entre 1996 et 2014 passant de 11,0% à 13,9%. Les naissances tardives représentent pour l'instant une proportion faible mais non négligeable des naissances survenues au cours des 12 derniers mois. Dans l'ensemble, 5,3% des femmes âgées de 40-49 ans ont procréé dans les douze derniers mois. Elle est aussi plus élevée dans le groupe d'âges 40-44 ans que dans le groupe d'âges 45-49 ans.

L'évolution de l'infécondité confirme la tendance générale à la baisse de la fécondité en Guinée car elle est en baisse. A 35-39 ans, 11,1% des femmes sont infécondes ; celles vivant en milieu urbain (13,6%) sont plus touchées que celles vivant en milieu rural (9,9%). A 40-44 ans, 9,0% des femmes sont infécondes, celles vivant en milieu urbain (9,6%) sont plus touchées que celles vivant en milieu rural (8,7%). A 45-49 ans, 8,6% des femmes sont infécondes, celles vivant en milieu rural (8,6%) sont plus touchées que celles vivant en milieu urbain (8,4%).

En ce qui concerne l'évolution de son niveau, l'infécondité est en hausse en Guinée entre 1996 et 2014, chez les femmes en âge de procréer à tous les groupes d'âges.

## RECOMMANDATIONS

---

Malgré les limites des méthodes d'analyse utilisées pour l'analyse des résultats, un certain nombre de recommandations peuvent être formulées au plan de l'approfondissement de certaines thématiques et au plan politique :

### **Pour l'approfondissement de thématiques :**

Les résultats du RGPH 2014 montrent des profils de fécondité très variés selon le milieu de résidence, qui constitue également la principale ligne de fracture des dynamiques de pauvreté, comme l'indiquent les enquêtes sur les conditions de vie des ménages notamment la troisième Enquête Légère pour l'Évaluation de la Pauvreté (INS, 2012). Le contexte actuel est favorable au renouvellement de la compréhension de ces problématiques au niveau national, avec l'émergence des questions suscitées par les politiques en cours d'aménagement du territoire, de décentralisation, de promotion de la santé de la reproduction et des droits de la femme.

Une question mériterait d'être explorée dans cette perspective

- Quel rôle peut-on attribuer à l'offre publique de services sociaux de base et au-delà aux politiques en matière de population ?

Il s'agit de toutes les problématiques récurrentes liées à la couverture, à l'accessibilité et à la qualité des services sociaux en général et des services de santé en particulier. Cette question pourrait en particulier être approfondie au niveau des villes moyennes, qui sont des espaces en transition à tous points de vue, entre milieu urbain et milieu rural.

### **Pour la mise en œuvre de politique et de programmes de population :**

- Poursuivre et intensifier les programmes de lutte contre les mariages précoces
- Renforcer les politiques et les programmes de scolarisation des filles et d'alphabétisation des femmes ;
- Renforcer le plaidoyer en faveur de la planification familiale en Guinée auprès des institutions internationales et nationales pour une augmentation et la pérennisation des acquis et intensifier le leadership au niveau national pour la promotion de la PF ;
- Susciter un débat national sur des orientations clairement exprimées et vigoureuses favorables à la régulation de la fécondité dans le cadre plus élargi de promotion des droits de la femme ;
- Elargir le cadre institutionnel de mise en œuvre de la politique nationale de population en y associant la société civile et le secteur privé.



## BIBLIOGRAPHIE

1. Guinée, 1989, 1er Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH1, 1983), Direction Nationale de la Statistique (DNS), Conakry, Volume1, 170 pages
2. Jean-René CAMARA & Ibrahima KABA, Rapport Fécondité en Guinée, 2000, 2ème Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH2, 1996), Direction Nationale de la Statistique (DNS), Conakry, Fécondité, 47 pages,
3. Guinée, 2012, 3ème Enquête Légère pour l'Evaluation de la Pauvreté (ELEP, 2012), Institut National de la Statistique (INS), Conakry, pages
4. Guinée, 2014, 3ème Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH3), Institut National de la Statistique (INS), Conakry, Manuel de l'agent recenseur, pages
5. Guinée, 1992, 1ère Enquête Démographique et de Santé (EDS 1), Institut National de la Statistique (INS), Conakry, 219 pages
6. Guinée, 1999, 2ème Enquête Démographique et de Santé (EDS 2), Institut National de la Statistique (INS), Conakry, 281 pages
7. Guinée, 2005, 3ème Enquête Démographique et de Santé (EDS 3), Institut National de la Statistique (INS), Conakry, 333 pages
8. Guinée, 2012, 4ème Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDS 4\_MICS), Institut National de la Statistique (INS), Conakry, 397 pages
9. Gendreau F. et al. : Manuel de Yaoundé. Estimations indirectes en démographie africaine. IFORD.
10. Manuel X « Techniques indirectes d'estimation démographique ». Nations Unies. New York, 1984.
11. Gendreau Francis (1993), La population de l'Afrique, Manuel de démographie, Karthala, Ceped, Paris, 463 pages.
12. Tchad, (1995) : Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Tchad (RGPH1, 1993), Volume III : « Analyse, tome 3a Fécondité », Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération, BCR, N'Djaména, 87 pages.
13. Arriaga, E. (1994) Population analysis with computers, vol. I, Presentation of techniques, USAID, UNFPA, New York, November 1994.
14. BANQUE MONDIALE (2011-2012), Rapport de la mise en œuvre et prolongement du DSRP en Guinée, 43p.
15. KOBIANE, J.F .,(2000), Evolution de la fécondité et planification familiale au Burkina Faso.in Vimard P. et Zanou B.(eds), Politiques démographiques et transition de la fécondité en Afrique. Coll. Populations, L'harmattan, Paris :pp 189-213
16. MINISTERE DU PLAN et UNFPA (2013), la population de la Guinée : situation et défis de l'avenir, Edition Ganndal, 405p.
17. MINISTERE DE L'ECONOMIE (2007-2010), Document de Stratégie de réduction de la pauvreté II en Guinée, 197p
18. MORY C. (2015), Pauvreté des ménages et fécondité des femmes en union, Mémoire de Master Professionnel en Démographie, IFORD, Université de Yaoundé II, 150p.

19. SIDIBE L. (2010), Les déterminants de la discontinuité des soins obstétricaux entre la phase prénatale et l'accouchement en Guinée, Mémoire de Master Professionnel en Démographie, Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD), Université de Yaoundé II, 138P.
20. SCHOUMAKER B. (1998), «Pauvreté et fécondité: un aperçu de la littérature des 25 dernières», in F. Gendreau (ed.), Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud. Paris: Esteim, pp.99-116.
21. SCOU MAKER B.TABUTIN D. (1999), « Relation entre pauvreté et fécondité dans les pays du Sud : Connaissances, méthodologie et illustrations », Document de Travail n° 2, Université catholique de Louvain, SPED, février.
22. TOLNO F.D.(2007), Tradition et modernisation : Fécondité et Santé de la Reproduction des adolescentes et des jeunes Guinéens en temps de VIH/SIDA ,Thèse de Doctorat, Université Paris 5-René Descartes,
23. WAKAM, J. (1994), De la pertinence des théories « économistes » de fécondité dans le contexte socioculturel camerounais et négro africain », les cahiers de l'IFORD n°8, 527P, Thèse de doctorat en démographie, UCL.
24. WAKAM, J. (2002), « Facteurs de fécondité dans les pays du Sud », Ecole d'été 2002, Organisée par l'UCL en collaboration avec l'IFORD et le CEPED

**ANNEXE**
**Tableau A.0 1 : Population résidente des ménages ordinaires par région**

Variables	Effectif
Urbain	3 651 372
Rural	6 851 760
Boké	1 082 325
Conakry	1 659 785
Faranah	940 925
Kankan	1 960 981
Kindia	1 559 331
Labé	992 255
Mamou	730 337
N'Zérékoré	1 577 193
Ensemble	10 503 132

**Tableau A.0 2 : Effectif des femmes de 12 à 54 ans par milieu de résidences**

Milieu de résidence	12 à 14 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans	Total
Urbain	145 677	243 667	220 195	164 151	120 261	87 979	71 397	49 937	42 370	1 145 634
Rural	219 969	345 888	276 068	280 006	230 486	192 133	164 198	117 809	108 565	1 935 122
Ensemble	365 646	589 555	496 263	444 157	350 747	280 112	235 595	167 746	150 935	3 080 756

**Tableau A.0 3 : Effectif des femmes de 12 à 54 ans par milieu de résidence avec naissances déclarées**

Milieu de résidence	12 à 14 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans	Total
Urbain	145 674	243 603	219 980	163 606	119 466	87 188	70 697	49 504	41 999	1 141 717
Rural	219 960	345 803	275 888	279 732	229 576	191 141	163 671	116 631	107 893	1 930 295
Ensemble	365 634	589 406	495 868	443 338	349 042	278 329	234 368	166 135	149 892	3 072 012

**Tableau A.0 4 : Effectif des femmes de 12 à 54 ans par région**

Région	12 à 14 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans	Total
Boké	36 387	61 304	49 541	47 332	35 488	28 652	24 166	16 907	15 015	314 792
Conakry	64 115	107 434	112 757	82 292	58 757	40 137	32 426	21 906	18 283	538 107
Faranah	33 046	48 433	36 830	36 990	31 642	26 104	22 643	16 092	14 724	266 504
Kankan	64 668	109 866	84 194	79 437	59 490	45 761	35 320	24 723	21 134	524 593
Kindia	52 839	87 461	77 348	66 171	53 703	40 861	36 319	23 439	22 142	460 283
Labé	37 277	50 246	38 367	39 298	32 475	31 142	26 873	21 902	19 797	297 377
Mamou	26 417	33 304	27 022	26 858	25 930	22 690	21 883	16 299	16 760	217 163
N'Zérékoré	50 897	91 507	70 204	65 779	53 262	44 765	35 965	26 478	23 080	461 937
Ensemble	365 646	589 555	496 263	444 157	350 747	280 112	235 595	167 746	150 935	3 080 756

**Tableau A.0 5 : Effectif des femmes 12-54 ans par région avec naissances déclarées**

Région	12 à 14 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans	Total
Boké	36 387	61 290	49 503	47 192	35 295	28 444	24 066	16 775	14 900	313 852
Conakry	64 113	107 402	112 621	81 937	58 313	39 712	32 073	21 697	18 120	535 988
Faranah	33 045	48 419	36 808	36 939	31 450	25 929	22 537	15 911	14 552	265 590
Kankan	64 661	109 826	84 114	79 372	59 084	45 373	35 076	24 394	20 840	522 740
Kindia	52 838	87 446	77 303	66 086	53 529	40 551	36 146	23 212	22 008	459 119
Labé	37 277	50 238	38 357	39 269	32 391	31 054	26 818	21 711	19 751	296 866
Mamou	26 417	33 294	26 998	26 838	25 849	22 615	21 833	16 166	16 732	216 742
N'Zérékoré	50 896	91 491	70 164	65 705	53 131	44 651	35 819	26 269	22 989	461 115
Ensemble	365 634	589 406	495 868	443 338	349 042	278 329	234 368	166 135	149 892	3 072 012

**Tableau A.0 6 : Effectif des femmes 12-54 ans par région naturelle avec naissances déclarées**

Groupe d'âges	Région naturelle					Ensemble
	Basse Guinée	Moyenne Guinée	Haute Guinée	Guinée Forestière	Conakry	
12 à 14 ans	77 881	75 038	87 409	61 193	64 113	365 634
15 à 19 ans	131 096	101 172	142 134	107 602	107 402	589 406
20 à 24 ans	113 247	78 914	109 440	81 646	112 621	495 868
25 à 29 ans	99 138	80 247	105 648	76 368	81 937	443 338
30 à 34 ans	77 986	69 078	81 467	62 198	58 313	349 042
35 à 39 ans	59 876	62 788	63 421	52 532	39 712	278 329
40 à 44 ans	52 782	56 081	50 766	42 666	32 073	234 368
45 à 49 ans	34 582	43 282	34 967	31 607	21 697	166 135
15 à 19 ans	32 217	41 174	30 789	27 592	18 120	149 892
Total	678 805	607 774	706 041	543 404	535 988	3 072 012



**Tableau A.0 7 : Effectif des femmes 12-54 ans par préfecture avec naissances Voir déclarées**

Groupe d'âges	12 à 14 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans	Total
BOFFA	5 866	10 817	9 623	8 964	7 028	5 547	4 874	3 044	3 025	58 788
BOKE	15 521	27 282	21 914	20 319	14 220	11 292	9 368	6 572	5 688	132 176
FRIA	3 656	5 551	4 407	3 769	3 209	2 486	2 394	1 754	1 496	28 722
GAOUAL	6 794	10 115	7 725	8 426	6 549	5 581	4 670	3 309	2 902	56 071
KOUNDARA	4 550	7 525	5 834	5 714	4 289	3 538	2 760	2 096	1 789	38 095
CONAKRY	64 113	107 402	112 621	81 937	58 313	39 712	32 073	21 697	18 120	535 988
DABOLA	6 672	8 518	6 782	6 889	6 193	4 801	4 361	3 060	2 880	50 156
DINGUIRAYE	6 706	9 124	7 181	7 790	6 513	5 511	4 444	3 268	2 965	53 502
FARANAH	9 370	14 666	11 363	11 597	9 677	7 736	6 885	4 245	4 104	79 643
KISSIDOUGOU	10 297	16 111	11 482	10 663	9 067	7 881	6 847	5 338	4 603	82 289
KANKAN	16 064	25 465	20 750	18 257	14 249	11 341	9 246	6 635	6 058	128 065
KEROUANE	6 894	9 777	7 752	8 164	7 092	5 609	4 657	2 970	2 519	55 434
KOUROUSSA	8 419	13 370	10 645	10 826	8 510	6 710	5 446	3 904	3 441	71 271
MANDIANA	10 390	19 436	13 835	13 565	9 786	7 586	5 586	3 911	3 194	87 289
SIGUIRI	22 894	41 778	31 132	28 560	19 447	14 127	10 141	6 974	5 628	180 681
COYAH	10 441	17 359	15 722	11 569	9 294	6 276	5 620	3 432	2 976	82 689
DUBREKA	11 150	18 929	17 323	14 250	11 153	8 090	6 583	3 982	3 527	94 987
FORECARIAH	6 648	12 847	11 952	10 368	8 650	6 606	6 069	3 652	3 870	70 662
KINDIA	15 144	24 294	21 197	17 531	14 740	10 877	10 559	6 691	6 842	127 875
TELIMELE	9 455	14 017	11 109	12 368	9 692	8 702	7 315	5 455	4 793	82 906
KOUBIA	3 501	4 146	3 426	3 612	3 473	3 217	2 904	2 330	2 168	28 777
LABE	11 840	18 042	13 753	13 215	10 136	10 146	8 593	7 021	6 091	98 837
LELOUMA	6 183	8 424	6 197	7 068	5 677	5 573	4 710	3 976	3 607	51 415
MALI	10 889	14 092	11 149	11 334	9 238	8 358	7 064	5 542	5 099	82 765
TOUGUE	4 864	5 534	3 832	4 040	3 867	3 760	3 547	2 842	2 786	35 072
DALABA	4 889	5 421	4 158	4 263	4 429	4 454	4 310	3 487	3 636	39 047
MAMOU	11 552	14 298	12 177	11 637	11 716	9 162	9 422	6 149	6 928	93 041
PITA	9 976	13 575	10 663	10 938	9 704	8 999	8 101	6 530	6 168	84 654
BEYLA	9 055	16 693	13 944	13 846	11 339	8 099	6 764	4 488	4 094	88 322
GUECKEDOU	9 961	17 446	12 445	11 921	9 104	8 537	6 816	5 220	4 329	85 779
LOLA	5 218	9 654	7 450	7 139	6 339	5 320	4 432	3 119	2 707	51 378
MACENTA	9 351	15 261	11 467	11 336	9 537	8 723	7 097	5 242	4 692	82 706
NZEREKORE	13 665	25 604	19 573	16 722	13 087	10 812	8 169	6 169	5 397	119 198
YOMOU	3 646	6 833	5 285	4 741	3 725	3 160	2 541	2 031	1 770	33 732
Ensemble	365 634	589 406	495 868	443 338	349 042	278 329	234 368	166 135	149 892	3072 012

**Tableau A.0 8 : Effectif des naissances observées 12 derniers mois par milieu de résidence**

Milieu de résidence	12 à 14 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans	Total
Urbain	926	15 971	31 675	30 760	22 565	12 922	6 344	2 765	1 903	125 831
Rural	2 568	46 114	64 823	70 450	49 758	31 339	15 003	6 501	4 220	290 776
Ensemble	3 494	62 085	96 498	101 210	72 323	44 261	21 347	9 266	6 123	416 607

**Tableau A.0 9 : Effectif des naissances observées 12 derniers mois par région**

Région	12 à 14 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans	Total
Boké	396	7 004	10 517	10 833	7 242	4 254	2 107	868	571	43 792
Conakry	309	5 764	14 407	14 523	10 838	5 973	3 215	1 421	1 023	57 473
Faranah	284	5 687	7 957	8 857	6 515	4 038	1 883	786	501	36 508
Kankan	1 061	16 412	21 510	23 059	15 164	9 110	4 084	1 832	1 090	93 322
Kindia	668	9 947	15 897	15 271	10 791	6 448	3 272	1 502	1 062	64 858
Labé	173	4 760	7 447	8 452	6 231	4 596	2 044	933	599	35 235
Mamou	146	2 925	5 045	5 616	4 803	3 275	1 605	643	438	24 496
N'Zérékoré	457	9 586	13 718	14 599	10 739	6 567	3 137	1 281	839	60 923
Ensemble	3 494	62 085	96 498	101 210	72 323	44 261	21 347	9 266	6 123	416 607

**Tableau A.0 10 : Effectif des naissances observées 12 derniers mois par région naturelle**

Groupe d'âges	Basse Guinée	Moyenne Guinée	Haute Guinée	Guinée Forestière	Conakry	Ensemble
12 à 14 ans	971	412	1 285	517	309	3 494
15 à 19 ans	14 733	9 903	20 696	10 989	5 764	62 085
20 à 24 ans	23 314	15 592	27 348	15 837	14 407	96 498
25 à 29 ans	22 612	17 560	29 754	16 761	14 523	101 210
30 à 34 ans	15 669	13 398	19 931	12 487	10 838	72 323
35 à 39 ans	9 160	9 413	12 069	7 646	5 973	44 261
40 à 44 ans	4 583	4 445	5 495	3 609	3 215	21 347
45 à 49 ans	1 985	1 961	2 446	1 453	1 421	9 266
50 à 54 ans	1 414	1 256	1 498	932	1 023	6 123
Total	94 441	73 940	120 522	70 231	57 473	416 607

**Tableau A.0 11 : Effectif des naissances vivantes totales par milieu de résidence**

Groupe d'âge	Urbain	Rural	Ensemble
12 à 14 ans	6 061	15 711	21 772
15 à 19 ans	67 632	212 693	280 325
20 à 24 ans	221 316	532 792	754 108
25 à 29 ans	337 696	892 803	1 230 499
30 à 34 ans	362 365	967 113	1 329 478
35 à 39 ans	344 457	941 978	1 286 435
40 à 44 ans	331 991	891 798	1 223 789
45 à 49 ans	243 536	647 051	890 587
50 à 54 ans	212 235	578 532	790 767
55 à 59 ans	150 358	348 659	499 017
60 à 64 ans	133 171	386 478	519 649
65 à 69 ans	79 147	216 356	295 503
70 à 74 ans	71 669	217 538	289 207
75 à 79 ans	36 211	105 254	141 465
80 à 84 ans	29 542	90 389	119 931
85 à 89 ans	11 368	34 591	45 959
90 à 94 ans	6 947	19 497	26 444
95 ans et +	7 336	21 591	28 927
Total	2 653 038	7 120 824	9 773 862

**Tableau A.0 12 : Effectif des naissances observées 12 derniers mois par préfecture**

Groupe d'âges	12 à 14 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans	Total
BOFFA	94	1 685	2 615	2 457	1 627	845	423	136	116	9 998
BOKE	183	2 609	3 997	4 127	2 638	1 514	746	307	209	16 330
FRIA	26	492	805	757	613	353	142	40	27	3 255
GAOUAL	50	1 335	1 972	2 323	1 544	980	560	268	146	9 178
KOUNDARA	43	883	1 128	1 169	820	562	236	117	73	5 031
CONAKRY	309	5 764	14 407	14 523	10 838	5 973	3 215	1 421	1 023	57 473
DABOLA	54	1 244	1 854	2 204	1 596	916	469	222	181	8 740
DINGUIRAYE	83	1 505	1 771	2 046	1 426	967	443	193	109	8 543
FARANAH	87	1 535	2 213	2 445	1 745	1 076	499	199	118	9 917
KISSIDOUGOU	60	1 403	2 119	2 162	1 748	1 079	472	172	93	9 308
KANKAN	211	3 090	4 607	4 729	3 376	2 014	840	295	170	19 332
KEROUANE	61	1 376	1 994	2 255	1 737	980	540	242	119	9 304
KOUROUSSA	97	2 159	3 212	3 704	2 472	1 642	738	363	263	14 650
MANDIANA	160	2 780	3 269	3 571	2 289	1 385	585	318	158	14 515
SIGUIRI	532	7 007	8 428	8 800	5 290	3 089	1 381	614	380	35 521
COYAH	74	1 318	2 341	2 184	1 701	901	488	230	165	9 402
DUBREKA	224	2 394	3 981	3 957	2 750	1 675	841	384	261	16 467
FORECARIAH	122	2 088	3 212	2 867	1 915	1 143	612	292	192	12 443
KINDIA	184	2 534	4 076	3 677	2 752	1 592	783	336	244	16 178
TELIMELE	64	1 613	2 287	2 586	1 673	1 137	548	260	200	10 368
KOUBIA	10	458	721	789	678	437	201	77	33	3 404
LABE	59	1 603	2 470	2 722	1 952	1 418	570	246	169	11 209
LELOUMA	29	739	1 226	1 570	1 103	791	325	175	66	6 024
MALI	54	1 423	2 215	2 498	1 771	1 327	650	286	214	10 438
TOUGUE	21	537	815	873	727	623	298	149	117	4 160
DALABA	25	490	841	879	880	688	338	133	85	4 359
MAMOU	83	1 357	2 313	2 530	2 128	1 297	635	219	173	10 735
PITA	38	1 078	1 891	2 207	1 795	1 290	632	291	180	9 402
BEYLA	93	1 966	3 024	3 310	2 312	1 217	577	232	217	12 948
GUECKEDOU	53	1 624	2 266	2 481	1 699	1 106	550	235	116	10 130
LOLA	75	1 019	1 523	1 690	1 468	906	448	208	142	7 479
MACENTA	72	1 410	2 056	2 270	1 753	1 140	568	204	130	9 603
NZEREKORE	122	2 644	3 654	3 721	2 646	1 656	727	298	174	15 642
YOMOU	42	923	1 195	1 127	861	542	267	104	60	5 121
Ensemble	3 494	62 085	96 498	101 210	72 323	44 261	21 347	9 266	6 123	416 607

**Tableau A.0 13 : Effectif des naissances vivantes totales par milieu de résidence**

Groupe d'âges	Urbain	Rural	Ensemble
12 à 14 ans	6 061	15 711	21 772
15 à 19 ans	67 632	212 693	280 325
20 à 24 ans	221 316	532 792	754 108
25 à 29 ans	337 696	892 803	1 230 499
30 à 34 ans	362 365	967 113	1 329 478
35 à 39 ans	344 457	941 978	1 286 435
40 à 44 ans	331 991	891 798	1 223 789
45 à 49 ans	243 536	647 051	890 587
50 à 54 ans	212 235	578 532	790 767
55 à 59 ans	150 358	348 659	499 017
60 à 64 ans	133 171	386 478	519 649
65 à 69 ans	79 147	216 356	295 503
70 à 74 ans	71 669	217 538	289 207
75 à 79 ans	36 211	105 254	141 465
80 à 84 ans	29 542	90 389	119 931
85 à 89 ans	11 368	34 591	45 959
90 à 94 ans	6 947	19 497	26 444
95 ans et +	7 336	21 591	28 927
Total	2 653 038	7 120 824	9 773 862

**Tableau A.0 14 : Effectif des naissances vivantes totales par région**

Groupe d'âges	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zéré-koré	Total
12 à 14 ans	2 108	1 956	1 596	5 598	3 495	3 214	1 205	2 600	21 772
15 à 19 ans	34 684	23 416	25 969	69 962	48 903	20 256	13 368	43 767	280 325
20 à 24 ans	85 825	92 524	66 434	164 360	130 880	58 644	42 043	113 398	754 108
25 à 29 ans	140 108	145 088	117 929	268 857	193 834	102 577	72 920	189 186	1 230 499
30 à 34 ans	141 678	154 872	133 336	270 668	209 151	118 263	95 208	206 302	1 329 478
35 à 39 ans	135 435	138 942	129 789	247 759	188 408	138 353	99 097	208 652	1 286 435
40 à 44 ans	128 586	136 696	124 539	213 679	189 824	133 479	108 171	188 815	1 223 789
45 à 49 ans	92 926	96 406	88 893	149 035	126 257	111 721	82 573	142 776	890 587
50 à 54 ans	81 882	84 651	78 805	121 684	117 508	99 392	83 879	122 966	790 767
55 à 59 ans	47 403	62 433	48 843	74 111	61 066	73 658	56 303	75 200	499 017
60 à 64 ans	52 316	49 897	49 512	78 615	78 662	73 691	62 672	74 284	519 649
65 à 69 ans	28 428	29 145	25 617	45 523	38 195	49 302	37 104	42 189	295 503
70 à 74 ans	30 800	24 441	25 106	43 095	43 659	44 209	37 005	40 892	289 207
75 à 79 ans	13 998	12 026	11 448	21 947	18 016	24 455	17 866	21 709	141 465
80 à 84 ans	13 271	9 697	9 070	17 331	20 218	16 996	13 763	19 585	119 931
85 à 89 ans	4 568	3 485	3 387	6 916	6 524	7 641	5 970	7 468	45 959
90 à 94 ans	2 790	2 375	2 053	4 141	4 254	3 445	2 418	4 968	26 444
95 ans et +	3 756	1 903	2 127	5 023	5 131	3 036	2 452	5 499	28 927
Total	1 040 562	1 069 953	944 453	1 808 304	1 483 985	1 082 332	834 017	1 510 256	9 773 862

**Tableau A.0 15 : Effectif des naissances vivantes totales par région naturelle**

Groupe d'âges	Basse Guinée	Moyenne Guinée	Haute Guinée	Guinée Forestière	Conakry	Ensemble
12 à 14 ans	5 089	4 933	6 730	3 064	1 956	21 772
15 à 19 ans	73 030	44 181	89 126	50 572	23 416	280 325
20 à 24 ans	192 663	124 729	212 725	131 467	92 524	754 108
25 à 29 ans	292 354	217 085	354 506	221 466	145 088	1 230 499
30 à 34 ans	307 684	256 616	366 354	243 952	154 872	1 329 478
35 à 39 ans	280 461	280 832	338 272	247 928	138 942	1 286 435
40 à 44 ans	279 587	280 473	300 385	226 648	136 696	1 223 789
45 à 49 ans	190 094	223 383	208 865	171 839	96 406	890 587
50 à 54 ans	174 986	207 675	175 984	147 471	84 651	790 767
55 à 59 ans	94 137	144 293	106 563	91 591	62 433	499 017
60 à 64 ans	116 365	150 976	112 842	89 569	49 897	519 649
65 à 69 ans	57 577	95 452	63 454	49 875	29 145	295 503
70 à 74 ans	65 733	89 940	60 868	48 225	24 441	289 207
75 à 79 ans	27 873	46 462	29 816	25 288	12 026	141 465
80 à 84 ans	30 500	33 748	23 602	22 384	9 697	119 931
85 à 89 ans	9 576	15 127	9 284	8 487	3 485	45 959
90 à 94 ans	6 376	6 531	5 599	5 563	2 375	26 444
95 ans et +	8 299	6 076	6 462	6 187	1 903	28 927
Total	2 212 384	2 228 512	2 471 437	1 791 576	1 069 953	9 773 862

**Tableau A.0 16 : Effectif des naissances vivantes totales par préfecture (Voir suite)**

Groupe d'âges	12 à 14 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans
BOFFA	402	7 851	20 159	29 779	30 920	27 955
BOKE	1 078	13 947	34 998	57 965	55 014	52 313
FRIA	114	2 329	6 626	10 776	12 599	11 785
GAOUAL	307	6 250	14 312	25 938	26 978	27 117
KOUNDARA	207	4 307	9 730	15 650	16 167	16 265
CONAKRY	1 956	23 416	92 524	145 088	154 872	138 942
DABOLA	249	4 796	13 314	23 195	27 173	25 781
DINGUIRAYE	380	6 355	14 672	26 032	28 481	28 269
FARANAH	503	8 013	20 379	36 422	40 032	36 463
KISSIDOUYOU	464	6 805	18 069	32 280	37 650	39 276
KANKAN	1 025	13 184	36 307	60 300	66 024	62 872
KEROUANE	340	5 845	16 309	29 695	33 152	30 445
KOUROUSSA	356	8 188	21 844	37 938	40 787	38 159
MANDIANA	968	14 110	29 393	48 895	46 193	41 594
SIGUIRI	2 909	28 635	60 507	92 029	84 512	74 689
COYAH	453	6 567	19 544	28 098	30 784	25 550
DUBREKA	1 060	10 333	28 355	40 006	42 138	36 586
FORECARIAH	505	9 849	25 902	36 054	38 889	34 315
KINDIA	975	13 358	35 661	51 071	58 469	51 336
TELIMELE	502	8 796	21 418	38 605	38 871	40 621
KOUBIA	162	2 089	6 020	10 006	13 253	14 616
LABE	419	6 060	17 940	31 377	34 453	43 407
LELOUMA	313	3 189	9 648	19 120	21 171	25 082
MALI	1 322	6 526	18 426	30 619	34 402	37 403
TOUGUE	998	2 392	6 610	11 455	14 984	17 845
DALABA	131	2 154	6 523	11 615	16 557	20 453
MAMOU	800	6 553	20 836	34 034	46 075	41 700
PITA	274	4 661	14 684	27 271	32 576	36 944
BEYLA	702	11 014	29 387	47 298	49 018	40 029
GUECKEDOU	333	8 355	20 181	35 355	36 371	41 665
LOLA	371	4 674	11 484	19 507	23 831	23 593
MACENTA	358	6 399	17 491	31 189	35 094	38 518
NZEREKORE	704	10 209	26 976	43 216	48 180	50 188
YOMOU	132	3 116	7 879	12 621	13 808	14 659
Ensemble	21 772	280 325	754 108	1 230 499	1 329 478	1 286 435

**Tableau A.0 17 : Effectif des naissances vivantes totales par préfecture (Suite 1)**

Groupe d'âges	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans	55 à 59 ans	60 à 64 ans	65 à 69 ans
BOFFA	27 343	17 712	17 266	8 723	11 625	5 631
BOKE	49 435	36 353	31 559	18 276	19 301	9 942
FRIA	12 985	9 772	8 653	6 072	6 777	3 809
GAOUAL	24 871	18 386	15 430	9 212	9 394	5 702
KOUNDARA	13 952	10 703	8 974	5 120	5 219	3 344
CONAKRY	136 696	96 406	84 651	62 433	49 897	29 145
DABOLA	25 994	18 490	17 004	10 637	11 261	6 032
DINGUIRAYE	24 900	19 232	16 586	10 215	10 088	5 749
FARANAH	35 812	22 108	20 710	11 600	12 878	6 150
KISSIDOUYOU	37 833	29 063	24 505	16 391	15 285	7 686
KANKAN	56 810	41 437	36 615	23 560	24 940	15 290
KEROUANE	27 691	17 844	14 104	7 596	8 499	3 904
KOUROUSSA	34 548	24 834	21 095	12 803	13 787	7 838
MANDIANA	34 664	23 754	18 871	11 830	11 793	7 340
SIGUIRI	59 966	41 166	30 999	18 322	19 596	11 151
COYAH	27 448	17 700	15 272	8 948	9 907	4 530
DUBREKA	35 126	21 267	18 432	9 473	11 768	5 032
FORECARIAH	34 962	21 725	22 591	9 128	15 598	6 305
KINDIA	54 920	36 432	36 764	18 595	23 995	11 710
TELIMELE	37 368	29 133	24 449	14 922	17 394	10 618
KOUBIA	14 806	12 348	10 949	7 301	7 916	4 966
LABE	41 228	35 161	30 618	24 157	22 723	16 668
LELOUMA	23 746	20 567	18 227	14 310	13 070	9 280
MALI	35 436	27 899	24 688	16 521	18 287	10 569
TOUGUE	18 263	15 746	14 910	11 369	11 695	7 819
DALABA	21 723	18 255	18 855	12 359	14 586	8 603
MAMOU	48 154	32 157	35 031	18 959	24 224	11 929
PITA	38 294	32 161	29 993	24 985	23 862	16 572
BEYLA	37 060	24 219	21 242	11 274	12 437	6 618
GUECKEDOU	36 929	29 504	23 638	14 831	14 663	8 164
LOLA	22 812	16 485	13 647	9 000	8 274	4 335
MACENTA	34 698	26 441	23 329	15 811	14 239	8 935
NZEREKORE	43 706	34 396	30 860	18 616	19 462	11 147
YOMOU	13 610	11 731	10 250	5 668	5 209	2 990
Ensemble	1 223 789	890 587	790 767	499 017	519 649	295 503



**Tableau A.0 18 : Effectif des naissances vivantes totales par préfecture (Suite 2 et fin)**

Groupe d'âges	70 à 74 ans	75 à 79 ans	80 à 84 ans	85 à 89 ans	90 à 94 ans	95 ans et plus	Total
BOFFA	7 413	3 142	3 855	1 070	681	1 426	222 953
BOKE	10 690	5 369	4 884	1 646	1 112	1 516	405 398
FRIA	3 971	1 346	1 543	336	329	226	100 048
GAOUAL	5 522	2 570	1 871	841	442	388	195 531
KOUNDARA	3 204	1 571	1 118	675	226	200	116 632
CONAKRY	24 441	12 026	9 697	3 485	2 375	1 903	1 069 953
DABOLA	5 983	2 816	2 077	656	381	436	196 275
DINGUIRAYE	5 090	2 134	1 811	848	465	405	201 712
FARANAH	6 700	2 919	2 383	864	612	598	265 146
KISSIDOUGOU	7 333	3 579	2 799	1 019	595	688	281 320
KANKAN	14 290	7 807	5 711	2 187	1 479	1 917	471 755
KEROUANE	4 306	2 015	1 703	570	350	468	204 836
KOUROUSSA	8 233	4 023	3 395	1 716	840	828	281 212
MANDIANA	6 256	3 109	2 509	871	478	670	303 298
SIGUIRI	10 010	4 993	4 013	1 572	994	1 140	547 203
COYAH	5 505	2 104	2 351	940	550	684	206 935
DUBREKA	6 779	2 645	3 732	1 102	650	1 242	275 726
FORECARIAH	8 735	3 066	4 509	1 159	1 133	1 023	275 448
KINDIA	13 407	5 260	6 517	2 025	1 338	1 668	423 501
TELIMELE	9 233	4 941	3 109	1 298	583	514	302 375
KOUBIA	4 653	2 486	1 756	748	353	292	114 720
LABE	14 729	8 781	5 995	2 906	1 196	1 250	339 068
LELOUMA	7 745	4 678	3 211	1 467	614	558	195 996
MALI	10 338	5 259	3 664	1 456	890	671	284 376
TOUGUE	6 744	3 251	2 370	1 064	392	265	148 172
DALABA	9 003	4 104	3 583	1 474	647	542	171 167
MAMOU	13 313	5 593	4 757	1 907	698	859	347 579
PITA	14 689	8 169	5 423	2 589	1 073	1 051	315 271
BEYLA	5 912	2 768	2 763	918	610	726	303 995
GUECKEDOU	8 521	4 420	4 162	1 455	1 117	1 111	290 775
LOLA	3 841	2 085	1 696	676	405	460	167 176
MACENTA	8 649	4 629	3 497	1 179	918	781	272 155
NZEREKORE	11 036	6 100	5 760	2 441	1 404	2 024	366 425
YOMOU	2 933	1 707	1 707	799	514	397	109 730
Ensemble	289 207	141 465	119 931	45 959	26 444	28 927	9 773 862

**Tableau A2. 1 : Taux brut de natalité par région naturelle (Femmes 12 à 54 ans)**

Région naturelle	TBN (pour mille)
Basse Guinée	40,7
Moyenne Guinée	36,1
Haute Guinée	46,0
Guinée Forestière	37,7
Conakry	34,6
Ensemble	39,7

**Tableau A2. 2 : Taux brut de natalité par préfecture (Femmes 12 à 54 ans)**

Préfecture	TBN (pour mille)
BOFFA	47,1
BOKE	36,3
FRIA	33,7
GAOUAL	47,4
KOUNDARA	38,7
CONAKRY	34,6
DABOLA	48,3
DINGUIRAYE	43,5
FARANAH	35,4
KISSIDOUGOU	32,9
KANKAN	41,0
KEROUANE	44,8
KOUROUSSA	54,6
MANDIANA	43,2
SIGUIRI	52,4
COYAH	35,7
DUBREKA	49,9
FORECARIAH	51,3
KINDIA	36,9
TELIMELE	36,5
KOUBIA	34,1
LABE	35,3
LELOUMA	37,0
MALI	36,3
TOUGUE	33,5
DALABA	32,6
MAMOU	33,7
PITA	33,8
BEYLA	39,7
GUECKEDOU	34,9
LOLA	43,6
MACENTA	34,5
NZEREKORE	39,5
YOMOU	44,8
Ensemble	39,7

**Tableau A3. 1 : Parités observées par région et par milieu de résidence en 2014.**

Région et milieu de résidence	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans
Boké	0,57	1,73	2,97	4,01	4,76	5,34	5,54	5,50
Conakry	0,22	0,82	1,77	2,66	3,50	4,26	4,44	4,67
Faranah	0,54	1,80	3,19	4,24	5,01	5,53	5,59	5,42
Kankan	0,64	1,95	3,39	4,58	5,46	6,09	6,11	5,84
Kindia	0,56	1,69	2,93	3,91	4,65	5,25	5,44	5,34
Labé	0,40	1,53	2,61	3,65	4,46	4,98	5,15	5,03
Mamou	0,40	1,56	2,72	3,68	4,38	4,95	5,11	5,01
N'Zérékoré	0,48	1,62	2,88	3,88	4,67	5,27	5,44	5,35
Urbain	0,28	1,01	2,06	3,03	3,95	4,70	4,92	5,05
Rural	0,62	1,93	3,19	4,21	4,93	5,45	5,55	5,36
Ensemble	0,48	1,52	2,78	3,81	4,62	5,22	5,36	5,28

**Tableau A3. 2 : Parités observées par région naturelle en 2014**

Groupe d'âges	Basse Guinée	Moyenne Guinée	Haute Guinée	Guinée Forestière	Conakry	Ensemble
10 à 14 ans	0,07	0,07	0,08	0,05	0,03	0,06
15 à 19 ans	0,56	0,44	0,63	0,47	0,22	0,48
20 à 24 ans	1,70	1,58	1,94	1,61	0,82	1,52
25 à 29 ans	2,95	2,71	3,36	2,90	1,77	2,78
30 à 34 ans	3,95	3,71	4,50	3,92	2,66	3,81
35 à 39 ans	4,68	4,47	5,33	4,72	3,50	4,62
40 à 44 ans	5,30	5,00	5,92	5,31	4,26	5,22
45 à 49 ans	5,50	5,16	5,97	5,44	4,44	5,36
50 à 54 ans	5,43	5,04	5,72	5,34	4,67	5,28

**Tableau A3. 3 : Parités observées par préfecture en 2014**

Groupe d'âges	12 à 14 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans
BOFFA	0,07	0,73	2,09	3,32	4,40	5,04	5,61	5,82	5,71
BOKE	0,07	0,51	1,60	2,85	3,87	4,63	5,28	5,53	5,55
FRIA	0,03	0,42	1,50	2,86	3,93	4,74	5,42	5,57	5,78
GAOUAL	0,05	0,62	1,85	3,08	4,12	4,86	5,33	5,56	5,32
KOUNDARA	0,05	0,57	1,67	2,74	3,77	4,60	5,06	5,11	5,02
CONAKRY	0,03	0,22	0,82	1,77	2,66	3,50	4,26	4,44	4,67
DABOLA	0,04	0,56	1,96	3,37	4,39	5,37	5,96	6,04	5,90
DINGUIRAYE	0,06	0,70	2,04	3,34	4,37	5,13	5,60	5,88	5,59
FARANAH	0,05	0,55	1,79	3,14	4,14	4,71	5,20	5,21	5,05
KISSIDOUGOU	0,05	0,42	1,57	3,03	4,15	4,98	5,53	5,44	5,32
KANKAN	0,06	0,52	1,75	3,30	4,63	5,54	6,14	6,25	6,04
KEROUANE	0,05	0,60	2,10	3,64	4,67	5,43	5,95	6,01	5,60
KOUROUSSA	0,04	0,61	2,05	3,50	4,79	5,69	6,34	6,36	6,13
MANDIANA	0,09	0,73	2,12	3,60	4,72	5,48	6,21	6,07	5,91
SIGUIRI	0,13	0,69	1,94	3,22	4,35	5,29	5,91	5,90	5,51
COYAH	0,04	0,38	1,24	2,43	3,31	4,07	4,88	5,16	5,13
DUBREKA	0,10	0,55	1,64	2,81	3,78	4,52	5,34	5,34	5,23
FORECARIAH	0,08	0,77	2,17	3,48	4,50	5,19	5,76	5,95	5,84
KINDIA	0,06	0,55	1,68	2,91	3,97	4,72	5,20	5,44	5,37
TELIMELE	0,05	0,63	1,93	3,12	4,01	4,67	5,11	5,34	5,10
KOUBIA	0,05	0,50	1,76	2,77	3,82	4,54	5,10	5,30	5,05
LABE	0,04	0,34	1,30	2,37	3,40	4,28	4,80	5,01	5,03
LELOUMA	0,05	0,38	1,56	2,71	3,73	4,50	5,04	5,17	5,05
MALI	0,12	0,46	1,65	2,70	3,72	4,48	5,02	5,03	4,84
TOUGUE	0,21	0,43	1,72	2,84	3,87	4,75	5,15	5,54	5,35
DALABA	0,03	0,40	1,57	2,72	3,74	4,59	5,04	5,24	5,19
MAMOU	0,07	0,46	1,71	2,92	3,93	4,55	5,11	5,23	5,06
PITA	0,03	0,34	1,38	2,49	3,36	4,11	4,73	4,93	4,86
BEYLA	0,08	0,66	2,11	3,42	4,32	4,94	5,48	5,40	5,19
GUECKEDOU	0,03	0,48	1,62	2,97	4,00	4,88	5,42	5,65	5,46
LOLA	0,07	0,48	1,54	2,73	3,76	4,43	5,15	5,29	5,04
MACENTA	0,04	0,42	1,53	2,75	3,68	4,42	4,89	5,04	4,97
NZEREKORE	0,05	0,40	1,38	2,58	3,68	4,64	5,35	5,58	5,72
YOMOU	0,04	0,46	1,49	2,66	3,71	4,64	5,36	5,78	5,79
Ensemble	0,06	0,48	1,52	2,78	3,81	4,62	5,22	5,36	5,28

**Tableau A4. 1 : Parités observées par état matrimonial selon le groupe d'âges**

Groupe d'âges	Etat matrimonial						Ensemble
	Célibataire	Mariée Monogame	Mariée Polygame	Union libre	Divorcée / Séparée	Veuve	
15 à 19 ans	0,1	0,9	1,1	0,7	0,9	1,5	0,5
20 à 24 ans	0,3	1,9	2,3	1,2	1,4	2,8	1,5
25 à 29 ans	0,8	2,9	3,4	1,9	2,0	3,5	2,8
30 à 34 ans	1,0	3,8	4,4	2,8	2,5	3,9	3,8
35 à 39 ans	1,3	4,6	5,0	3,6	3	4,4	4,6
40 à 44 ans	2,4	5,2	5,6	4,5	3,5	5,1	5,2
45 à 49 ans	3,1	5,3	5,6	4,7	3,5	5,2	5,4

**Tableau A4. 2 : Parités observées par religion selon le groupe d'âges**

Groupe d'âges	Religion					Ensemble
	Sans religion	Musulmane	Chrétienne	Animiste	Autre religion	
15 à 19 ans	0,5	0,5	0,4	0,6	0,5	0,5
20 à 24 ans	1,6	1,6	1,2	1,6	1,6	1,5
25 à 29 ans	2,7	2,8	2,4	2,7	2,8	2,8
30 à 34 ans	3,7	3,9	3,4	3,7	3,7	3,8
35 à 39 ans	4,4	4,6	4,4	4,4	4,5	4,6
40 à 44 ans	5,0	5,3	5,0	5,0	4,9	5,2
45 à 49 ans	5,2	5,4	5,2	5,2	4,8	5,4

**Tableau A4. 3 : Parités observées par statut d'handicap selon le groupe d'âges**

Groupe d'âges	Statut d'handicap		Ensemble
	Handicapée	Non handicapée	
15 à 19 ans	0,4	0,5	0,5
20 à 24 ans	1,1	1,5	1,5
25 à 29 ans	2,3	2,8	2,8
30 à 34 ans	3,1	3,8	3,8
35 à 39 ans	3,8	4,6	4,6
40 à 44 ans	4,5	5,3	5,2
45 à 49 ans	4,6	5,4	5,4

**Tableau A4. 4 : Parités observées par niveau d'instruction selon le groupe d'âges**

Groupe d'âges	Niveau d'instruction						Ensemble
	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Professionnel / technique	Universitaire	
15 à 19 ans	0,4	0,4	0,2	0,2	0,6	0,1	0,5
20 à 24 ans	1,2	1,4	0,9	0,5	0,7	0,3	1,5
25 à 29 ans	2,3	2,4	1,9	1,4	1,3	0,9	2,8
30 à 34 ans	3,1	3,3	2,7	2,0	1,9	1,4	3,8
35 à 39 ans	4,0	4,2	3,4	2,8	2,6	2,0	4,6
40 à 44 ans	4,7	5,0	4,3	3,5	3,3	3,1	5,2
45 à 49 ans	5	5,3	4,7	3,8	3,7	3,2	5,4

**Tableau A4. 5 : Parités observées par niveau de vie selon le groupe d'âges**

Groupe d'âge	Niveau de vie					Ensemble
	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche	
15 à 19 ans	0,6	0,6	0,6	0,4	0,2	0,5
20 à 24 ans	2,0	2,0	1,8	1,4	0,8	1,5
25 à 29 ans	3,3	3,2	3,1	2,6	1,9	2,8
30 à 34 ans	4,4	4,3	4,1	3,6	2,7	3,8
35 à 39 ans	5,1	5,0	4,8	4,5	3,6	4,6
40 à 44 ans	5,6	5,5	5,4	5,2	4,4	5,2
45 à 49 ans	5,6	5,6	5,5	5,4	4,5	5,4